

**La lutte contre la pauvreté dans les
quartiers montréalais :
le cas de l'organisme
Les Fourchettes de l'espoir
à Montréal-Nord**

Rosmy Anténor

Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie

Université du Québec à Montréal

Sous la direction de Juan-Luis Klein

Janvier 2014

Les Cahiers du CRISES
Collection Thèses et Mémoires
TM1402

Le contenu de ce Cahier n'engage que son/ses auteur(s).

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Thèses et Mémoires- no TM1402

« ***La lutte contre la pauvreté dans les quartiers montréalais : le cas de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir à Montréal-Nord*** »

Rosmy Anténor

Université du Québec à Montréal

Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie

Sous la direction de Juan-Luis Klein

ISBN : 978-2-89605-368-1

Dépôt légal : 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les Cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

Rosmy ANTÉNOR est titulaire d'une maîtrise en géographie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en 2014. Il a été chercheur. Depuis 2013, l'auteur travaille comme moniteur d'aide aux devoirs.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

DANS LES QUARTIERS MONTRÉALAIS:

LE CAS DE L'ORGANISME LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR À
MONTRÉAL-NORD

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR

ROSMY ANTÉNOR

JANVIER 2014

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de maîtrise aurait été impossible sans le soutien de plusieurs. Pour cela, je tiens, en premier lieu, à remercier le Dieu vivant, l'Éternel des armées, qui, au moyen de Jésus-Christ, me fortifie jour après jour. Je voudrais aussi remercier mon directeur de recherche et professeur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, M. Juan-Luis Klein, pour ses nombreux conseils et son appui logistique et financier. Ses appuis ont été déterminants dans la réalisation de ce mémoire. Mes remerciements vont aussi aux personnes qui ont accepté de participer aux entrevues, à l'organisme Les Fourchettes de l'espoir ainsi qu'à sa directrice Mme Brunilda Reyes, qui avait mis à notre disposition un local dans lequel nous avons réalisé plusieurs de nos entrevues. Mes remerciements vont aussi à la Fondation de l'Université du Québec et au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), qui nous ont apporté une contribution financière précieuse. Mes remerciements vont aussi à ma famille: mes parents, mes frères et sœurs, qui m'ont toujours soutenu. Je voudrais aussi remercier ma conjointe, Marie-Guerda Saint-Jean et mes deux filles, Aisha et Kélya qui, au quotidien, m'ont motivé encore plus à terminer ce mémoire. Enfin, je dis merci à tous mes professeurs de m'avoir transmis l'envie d'apprendre. Merci à tous!

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	ix
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	6
GÉOGRAPHIE DE LA PAUVRETÉ, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE.....	6
1.1 Géographie de la pauvreté dans les quartiers des métropoles canadiennes.....	6
1.1.1 Les zones de pauvreté à Montréal.....	9
1.1.2 Les conséquences de la pauvreté.....	12
1.2 Le contexte alimentaire à Montréal.....	13
1.2.1 La définition de l'insécurité alimentaire et son ampleur au Québec.....	13
1.2.2 La sécurité alimentaire dans les quartiers défavorisés.....	15
1.2.3 Les impacts de l'insécurité alimentaire sur la santé.....	17
1.3 Mesures, interventions et stratégies pour lutter contre l'insécurité alimentaire..	19
1.3.1 Gouvernement du Québec et soutien à la sécurité alimentaire.....	19
1.3.2 Montréal et sa stratégie pour atteindre la sécurité alimentaire.....	21
1.3.2.1 Sécurité alimentaire et Programme de soutien au développement.....	22
1.3.3 Les organismes communautaires et la sécurité alimentaire.....	23
1.3.3.1 Les organismes de dépannage alimentaire.....	24
1.3.3.2 Les groupes alternatifs au dépannage alimentaire.....	25
1.4 La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, stratégies peu concluantes	25
1.5 L'objectif, les questions et hypothèses de recherche.....	28
CHAPITRE II.....	30

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	30
2.1 La théorie de la mobilisation des ressources et l'effet structurant de l'initiative locale.....	30
2.1.1 La théorie de la mobilisation des ressources.....	31
2.1.2 L'effet structurant de l'initiative locale.....	33
2.2 Cadre conceptuel.....	35
2.2.1 Estime de soi.....	35
2.2.2 Lien social.....	37
2.2.3 Capacité.....	39
2.2.4 Action collective	41
2.2.5 Le développement.....	43
2.2.5.1 Les initiatives locales dans la lutte contre la pauvreté: une perspective développementale.....	44
2.2.5.2 La lutte contre la pauvreté au cœur du développement socioterritorial.....	45
2.2.5.3 Place des initiatives locales dans la lutte contre la pauvreté.....	46
2.2.6 Le territoire comme ressource dans la lutte contre la pauvreté.....	48
2.2.6.1 Le territoire local, médiateur des liens sociaux entre les acteurs.....	49
2.2.6.2 Le territoire, facteur de mobilisation.....	50
2.2.7 Les variables et les indicateurs	52
2.3 Démarche méthodologique.....	56
2.3.1 Cadre spatio-temporel de ma démarche.....	56
2.3.2 Le choix de l'organisation.....	57
2.3.3 Cueillette des données.....	59
2.3.4 Traitement, analyse et interprétation des données.....	62
Conclusion.....	63
CHAPITRE III.....	64
MONTRÉAL-NORD, L'ÉVOLUTION HISTORIQUE D'UN TERRITOIRE EN MUTATION ET L'ÉMERGENCE DES FOURCHETTES DE L'ESPOIR.....	64
3.1 Positionnement géographique et bref historique de Montréal-Nord.....	64

3.1.1	Localisation et délimitation du territoire.....	65
3.1.2	Bref historique de Montréal-Nord.....	66
3.2	Montréal-Nord, un territoire de concentration de pauvreté.....	70
3.2.1	Le nord-est de Montréal-Nord, un îlot de pauvreté.....	72
3.3	Contexte alimentaire: faible accessibilité aux fruits et légumes.....	75
3.4	Les Fourchettes de l'espoir: une initiative locale en alimentation.....	77
3.4.1	Le contexte d'émergence.....	78
3.4.2	La nature de l'intervention.....	78
	CHAPITRE IV.....	82
	LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR: UNE ORGANISATION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ À MONTRÉAL-NORD.....	82
4.1	L'encastrement territorial.....	82
4.1.1	Le rôle des instances publiques.....	83
4.1.2	Les réseaux impliqués.....	84
4.1.3	Le financement.....	85
4.2	La gouvernance au sein de l'organisation.....	89
4.2.1	La structure.....	90
4.2.2	La prise de décisions.....	91
4.2.3	La participation des populations locales.....	92
4.3	Le leadership.....	93
4.3.1	Sa place dans le milieu.....	95
4.4	Les impacts de l'organisation.....	97
4.4.1	L'accessibilité alimentaire.....	98
4.4.2	L'insertion sociale.....	100
4.4.3	La proximité communautaire.....	103
4.4.4	L'embellissement de l'environnement.....	104
4.4.5	Le développement d'autres organisations.....	106
	Conclusion	106

CHAPITRE V.....	108
LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR: DE L'ACTION COLLECTIVE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.....	108
5.1 L'amélioration de l'estime de soi.....	108
5.2 La création du lien social.....	112
5.3 Le renforcement de la capacité d'agir.....	115
5.3.1 La mobilisation des ressources.....	116
5.3.2 L'amélioration du capital humain.....	119
5.4 La lutte contre la pauvreté par l'initiative locale.....	122
CONCLUSION.....	126
ANNEXE A.....	129
SCHÉMA D'ENTREVUE POUR EMPLOYÉS ET USAGERS.....	129
ANNEXE B.....	132
SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LEADERS, INTERVENANTES ET PARTENAIRES.....	132
ANNEXE C.....	136
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	136
BIBLIOGRAPHIE.....	141

LISTE DES FIGURES

Figure

1.1	Pourcentage des personnes à faible revenu à Montréal.....	10
1.2	Prévalence de certaines caractéristiques de la santé, selon la situation de sécurité alimentaire au Canada 1998-1999.....	18
2.1	Cycle et effet structurant de l'initiative locale	34
3.1	L'immeuble abritant l'organisme Les Fourchettes de l'espoir.....	58
3.2	Montréal-Nord dans la Ville de Montréal.....	66
3.3	Carte du nord-est de Montréal-Nord	73
3.4	Immeubles à logements sur la rue Pascal dans la zone nord-est.....	74
3.5	Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord.....	77
5.1	L'effet structurant de l'initiative locale appliquée aux Fourchettes de l'espoir.....	123

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

1.1	La Fracture socioterritoriale sous la nouvelle économie.....	11
2.1	Entrevues réalisées en 2012 et 2013.....	61
2.2	Thèmes de la recherche.....	62
3.1	Comparaison de données socioéconomiques entre Montréal, Montréal-Nord et le quartier nord-est.....	75
4.1	Activités d'autofinancement des Fourchettes de l'espoir en 10 ans.....	88

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CA	Conseil d'administration
CAMÉÉ	Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel
CASA	Comité d'Action en sécurité alimentaire
CCL CDN	Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges
CDEC	Corporation de développement économique et communautaire
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local des services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
CRE	Conférence régionale des élus
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
CSSS	Centre de santé et des services sociaux
CV	Curriculum Vitae
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DSP	Direction de la santé publique
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDH	Indice de développement humain
INRS	Institut national de la recherche scientifique
MAMR	Ministère des Affaires municipales et régionales
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations unies
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPN	Panier à provisions nutritif
RDH	Rapport sur le développement humain
RUI	Revitalisation urbaine intégrée

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur la lutte contre la pauvreté au moyen des initiatives locales en sécurité alimentaire à Montréal. De nombreuses études le montrent, la pauvreté et les inégalités sociospatiales persistent au Canada. La pauvreté, que l'on pensait quasiment disparue dans les sociétés occidentales grâce à la croissance et aux politiques de redistribution des «trente glorieuses» (1954-1975) a refait surface de façon marquée avec la nouvelle phase de la mondialisation économique qui affaiblit la capacité d'intervention de l'État en matière de politiques sociales. Se rapportant davantage à l'exclusion sociale, cette nouvelle pauvreté se caractérise par la pauvreté économique et l'isolement social dans certains quartiers et dans certaines régions. Le travail précaire et l'affaiblissement de la solidarité sociale expliquent ces nouvelles formes de pauvreté, tandis que les politiques sociales s'avèrent inefficaces pour éradiquer ce fléau.

Face aux transformations dans les politiques publiques, les mouvements sociaux ainsi que les organismes communautaires se mobilisent au sein des quartiers en vue de proposer des solutions au chômage et à l'exclusion sociale. Ils mettent en œuvre des pratiques qui tendent à pallier les insuffisances laissées par les réorientations des politiques publiques traduites par un certain retrait de l'État de la prestation de services. Ces services concernent aussi bien l'insertion sociale que l'aide alimentaire. Toutefois, sachant que le dépannage alimentaire constitue une solution partielle à la lutte contre l'insécurité alimentaire, des initiatives communautaires proposent des pratiques alternatives parmi lesquelles on peut citer les restaurants populaires, les cuisines collectives ou les groupes d'achat. Outre le fait de proposer des solutions contre la pauvreté, certaines de ces initiatives, s'inscrivant dans une vision qui postule que la pauvreté est multidimensionnelle, tentent d'adopter une approche globale qui les conduit à mettre l'accent sur l'estime de soi, la capacité d'agir des personnes ainsi que le lien social entre les individus. C'est dans ce contexte caractérisé par l'augmentation de la pauvreté et par le regain d'intérêt pour la sécurité alimentaire que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a été créé en 2001 à Montréal-Nord, l'un des arrondissements les plus pauvres de Montréal. Depuis 2001, cette entreprise d'économie sociale exerce un leadership au sein de sa collectivité et tente au moyen de l'alimentation d'améliorer la qualité et les conditions de vie des résidents de ce quartier.

Appuyée sur la théorie de la mobilisation des ressources ainsi que sur l'approche de l'initiative locale, cette recherche vise à connaître les moyens par lesquels il deviendrait possible pour les projets locaux en sécurité alimentaire de contrer la pauvreté. Les données que nous avons recueillies montrent que ces initiatives utilisent l'action collective pour mobiliser une diversité de ressources.

Leurs actions semblent avoir des impacts sur les conditions de vie des personnes qui voient augmenter leur capacité d'agir ainsi que celle de leur collectivité. Par contre, les impacts peuvent s'avérer partiels car les ressources dont elles disposent sont insuffisantes au regard de l'ampleur des problèmes de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des facteurs qui les provoquent.

Mots-clés: action collective, capacité, initiatives locales, Montréal-Nord, pauvreté, sécurité alimentaire, territoire.

INTRODUCTION

En 1989, les députés de la Chambre des Communes à Ottawa, au Canada, votaient à l'unanimité un projet de loi proposé par Ed Broadbent, alors chef du Nouveau Parti démocratique (Molina, 2008). Ce projet de loi visait à éliminer la pauvreté des enfants avant l'an 2000. Plus de 13 ans plus tard, le Canada compte encore de nombreux enfants vivant dans des milieux défavorisés. Non seulement la pauvreté existe encore chez les enfants, mais elle atteint, selon Ulysse (2009), plusieurs groupes de la société, si bien que plusieurs se demandent si les mesures prises et les stratégies adoptées par les gouvernements sont adéquates pour l'éradiquer.

Pendant ce temps, la sécurité alimentaire n'a pas été considérée comme une priorité dans la lutte contre la pauvreté (Hamelin et Bolduc, 2003). En avril 2001, l'un des membres du comité consultatif mis en œuvre par le gouvernement du Québec, plaide en faveur de la sécurité alimentaire. Dans cette plaidoirie, sont mis en évidence deux axes: «les limites de l'action communautaire dans la lutte contre la faim et le rôle que devrait jouer la sécurité alimentaire dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté et de développement social» (Hamelin et Bolduc, 2003, p. 67). Les actions des organismes communautaires offrant du dépannage alimentaire sont vues comme limitées en ce sens qu'elles s'inscrivent dans une perspective à court terme et ne permettent pas d'éliminer l'insécurité alimentaire au sein de la population. Sans ignorer son importance, Racine (2007), pour sa part, croit qu'en s'intéressant davantage à la sécurité alimentaire au lieu de la lutte contre la pauvreté, il y aurait un «glissement inquiétant» qui consisterait à dépolitiser la faim au profit d'une «socio-sanitarisation». Car au Québec, le «problème n'étant pas tant le manque

d'aliments que le processus sociétal qui mène au manque d'aliments et à l'absence de contrôle des ménages ou des individus sur leur sécurité alimentaire» (Hamelin et Bolduc, 2003, p. 68).

Selon Hamelin et Bolduc (2003), toutefois, il existe plusieurs raisons pour lesquelles la sécurité alimentaire devrait être privilégiée dans une approche de lutte contre la pauvreté. Elle offre l'égalité des chances, en permettant aux individus de se nourrir de façon adéquate. De plus, elle augmente leur capacité de concentration. La sécurité alimentaire est aussi susceptible de renforcer la capacité de se prendre en charge et d'augmenter la participation sociale des personnes et des groupes affectés par la problématique de la pauvreté. Il y aurait, selon les auteurs, un lien bidirectionnel entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

À l'instar de plusieurs États occidentaux, depuis la crise du fordisme, dans les années 1980 (Klein, 2008), le gouvernement du Québec s'est départi d'une partie de ses capacités d'intervention en matière de politiques sociales. Cet affaiblissement du rôle étatique dans les sphères sociales s'accompagne d'une fracture sociospatiale dans les quartiers des grandes villes canadiennes, dont Montréal (Klein et Champagne, 2011). Tandis que l'État cherche davantage à combattre les pauvres au lieu de lutter contre la pauvreté (Groulx, 2003), le nombre de personnes fréquentant les banques alimentaires au Canada et au Québec ne cesse d'augmenter. L'idéologie néolibérale qui s'est imprégnée dans certaines politiques gouvernementales tend à imputer la responsabilité de la pauvreté aux personnes défavorisées, c'est pourquoi selon cette conception, il incombe à l'individu vivant dans la pauvreté de s'en sortir seul. On déresponsabilise ainsi la société du rôle qu'elle joue dans la reproduction de la pauvreté.

Il est vrai que l'État gestionnaire n'a plus les mêmes capacités d'intervention en matière de politiques sociales que l'État-providence des «Trente glorieuses»

(1945-1975) qui s'était développé un peu partout dans les pays occidentaux à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Le chômage était alors peu élevé et l'État disposait de recettes fiscales qui lui procuraient les moyens d'adopter des politiques sociales permettant de soutenir la consommation chez les groupes à faibles revenus. L'État s'imposait ainsi comme l'organe central de l'intégration sociale. Toutefois, dans le cadre de la mondialisation économique qui a affaibli les frontières entre les pays, de nombreuses entreprises délocalisent une grande partie de leurs opérations productives vers des États qui leur offrent de meilleures conditions de rentabilité à court terme. Conséquemment, les pays occidentaux font face à une augmentation du chômage et les recettes fiscales des gouvernements diminuent considérablement. De nombreux travailleurs font alors l'expérience d'une double perte. Ils perdent leur emploi, mais aussi leur lieu de socialisation. La pauvreté se présente dès lors sous de nouvelles formes s'apparentant à la vulnérabilité économique et à l'isolement social.

Face à cette nouvelle pauvreté (Favreau et Fréchette, 1995), les mouvements sociaux s'organisent pour dénoncer les politiques gouvernementales ou pour apporter une aide d'urgence à la population. En ce sens, le secteur communautaire québécois déjà avait acquis une longue expérience en matière d'éducation populaire depuis les années 1960 (Klein *et al.*, 2010). Délaissant l'échelle nationale, les mouvements sociaux dont les actions se confondent désormais avec l'action communautaire, investissent les territoires locaux (Molina, 2008) et, s'appuyant pour certains sur le sentiment d'appartenance des résidents, ils travaillent pour que le quartier devienne à la fois source d'identification territoriale et ressource à mobiliser dans la mise en œuvre d'initiatives locales.

Il faut dire que de nombreuses études ont été effectuées sur l'insécurité alimentaire en lien avec la pauvreté, mais peu d'entre elles se sont réellement intéressées aux initiatives mobilisant des ressources locales dans la lutte contre la

pauvreté. Nous posons l'hypothèse que ce n'est pas tant dans l'atteinte de la sécurité alimentaire que réside la lutte contre la pauvreté; elle réside surtout dans une action collective ancrée territorialement où la recherche de la sécurité alimentaire occupe un rôle important parmi plusieurs types d'actions menées de façon coordonnée. Inspirée par une étude antérieure sur les initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion menée par une équipe du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) (Klein et Champagne, 2011), notre recherche tente de voir la place du territoire dans la mobilisation sociale et la mise en œuvre d'initiatives locales dans le contexte plus particulier de la lutte à l'insécurité alimentaire.

Notre recherche s'est effectuée dans un contexte marqué par l'accentuation des inégalités socio-territoriales, par la persistance de la pauvreté au sein de certains quartiers de Montréal et par l'augmentation du nombre d'utilisateurs de services d'aide alimentaire (Molina, 2008). Nous tenterons de voir comment ce dernier aspect de la pauvreté pourrait être combattu. Au lieu d'étudier les politiques sociales gouvernementales, nous nous intéressons aux initiatives locales ancrées dans la société civile, parce que celles-ci ont pour but de travailler autant sur la pauvreté économique que sur l'isolement social (Klein et Champagne, 2011). Car si elles s'inscrivent dans des processus larges de lutte contre la pauvreté, les initiatives locales en sécurité alimentaire cherchent, contrairement aux programmes gouvernementaux, à s'attaquer aux causes qui occasionnent la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est la raison pour laquelle nous nous intéressons à l'entreprise d'économie sociale «Les Fourchettes de l'espoir». Faisant partie des pratiques dites alternatives en matière de sécurité alimentaire, cette entreprise a été fondée en 2001 à Montréal-Nord, l'un des quartiers les plus défavorisés au Canada. L'objectif de notre recherche est d'analyser les ressources mobilisées par cette entreprise communautaire pour parvenir à répondre aux besoins des résidents du quartier. Pour cela, nous avons

interviewé des intervenantes, bénéficiaires, organismes partenaires ainsi que des personnes provenant d'instances publiques concernées par le problème étudié.

Présentée en cinq chapitres, notre étude examinera, dans un premier temps, la problématique de la recherche où seront étudiées les conséquences de la pauvreté, les impacts de l'insécurité alimentaire, ainsi que les politiques gouvernementales qui prétendent s'y attaquer. Nous verrons que celles-ci s'avèrent inefficaces pour contrer les processus menant à l'exclusion économique et sociale. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons notre cadre théorique qui s'appuie sur la théorie de la mobilisation des ressources et l'approche du développement par l'initiative locale (Klein, 2011). Nous définirons alors les concepts-clés qui nous ont permis de recueillir les données pour notre étude de cas. Dans le troisième chapitre, nous décrirons notre terrain d'étude, soit l'arrondissement de Montréal-Nord, et présenterons le contexte d'émergence et la nature des interventions de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir. En quatrième lieu, nous présenterons les résultats de notre étude de cas. Nous montrerons comment l'organisme Les Fourchettes de l'espoir tente d'améliorer les conditions socioéconomiques du quartier. Le cinquième chapitre sera pour nous l'occasion de vérifier nos hypothèses de recherche.

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE DE LA PAUVRETÉ, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Ce premier chapitre présente la problématique de notre recherche qui vise à étudier les moyens par lesquels les initiatives locales en sécurité alimentaire peuvent contribuer à lutter contre la pauvreté. Il explore la présence et la persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au sein des quartiers précaires montréalais, ainsi que leurs impacts sur les individus et la collectivité. Dans la première partie, nous étudierons la géographie de la pauvreté dans les quartiers urbains à Montréal. En deuxième lieu, nous analyserons les conséquences de la pauvreté tant sur le plan individuel que collectif. Dans la troisième partie, nous examinerons le contexte alimentaire à Montréal, nous verrons que la problématique de l'insécurité alimentaire, qui a de graves conséquences sur la santé des personnes et sur le développement des enfants, se pose en termes d'accessibilité. En quatrième lieu, nous aborderons les politiques gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en les confrontant avec des statistiques au sujet des conditions de vie dans les quartiers précaires.

1.1 Géographie de la pauvreté dans les quartiers des métropoles canadiennes

Le Canada, un des pays les plus développés du monde d'après l'indice du développement humain (IDH) est aussi l'un des plus égalitaires. Avec un IDH évalué à 0,812 en 2010, le pays figure en huitième position à l'échelle de la planète, comparativement aux États-Unis situés en cinquième position (PNUD, 2010). Mais lorsque l'IDH est ajusté aux inégalités, le pays est mieux classé que les États-Unis. En dépit de cette position, au sein même du pays, nombreuses sont les personnes qui

voient se détériorer leurs conditions socioéconomiques. Cette détérioration, ainsi que la pauvreté et l'insécurité alimentaire qui en découlent, ne sont pas exclusivement canadiennes. En effet, à l'instar du Canada, les autres sociétés à capitalisme avancé voient se développer sur leur territoire, depuis les années 1980, une nouvelle pauvreté. Cette pauvreté ne résulte pas uniquement de la diminution du pouvoir d'achat des individus, elle résulte aussi de l'affaiblissement du lien social qui assure la cohésion sociale et les politiques publiques (Tremblay et Klein, 1997). C'est que le travail, qui constituait la base de la société fordiste, est ébranlé et ne permet plus aux travailleurs d'échapper à la pauvreté. De plus, les institutions traditionnelles, telles que la famille et l'Église, ne sont plus garantes de solidarité sociale. Dès lors, la pauvreté économique se conjugue avec l'isolement social pour créer un nouveau type de pauvreté.

Certaines recherches abordent la pauvreté en rapport avec le taux de personnes vivant en condition de précarité, d'autres s'intéressent à la concentration spatiale de la pauvreté. Toutes les études s'accordent toutefois sur le fait qu'elle se concentre et se localise. «De nombreuses études ont signalé la concentration de la pauvreté au sein des métropoles canadiennes durant les années 1980 et 1990» (Apparicio, Séguin et Leloup, 2007, p. 413).

Le nombre de Canadiens pauvres a augmenté au cours des dernières années passant de 3 millions en 2007 à 3,9 millions en 2009 (Pasma, 2010). Toutefois, les pauvres ne se répartissent pas de manière uniforme sur le territoire canadien. Les «taux de pauvreté en 2006 dans les provinces canadiennes allaient de 13 % en Colombie-Britannique à 5,4 % à Île-du-Prince-Édouard» (Hay, 2009, p. 6). Les taux de pauvreté au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique étaient supérieurs à la moyenne canadienne estimée à 10,5 %. Au Canada à l'instar des États-Unis, cette manière de calculer le pourcentage de pauvres est fondée sur l'exploitation «des

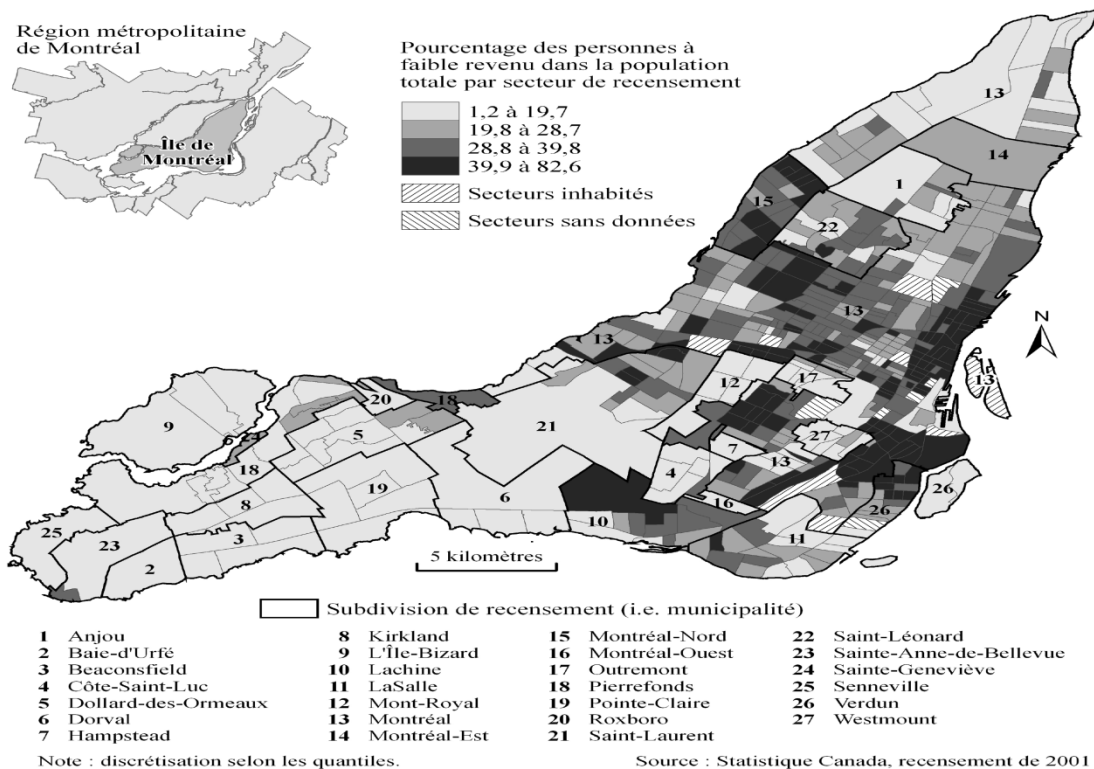
données calculées sur la base des secteurs de recensement» (Apparicio *et al.*, 2008, p. 4), de Statistique Canada.

Le seuil minimal, établi au Canada par Statistique Canada, à partir duquel une personne est située sous le seuil de faible revenu, est «parfaitement relatif, c'est-à-dire qu'il correspond à ce que la pratique moyenne de consommation dans un pays définit comme dépenses de base pour la nourriture, le vêtement et le logement» (Lesemann, 1989, p.116). Mais que signifie être pauvre au Canada? Selon «Lannuzel, être pauvre c'est surtout ne pas avoir un accès, même minimal, aux trois garanties offertes par l'État dans notre société – emploi, revenu et protection sociale» (Ulysse, 2009, p. 3). Être pauvre, c'est être dans l'impossibilité de «participer aux trois dimensions des relations sociales – État, marché, société civile. Enfin, c'est disposer d'un faible réseau d'entraide interpersonnelle – famille, collectivité, organismes communautaires, etc.» (*ibidem*). Vu sous cet angle multiple, la pauvreté ne peut être définie seulement à partir de la seule variable de revenu. C'est la limiter à sa seule dimension économique. Or, si la pauvreté se définit comme étant un manque de ressources, elle peut constituer pour le pauvre, un frein à la mobilité sociale et à l'exercice de ses droits et de sa citoyenneté. En se basant sur la spécialisation de l'espace urbaine, Favreau et Fréchette (1995) font remarquer que la nouvelle pauvreté qui s'apparente à l'exclusion sociale, ne touche plus seulement les personnes âgées, elle affecte les adultes, les familles entières et de façon spécifique les jeunes et les enfants. Mais ce sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans, les femmes cheffes de familles monoparentales, les personnes âgées, les sans-emplois et les minorités visibles qui forment les groupes les plus susceptibles d'être pauvres.

1.1.1 Les zones de pauvreté à Montréal

La plupart des études réalisées au Canada reconnaissent que Montréal est la ville qui concentre le pourcentage le plus élevé de personnes vivant sous le seuil du faible revenu. En se basant sur le recensement de 2001, Nombéré et Herscovitch précisent que «Montréal affiche un taux de personnes à faible revenu plus élevé que toutes les autres grandes villes canadiennes» avec 29 % (Nombéré et Herscovitch, 2004, p. 8). Ce pourcentage atteint 22,6 % à Toronto, 27 % à Vancouver et Calgary, 14,1 %. Le taux d'individus vivant sous le seuil de faible revenu à Montréal est également supérieur à la moyenne québécoise. Par ailleurs, se référant à Hajnal (1995), qui a analysé la concentration spatiale de grande pauvreté à l'échelle canadienne, Séguin et Divay (2002) ont rapporté que c'est surtout à Montréal que se concentre la majorité de ces secteurs. En effet, des 225 secteurs identifiés, la ville en comptait 115, soit 51 %. En se basant sur les données issues du recensement de 2001 de Statistique Canada, Apparicio (2007) a cartographié le pourcentage de personnes à faible revenu par secteur de recensement (Figure 1.1). Comment expliquer la présence aussi accentuée et surtout la persistance des poches de pauvreté dans la deuxième plus grande métropole canadienne?

Figure 1.1 Pourcentage des personnes à faible revenu à Montréal



Source: Apparicio, 2006

Certains auteurs comme Klein (2011) soulignent le rôle du capitalisme mondialisé pour expliquer l'augmentation de la pauvreté et des inégalités au sein même de ces villes. «Le capitalisme est fondé sur ces disparités qui permettent l'exploitation du travail, l'extraction de la plus-value et l'enrichissement différentiel des classes sociales, ce qui se traduit par des iniquités en termes d'accès aux biens et aux services» (Klein, Fontan et Tremblay, 2011, p. 14). Selon ces auteurs, ces disparités se conjuguent avec la crise du modèle fordiste de la nouvelle économie pour accentuer les inégalités sociospatiales et créer ainsi des secteurs connectés à des réseaux et des secteurs déconnectés au sein de la ville (Tableau 1.1).

Tableau 1.1 La Fracture socioterritoriale sous la nouvelle économie

Fracture	Espaces centraux	Espaces périphériques
Secteurs connectés	Nœuds de réseaux	Polarisation
Secteurs déconnectés	Dévitalisation	Exclusion

Source: Klein, Fontan et Tremblay, 2011

À l'échelle canadienne et québécoise, deux angles sont envisagés pour expliquer la situation actuelle de Montréal: «Le déplacement de la fonction de métropole économique canadienne de Montréal à Toronto et l'écart grandissant entre Montréal et les autres régions du Québec» (Fontan et Klein, 2004, p. 4). À partir des années 1970, le déclassement de Montréal a amené plusieurs chercheurs à examiner «les causes du déclin de la ville», ce qui a permis d'identifier des pistes de solutions. Au sein de ces travaux, se sont affrontées deux thèses qui ont eu des influences sur les politiques publiques. Selon la première approche, c'était en développant Montréal que le reste du Québec se développerait. Prenant le contre-pied de cette idée, certains auteurs ont montré que le développement de Montréal n'entraînait pas le développement des autres régions du Québec. Au contraire, sa croissance semblait se faire au détriment des régions qui perdaient leurs ressources au profit de Montréal. En attirant moins d'investisseurs que Toronto et en accueillant des personnes issues des régions et des immigrants originaires de pays économiquement pauvres, Montréal voyait s'accroître sur son territoire une population défavorisée se concentrant notamment dans des secteurs défavorisés de la ville.

Favreau et Fréchette (1995) ont abondé dans le même sens, mais outre les facteurs socioéconomiques de pauvreté associés à des causes structurelles liées à

l'économie de marché, ils ont identifié aussi deux autres raisons susceptibles d'expliquer la persistance de la pauvreté au sein de la population. Ces raisons sont d'ordre *sociosanitaires* ou psychologiques, la pauvreté des personnes résultant de leur incapacité à s'adapter à la modernisation de la société, ou s'inscrivant dans une culture transmise de génération en génération et qui, de plus, a été renforcée par l'assistance sociale.

1.1.2 Les conséquences de la pauvreté

Au-delà des statistiques qui montrent l'ampleur de la pauvreté, c'est surtout ses répercussions sur les personnes, les communautés et les quartiers qui deviennent une source de préoccupation. Que ce soient des problèmes «de santé, d'emploi, de décrochage scolaire, de logement ou d'alimentation, par exemple», (O'Sullivan, 2007, p. 54), les conséquences de la pauvreté sont bien étudiées. Ulysse (2009) fait observer qu'un enfant pauvre risque de vivre 10 ans de moins qu'un enfant riche. La pauvreté infantile est aussi associée à des problèmes de santé et à des retards dans le développement, «à des problèmes émotionnels et de comportement, ainsi qu'à des performances scolaires moins bonnes» (MSSS, 2007, p. 115). Ces conséquences ne se manifestent pas seulement sur le court terme. Le fait de vivre dans la pauvreté pendant l'enfance et l'adolescence expose à des maladies dans le futur, et ce, quel que soit le niveau de revenu que la personne gagnera plus tard. Nombré et Herscovitch (2004) abondent dans ce sens, en montrant les répercussions de la pauvreté chez les femmes, notamment chez les cheffes de familles monoparentales. Selon eux, ces répercussions sont d'ordre social et psychosocial, et se rapportent à l'insécurité, la perte de confiance, l'isolement social et l'incapacité à se prendre en charge. Considérant les conséquences et les répercussions de la pauvreté sur les personnes et

sur le territoire, le fait de vivre dans certains secteurs défavorisés de Montréal, ne risque-t-il pas aussi de compromettre la sécurité alimentaire des personnes et des ménages?

1.2 Le contexte alimentaire à Montréal

Comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire n'a pas disparu dans les pays riches, malgré la réduction de la pauvreté extrême au cours des dernières années (Paugam, 2005). L'aide alimentaire d'urgence a même augmenté avec la multiplication des banques alimentaires offrant du dépannage.

1.2.1 La définition de l'insécurité alimentaire et son ampleur au Québec

La sécurité alimentaire préoccupe le gouvernement du Québec depuis quelques décennies. Selon le Dispensaire diététique de Montréal¹ (2005), la sécurité alimentaire concerne autant la satisfaction en quantité et en qualité des aliments que la démocratisation des moyens permettant de les obtenir. Adoptant la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Direction de la santé publique précise que la sécurité alimentaire est acquise lorsque:

- les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable;
- la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales;
- chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
- l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie;

¹ Fondé en 1879, le Dispensaire diététique de Montréal, organisme à but non lucratif, a pour mission de promouvoir la santé dans les collectivités.

- les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel;
- les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine (Marier et Bertrand, 2013, p. 9).

La définition de la Direction de la santé publique a fait suite à des débats sur la sécurité alimentaire dans le monde et au Canada. C'est ainsi que, dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le droit à l'alimentation a été reconnu par les principales organisations internationales, dont l'Organisation des Nations unies (ONU). Mais «c'est en 1974, lors de la Conférence de Rome sur l'alimentation, que l'on a affirmé le droit de chacun à une alimentation convenable» (MSSS, 2008, p. 13). En 1996, au Sommet de l'Organisation mondiale de la santé et de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité alimentaire était considérée comme étant l'«accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive [...] permettant [aux individus] de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active» (FAO, 1996, par. 1). Or, il s'avère que de nombreuses personnes au Québec et à Montréal souffrent de l'insécurité alimentaire n'ayant pas accès à une nourriture suffisante et satisfaisante. D'après le Dispensaire diététique de Montréal (2005) qui cite la Direction de la santé publique, il y a insécurité alimentaire lorsque :

- on manque d'aliments;
- on en a peur d'en manquer;
- on subit des contraintes dans le choix de ses aliments, contraintes qui affectent la qualité nutritionnelle du régime (Dispensaire diététique de Montréal, 2005, p. 1).

Cette situation d'insécurité alimentaire est d'autant plus inquiétante qu'elle traduit souvent une problématique plus profonde liée à la pauvreté et à l'exclusion

sociale. Selon Tarasuk, Mitchell et Dachmer (2013), au Canada, le nombre de personnes vivant une situation d'insécurité alimentaire a atteint presque 3,9 millions en 2011, soit un peu plus de 12 % d'individus. Le MSSS (2007) rapporte qu'en 2003, le taux d'insécurité alimentaire au Québec était estimé à 13 %. Selon les données provenant de Santé Canada (2007), au Québec, en 2004:

- 8,6 % de tous les ménages et 47,9 % des ménages prestataires de la sécurité du revenu vivaient en situation d'insécurité alimentaire;
- chez les ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête, la prévalence d'insécurité alimentaire était de 18,9 %;
- 15,2 % des personnes vivant seules se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire (MSSS, 2008, p. 15).

Dans la région de Montréal, le pourcentage de personnes n'ayant pas accès à une alimentation adéquate demeure élevé. «En excluant la banlieue ouest, 40 % de la population ne dispose pas d'un approvisionnement adéquat» (Bertrand, 2006, p. 6).

1.2.2 La sécurité alimentaire dans les quartiers défavorisés

La sécurité alimentaire dans les quartiers défavorisés de Montréal a fait l'objet de plusieurs études. Dès 1989, Bertrand a réalisé une étude qui compare deux quartiers ayant de conditions socioéconomiques différentes. Cette étude avait aussi mis en relief l'accès à une moins grande variété d'aliments, la moindre qualité de ceux-ci et les prix plus élevés dans les quartiers défavorisés (Bertrand, 2006, p. 1). Bertrand, se référant à cette étude, fait les constatations suivantes:

- il y a 2 fois plus de dépanneurs dans les secteurs défavorisés que dans les secteurs nantis;
- les magasins de bannière sont moins grands;
- les prix d'aliments aussi communs que les pommes de terre sont plus élevés;

- il y a moins de choix et la qualité des aliments est inférieure (Bertrand, 2002, p. 2).

Selon Bertrand (2002), la logique du marché participerait à la production de ces inégalités spatiales, lesquelles se traduisent par l'accès inéquitable à des services commerciaux de base entre certains quartiers de Montréal et, de surcroît, par l'accès inégal entre les personnes et entre les quartiers à statut socioéconomique différent. Bertrand et Marier (2012) arrivent à peu près au même constat lorsqu'elles font observer que plusieurs personnes selon le territoire où elles résident, subissent des contraintes concernant la disponibilité des aliments, le coût, la fraîcheur et la proximité des sources d'approvisionnement.

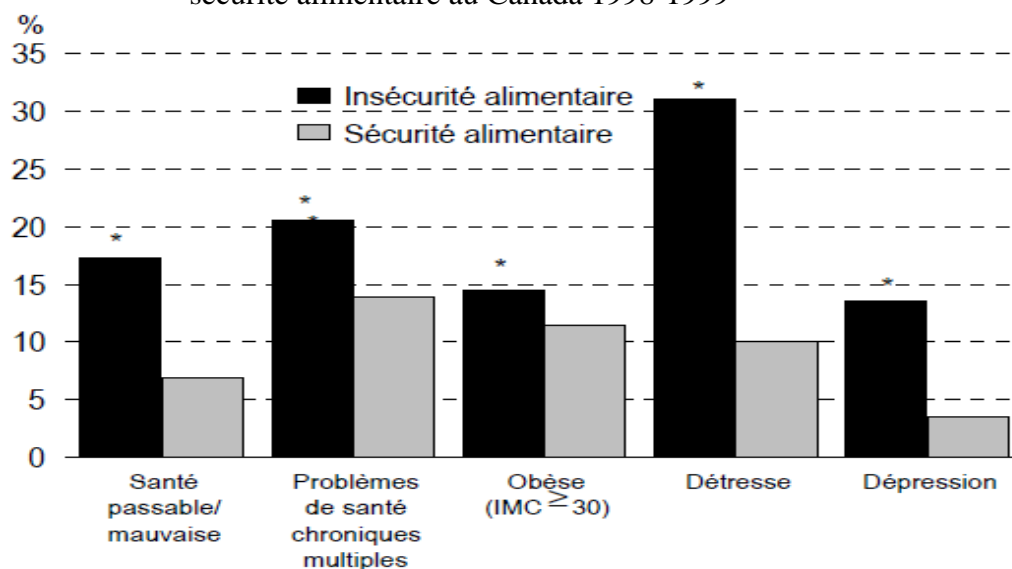
Ces sources d'approvisionnement assurant une accessibilité alimentaire en termes de coûts ne se répartissent pas de façon équitable sur le territoire, ce qui peut influencer le prix des aliments dans certains secteurs de la ville (Dispensaire diététique de Montréal, 2005). Il a été démontré la présence élevée des dépanneurs dans les quartiers défavorisés, à l'exception des quartiers multiethniques où les commerces ont tendance à être plus spécialisés. Or, la domination des dépanneurs et la faible présence de magasins de grande surface font que l'accessibilité alimentaire en termes de coûts dans plusieurs quartiers de Montréal est déficiente. «La taille des magasins d'alimentation s'avère le seul facteur associé au coût du PPN [panier à provisions nutritif]: dans tous les territoires, plus la superficie des magasins disponibles augmente, plus le coût du PPN diminue» (Dispensaire diététique de Montréal, 2005, p. 2). Ainsi, un quartier densément peuplé et défavorisé risque d'afficher des coûts des produits alimentaires plus chers qu'un territoire où il y a davantage de magasins à grande surface.

Dans son bilan pour 2009, Moisson Montréal affirme que l'Aide sociale et l'assurance chômage sont les principales sources de revenus pour 66,0 % des personnes vivant une insécurité alimentaire (Moisson Montréal, 2009, p. 17). Ceci signifie que les prestataires de l'aide sociale et les catégories sociales défavorisées économiquement et socialement sont celles qui sont les plus susceptibles d'être affectées par l'insécurité alimentaire.

1.2.3 Les impacts de l'insécurité alimentaire sur la santé

L'évaluation des conséquences de l'insécurité alimentaire sur la santé physique et mentale et sur la qualité de vie des personnes préoccupait peu les chercheurs au cours des années 1990, en raison des difficultés qu'ils rencontraient pour les cerner (Hamelin et Bolduc, 2003). Toutefois, à la fin des années 1990, influencées par les études états-uniennes, les études québécoises sur l'insécurité alimentaire en identifient des indicateurs. Che et Chen (2001) ont montré que l'insécurité alimentaire et la mauvaise alimentation qui l'accompagne peuvent avoir des conséquences néfastes pour les ménages et les individus, comme la dépression, par exemple (Figure 1.2). Hamelin, Beaudry et Habicht (2002) font des observations qui vont dans le même sens. En effet, étudiant les impacts de l'insécurité alimentaire des ménages à faible revenu à Québec, ces auteurs mettent en lumière des manifestations d'ordre comportemental, physiologique et psychologique qui l'accompagnent (Morency, 2007). Sur le plan physiologique, cette insuffisance entraîne la faim, la perte d'appétit, la fatigue et la maladie. Sur le plan psychologique, les personnes sont contraintes d'agir à l'encontre des normes et valeurs établies. Elles connaissent la détresse et la perte de dignité et ont plus souvent recours à la criminalité (Tarasuk, 2001).

Figure 1.2 : Prévalence de certaines caractéristiques de la santé, selon la situation de sécurité alimentaire au Canada 1998-1999



Source des données : Enquête nationale sur la santé de la population, échantillon transversal, Fichier santé, 1998-1999

* Valeur significativement plus élevée que pour la sécurité alimentaire ($p \leq 0,05$)

Source: Che et Chen, 2001

En résumé, l'insécurité alimentaire a des impacts sur la santé physique et psychologique. Elle influe sur la capacité à bien fonctionner sur les plans personnel, professionnel et parental. Quant aux enfants, les répercussions se font surtout sentir sur leur développement et sur leur capacité d'apprentissage. Comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire limite la capacité des individus à prendre en charge leur destinée, compromettant ainsi leur futur en tant qu'acteur de leur propre vie.

1.3 Mesures, interventions et stratégies pour lutter contre l'insécurité alimentaire

Le gouvernement québécois, en votant à l'unanimité à l'Assemblée nationale la Loi 112 en 2002, s'impose comme un pionnier en Amérique du nord en établissant la lutte contre la pauvreté comme une priorité du gouvernement (Dufour, 2004; O'Sullivan, 2007). La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont devenues dès lors des problèmes qu'il fallait éliminer au sein de la société. En raison du processus politique qui l'a créée, puisqu'elle résulte de la mise en œuvre de l'action conjointe des groupes sociaux et du gouvernement, cette loi est considérée comme une innovation politique.

1.3.1 Gouvernement du Québec et soutien à la sécurité alimentaire

Le soutien du gouvernement du Québec à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion résulte de la concertation entre plusieurs groupes sociaux. «Lors des travaux parlementaires entourant l'étude du projet de loi 112, de nombreux groupes montréalais – publics, syndicaux, communautaires, économiques – prennent, à nouveau, un temps d'arrêt pour se pencher spécifiquement sur la question de la pauvreté» (Nombré et Herscovitch, 2004, p. 7). Il en résulte un plan de lutte contre la pauvreté échelonné sur une période de cinq ans, articulé autour de deux points:

- l'emploi est la première solution pour assurer la sécurité économique et l'inclusion sociale des personnes aptes au travail;
- une protection accrue doit être accordée aux personnes qui ont de sévères « contraintes à l'emploi » (incapacités physiques ou mentales) (O'Sullivan, 2007, p. 55).

Ce plan devait permettre de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et, par le fait même, contrer l'insécurité alimentaire, qui menaçait la cohésion sociale du Québec. À l'échelle montréalaise, le gouvernement et la ville de concert ont aussi

adopté des mesures allant dans le sens de la sécurité alimentaire. «Les préoccupations du Québec à l'endroit de l'insécurité alimentaire des familles remontent au début des années 1990» (Hamelin et Bolduc, 2003, p. 60). Mais, c'est en 2002, que le gouvernement, en adoptant la Loi 112, inscrit légalement les mesures de soutien à la sécurité alimentaire. En effet, l'article 9.4 de la loi 112 précise que les actions en sécurité alimentaire doivent «favoriser, pour les personnes et les familles en situation de pauvreté, l'accès, en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui leur permette de faire des choix alimentaires éclairés» (Gouvernement du Québec, 2002). En adoptant le budget en 2001, le gouvernement a voulu contribuer à la mise en place des mesures de sécurité alimentaire en subventionnant trois initiatives:

- le soutien alimentaire aux élèves des écoles secondaires défavorisées (21 millions de dollars alloués au ministère de l'Éducation du Québec);
- le soutien au Club des petits déjeuners du Québec (3,8 millions de dollars);
- le soutien à la sécurité alimentaire des communautés (10 millions de dollars alloués au MSSS) (MSSS, 2008, p. 7).

Selon le MSSS, le Programme National de Santé publique 2003-2012 vise à diminuer l'insécurité alimentaire à moins de 8 % pour la province et à consolider «des actions relatives à la concertation locale et régionale en sécurité alimentaire» (MSSS, 2003, p. 46). Ces actions doivent favoriser la disponibilité et l'accessibilité à des aliments sains et nutritifs pour la population. En réduisant la prévalence de l'insécurité alimentaire, le ministère cherche à améliorer la santé de la population et à réduire les inégalités. Car certains problèmes de santé observés plus fréquemment dans les quartiers défavorisés, sont directement reliés à l'insécurité alimentaire. Mais la recherche de la sécurité alimentaire par l'amélioration de la santé, de l'avis du ministère, est indissociable à la prise en considération des saines habitudes de vie. En ce sens, le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes s'inscrit dans la continuité des autres mesures visant l'autonomie alimentaire. Contrairement

aux autres plans, celui-ci veut accentuer ses actions sur les milieux de vie. «Pour parvenir à améliorer de façon durable les habitudes alimentaires des jeunes et de leur famille, il faut faire en sorte que les milieux de vie facilitent les choix alimentaires sains» (MSSS, 2012, p. 18). La sécurité alimentaire, la production, la transformation et la distribution alimentaires, ainsi que les milieux particuliers, tels que les établissements scolaires, les municipalités, constituent les axes d'interventions du plan d'action des saines habitudes alimentaires.

1.3.2 Montréal et sa stratégie pour atteindre la sécurité alimentaire

En matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la Ville de Montréal a développé trois axes d'intervention pour structurer l'approche régionale:

- prévenir l'apparition de la pauvreté;
- mobiliser les acteurs locaux pour soutenir les personnes aux prises avec la pauvreté;
- intégrer les différentes interventions sectorielles visant certains groupes de personnes confrontées à des problèmes particuliers comme l'itinérance, la toxicomanie ou la santé mentale (ASSS², 2009, p. 21).

En 2002, la Ville de Montréal signait un contrat avec le gouvernement du Québec en vue de lutter contre la pauvreté. Cette entente comportait un volet d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté. En effet, chaque année, le Ville de Montréal devait recevoir du gouvernement un montant estimé à cinq millions de dollars (Ministère des Affaires municipales et des régions, 2002). Il s'agissait, entre autres, d'aider les personnes défavorisées à s'insérer et à s'intégrer à la société québécoise. En matière de sécurité alimentaire, à l'échelle régionale, trois objectifs

² Sigle utilisé pour désigner l'Agence de la santé et des services sociaux.

étaient poursuivis (MSSS, 2008). Il s'agissait de créer des conditions favorables à la multi-dimensionnalité que la sécurité alimentaire implique par des actions multidimensionnelles et intersectorielles où devaient intervenir les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Le deuxième objectif se rapportait aux actions sur les déterminants de la sécurité alimentaire. Les actions sur les caractéristiques socioéconomiques, les facteurs biologiques, l'environnement et les produits sains peuvent permettre «d'obtenir des résultats si elles sont synergiques et maintenues à long terme» (MSSS, 2008, p. 24). Le troisième objectif visait à répondre à des besoins alimentaires d'urgence, à travers le dépannage alimentaire par exemple.

1.3.2.1 Sécurité alimentaire et Programme de soutien au développement

Selon l'ASSS de Montréal (2009), la Direction de la santé publique, en partenariat avec la Ville de Montréal et Centraide, soutient un programme de développement social local depuis 1997. «Déjà, en 2002, le cadre de référence du programme régional en sécurité alimentaire privilégiait les actions entreprises dans une perspective de développement durable» (Bertrand et Marier, 2008, p. 14). Ce lien entre la sécurité alimentaire et le développement durable à l'échelle régionale rejoint la politique gouvernementale de développement durable dans la mesure où il est question, entre autres, de produire et consommer de façon responsable. Le Programme de soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal a pour but de faire en sorte que les individus consomment davantage des aliments sains. Cette mission se déploie en trois objectifs:

- améliorer l'accès aux aliments sains, plus spécifiquement aux fruits et légumes frais, en priorisant les secteurs défavorisés et mal approvisionnés.

- mobiliser les citoyens et les acteurs locaux pour l'identification et l'implantation de solutions durables afin d'améliorer l'accès aux aliments santé.
- assurer la complémentarité des activités reliées aux enjeux alimentaires locaux dans une perspective de développement durable, incluant la transmission de connaissances et d'habiletés culinaires, l'offre des commerces, les liens avec les producteurs, l'aménagement urbain, le transport, le lobbying sur le revenu, le logement, etc. (Bertrand et Marier, 2008, p. 16).

La stratégie de ce programme est la mobilisation des citoyens, des divers intervenants et des décideurs locaux dans le but, entre autres, de lutter contre les inégalités sociales.

1.3.3 Les organismes communautaires et la sécurité alimentaire

Au Québec, les organismes communautaires occupent une place importante dans la lutte contre la faim, en mettant à la disposition de la population défavorisée des banques alimentaires, ainsi que d'autres ressources visant à lutter contre l'insécurité alimentaire. Depuis 2002, de nombreux organismes participent à la mise en place d'initiatives en cette matière. «De nombreux partenaires prennent part aux efforts de concertation: les organismes communautaires, les municipalités, les conférences régionales des élus, etc.» (MSSS, 2008, p. 3). Ces organismes qui œuvrent contre la pauvreté et l'exclusion sociale, travaillent aussi pour la sécurité alimentaire au sein des collectivités.

1.3.3.1 Les organismes de dépannage alimentaire

Le budget du gouvernement pour la sécurité alimentaire est destiné en partie aux organismes communautaires offrant du dépannage et contribuant à l'autonomie alimentaire. Concernant le dépannage alimentaire, les «activités qui y sont rattachées comprennent notamment le don d'aliments en provenance de banques alimentaires, de comptoirs alimentaires et de soupes populaires» (MSSS, 2008, p. 26). Le montant qui y est consacré est conforme aux orientations des ministères de 2007-2012, la Direction de la Santé publique octroie 25 % du budget pour les activités offrant de l'aide alimentaire. Le reste du budget, c'est-à-dire le 75 % restant, est destiné à l'autonomie alimentaire dans la région de Montréal.

Certains auteurs pensent que le dépannage alimentaire est inefficace pour contrer l'insécurité alimentaire. «La prolifération des comptoirs de dépannage alimentaire a débouché sur la formation d'un réseau parallèle non marchand de distribution alimentaire qui contribuerait à perpétuer l'insécurité alimentaire qui prévaut dans notre société» (Rouffignat *et al.*, 2002, p. 8). En s'appuyant sur les organismes offrant du dépannage alimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire, les initiatives nationales, régionales et locales risquent d'obtenir des résultats mitigés, puisque peu de personnes parmi celles qui souffrent de l'insécurité alimentaire utilisent ces services. «En effet, l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1998-1999 indique que ce sont seulement 22 % des personnes en situation d'insécurité alimentaire qui y ont recours» (Che et Chen, 2001, p. 21). L'un des éléments évoqués qui limite la participation des personnes aux organismes d'aide, «est sans nul doute la honte qui s'attache au fait d'avoir besoin de recourir à une ressource d'aide» (Tremblay, 2010, p. 266). Le dépannage alimentaire ne constituerait donc pas une façon adéquate d'atteindre la sécurité alimentaire aux échelles nationale, régionale et locale.

1.3.3.2 Les groupes alternatifs au dépannage alimentaire

«Une ressource communautaire se définit comme alternative lorsqu'elle se veut un lieu d'invention et de créativité où sont élaborées des stratégies originales d'intervention» (Rouffignat *et al.*, 2002, p. 9). Les pratiques alternatives en sécurité alimentaire se sont développées en marge des groupes de dépannage alimentaire, en raison de «leur petit volume de participants à ce jour et, pour certaines d'entre elles, vu leur dépendance au système de récupération pour leur approvisionnement» (Bilodeau, 2006, p. 14). L'objectif de ces groupes consiste à aller au-delà de l'aide alimentaire immédiate par une approche visant la solidarité sociale. En ce sens, ces groupes en sécurité alimentaire «développent des pratiques dites alternatives en matière de soutien alimentaire cherchant d'abord à aider les personnes à “retomber sur leurs pieds” puis à développer leur potentiel» (Rouffignat *et al.*, 2002, p. 10). Toutefois, des défis guettent ces groupes. Ils doivent divorcer avec «une vision étroite de service et à créer des espaces de risque et une ouverture au changement interne, tout en maintenant une certaine continuité avec une vision globale de développement social et durable» (Panet-Raymond, Rouffignat et Dubois, 2002, p. 117). Autrement dit, si les groupes alternatifs peuvent contribuer à la sécurité alimentaire en participant à la prise en charge individuelle et collective, il demeure qu'ils ne peuvent seuls assurer la sécurité alimentaire. Ceci rejoint les conclusions plus globales d'une étude récente sur les initiatives locales et la lutte contre la pauvreté qui mobilisent des ressources de l'économie sociale (Klein et Champagne, 2011).

1.4 La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, stratégies peu concluantes

Lorsqu'en 2002, le gouvernement votait la loi de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Loi 112), son objectif a été de faire du Québec une des sociétés comptant

le moins de pauvres. Cet objectif a donné lieu à la mise en place d'un autre plan d'action, le Plan d'action de 2004-2009 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, lequel s'inscrit dans la même perspective et, d'après le ministère, des gains importants ont été réalisés (MESS, 2008). En effet, en se basant sur la mesure du panier de consommation, le ministère a montré que le revenu des familles monoparentales s'est amélioré. Le gouvernement du Québec (2009) prend en exemple une famille ayant un enfant de moins de cinq ans à charge. Dans cette famille, un parent travaille à temps plein au salaire minimum. De 2003 à 2008, le revenu de cette famille est passé de 19 989 \$ à 24 569 \$, ce qui correspond à une hausse de 22,9 % ou 11 % en dollars constants en 2003. D'après le gouvernement, le pourcentage de personnes détenant un emploi a aussi augmenté. De leur côté, les prestataires de l'aide sociale ont vu leur revenu s'améliorer, c'est-à-dire de 14 241 \$ en 2003 à 17 524 \$ en 2008, ce qui équivaut à une augmentation de 23,1 %. La prise en considération de l'inflation fait en sorte que cette amélioration s'établit à 11,1 %.

Il semble toutefois prématuré de soutenir que la lutte contre la pauvreté apporte des résultats concluants (Ulysse, 2009). Sachant que la politique gouvernementale de lutte contre la pauvreté visait aussi à assurer la sécurité alimentaire, il devient pertinent de se demander si les mesures gouvernementales apportent des résultats en cette matière. Selon les Banques alimentaires du Canada dans son Bilan-Faim de 2007, toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta ont constaté une diminution dans la fréquentation des banques alimentaires. La baisse la plus importante a été observée en Nouvelle-Écosse avec -21 %; le Québec fait partie des provinces où la baisse est la moins forte : «Des déclinés plus modestes ont été constatés en Saskatchewan (- 2 %), en Ontario (- 3 %) et au Québec (- 4.1 %)» (Banques alimentaires Canada, 2007, p. 13). Mais cette baisse peut masquer des réalités plus complexes. Ainsi à l'échelle de Montréal, le nombre de personnes aidées

de l'aide alimentaire a crû de 22 % en 2010 (Le Blanc, Raynault et Lessard, 2011), tandis que plus de 140 000 personnes en ont bénéficié mensuellement.

Les informations du gouvernement doivent être considérées avec prudence. En effet, comme nous l'avons vu, il demeure que les prestataires de l'aide sociale continuent à constituer la majorité des ménages aidés de l'aide alimentaire en 2012, soit 61,5 % (Banques alimentaires Canada, 2012), en dépit du fait que leur revenu ait été bonifié au cours des dernières années. Le recours à l'aide alimentaire est également une pratique fréquente chez les personnes seules puisqu'elles représentent 32,1 % des utilisateurs. Par ailleurs, 10,8 % des ménages aidés sont sur le marché du travail. Sur le plan strictement économique, travailler et bonifier le revenu d'une personne ne constituent plus un moyen de l'affranchir des conditions qui conduisent à l'appauvrissement (Klein et Champagne, 2011).

En résumé, comme dans l'ensemble des pays membres de l'OCDE, la pauvreté tant économique que sociale persiste dans la société canadienne, notamment dans les quartiers des grandes métropoles. La pauvreté, comme l'insécurité alimentaire, a des conséquences néfastes sur le plan individuel et collectif. Le gouvernement québécois, à travers la Loi 112 a adopté des plans, financé les organismes offrant du dépannage alimentaire ainsi que les groupes alternatifs, mais les résultats semblent mitigés puisque les récentes études montrent une augmentation de la concentration de la pauvreté dans les régions métropolitaines au Canada, y compris à Montréal (Ades, Apparicio et Séguin, 2012).

1.5 L'objectif, les questions et hypothèses de recherche

L'objectif principal de notre recherche consiste à analyser les ressources mobilisées par les initiatives locales dans leur lutte contre la pauvreté. La question principale de notre recherche est la suivante: Par quels moyens les initiatives locales en sécurité alimentaire contribuent-elles à lutter contre la pauvreté à Montréal? Pour répondre à cette question, nous inspirant des résultats d'une recherche sur les initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion réalisée au CRISES (Klein et Champagne, 2011), nous avançons l'hypothèse que la lutte contre la pauvreté ne réside pas tant dans l'atteinte de la sécurité alimentaire; elle réside dans une action collective ancrée territorialement où la recherche de la sécurité alimentaire occupe un rôle important parmi plusieurs types d'actions menées de façon coordonnée.

Première question et hypothèse secondaire:

Quelle incidence les initiatives locales en sécurité alimentaire ont-elles sur l'estime de soi des personnes? Nous avançons l'hypothèse que les initiatives locales en sécurité alimentaire renforcent l'identité et la reconnaissance, ce qui participe à la revalorisation de l'estime de soi des individus.

Deuxième question et hypothèse secondaire:

De quelle façon les initiatives locales en sécurité alimentaire sortent-elles les personnes de leur isolement? Nous affirmons que par l'action collective, les initiatives locales en sécurité alimentaire sortent les personnes de leur isolement en favorisant la création des liens sociaux.

Troisième question et hypothèse secondaire:

Quelle influence les initiatives locales en sécurité alimentaire exercent-elles sur les capacités individuelles et collectives des citoyens? Nous soutenons que les initiatives locales mobilisent les ressources et favorisent le capital humain, ce qui contribue au renforcement des capacités d’agir de la collectivité à lutter contre la pauvreté.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Dans le précédent chapitre, nous avons examiné l'ampleur de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, plus spécifiquement à Montréal, et nous avons également vu que les politiques gouvernementales se sont avérées inefficaces pour les éradiquer. Ce deuxième chapitre présente le cadre théorique sur lequel s'appuie cette étude ainsi que le cadre conceptuel et méthodologique de la recherche. En premier lieu, nous aborderons l'apport de la théorie de la mobilisation des ressources et l'effet structurant de l'initiative locale. Dans la deuxième partie, nous définirons nos concepts-clés, à savoir l'estime de soi, le lien social, la capacité, l'action collective, le développement et le territoire. De nos concepts-clés, nous avons dégagé des variables et des indicateurs qui nous ont permis de recueillir nos données de terrain. La troisième partie présentera notre cadre méthodologique, et renseignera sur les étapes que nous avons suivies pour réaliser cette recherche.

2.1 La théorie de la mobilisation des ressources et l'effet structurant de l'initiative locale

Pour connaître les moyens qu'utilisent les initiatives locales en sécurité alimentaire leur permettant de lutter contre la pauvreté, nous nous appuyons sur la théorie de la mobilisation des ressources (Klein et Fontan, 2003). Toutefois, l'identité et l'appartenance constituent deux notions négligées par la théorie et qui s'avèrent indispensables à la mobilisation des ressources endogènes et exogènes, ce qui nous oblige à recourir à d'autres auteurs (Caillouette, 2009; Klein, Fontan et Tremblay, 2011; Klein et Champagne, 2011; Melucci, 1978, 1997; Maheu, 1991) pour

compléter la théorie de la mobilisation des ressources. Pour cela, nous utiliserons le modèle de l'effet structurant de l'initiative locale.

2.1.1 La théorie de la mobilisation des ressources

La théorie de la mobilisation des ressources comprend trois versions (Comeau, 2012). Inspirée du livre *The Logic of Collective Action* (Olson, 1971), elle est née aux États-Unis dans un contexte sociopolitique de forte mobilisation sociale. Selon la première version, les acteurs s'engagent dans l'action collective, parce qu'ils tirent des bénéfices à la fin et «pendant l'action: création de liens sociaux, apprentissages, réalisation de soi et reconnaissance de son apport au groupe» (Comeau, 2012, p. 68). D'après la deuxième, les ressources recueillies rendent crédible et possible la réussite de la cause ou de la lutte contre la pauvreté, défendue par l'organisation. La troisième version explique que les individus sont mobilisés, parce qu'ils sont motivés par des opportunités politiques et économiques.

Pour Durand, cette théorie explique le rôle «des facteurs politiques, organisationnels et stratégiques dans la formation et l'évolution des mouvements sociaux, appréhendés de manière purement rationnelle et instrumentale» (Durand, 1993, p. 212). Elle stipule que les personnes entreprennent des actions collectives dans le but de satisfaire leurs propres intérêts et non dans l'intérêt commun. En effet, l'émergence d'une action collective de mobilisation sociale intervient lorsque survient une crise, les individus se sentent alors marginalisés (Klein et Fontan, 2003). Le sentiment de marginalisation leur sert de catalyseur pour amorcer des actions collectives qui ont la capacité de se transformer en mouvements sociaux. En se transformant en mouvement social, celles-ci ne défendent plus les intérêts particuliers, mais visent à mettre fin au processus d'atomisation qui déstructure la

communauté locale. Dès lors, l'objectif de l'action collective ne consiste plus uniquement à défendre les intérêts d'un groupe spécifique d'individus, elle vise également la transformation sociale.

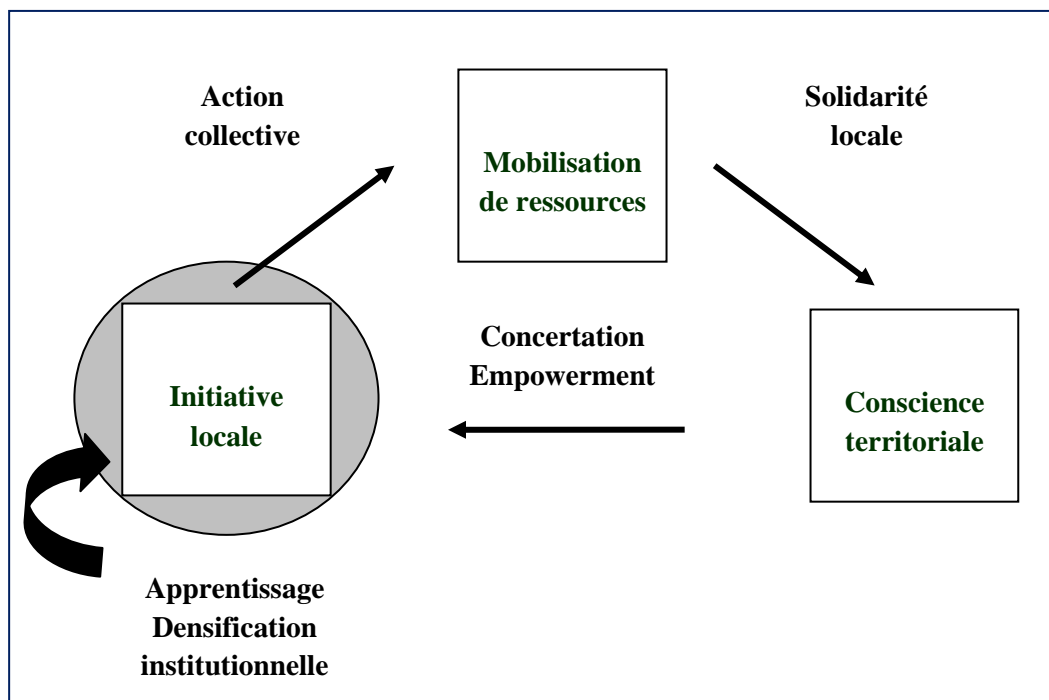
La force des actions collectives dépend de la capacité d'organisation de la collectivité et de ses effets sur la population (Klein et Fontan, 2003). Il s'agit, pour les acteurs impliqués dans ces actions collectives, de privilégier certaines actions susceptibles de contrer la pauvreté et l'exclusion sociale, au détriment d'autres choix d'actions. Ceci sous-entend que les acteurs se comportent aussi de façon rationnelle (Melucci, 1997). Ce qui nous amène à considérer aussi l'étude des mouvements sociaux d'inspiration européenne qui s'intéresse aussi à l'apport de l'identité dans la compréhension de l'action collective (Maheu, 1991). Ce qui revient, selon nous, à considérer non seulement les intérêts communs que promeuvent les acteurs, mais leur culture, puisque des actions collectives sont porteuses d'identité collective dans les luttes sociales dans lesquelles elles s'inscrivent. La lutte des acteurs devient dès lors une lutte pour défendre les intérêts et l'identité des groupes défavorisés. Dans ce contexte, nous pouvons dire que les organisations locales participent au «développement économique local, à la gouvernance locale» et à la mise en œuvre «des activités productrices faisant d'eux des "entrepreneurs sociaux"» (Klein et Fontan, 2003, p. 18).

La théorie de la mobilisation des ressources nous permet de procéder à l'analyse de la capacité organisationnelle de l'initiative au sein de la collectivité. Le modèle de l'effet structurant de l'initiative locale (Klein, Fontan et Tremblay, 2011), quant à lui, nous permet de déterminer les effets structurants de l'initiative au sein de la collectivité. Ceci nous permet de connaître de quelle façon une initiative locale met en œuvre les moyens dont elle dispose pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

2.1.2 L'effet structurant de l'initiative locale

L'initiative locale correspond à un projet, individuel ou collectif, élaboré dans le but de résister à l'effet déstructurant des changements extérieurs sur la collectivité locale (Klein, Fontan et Tremblay, 2011). La première étape correspond au lancement de l'initiative, en repérant un acteur ou une organisation qui en fera la promotion. En l'absence d'organisation, il faudra créer une nouvelle structure (Tardif, 2007). Le projet suscite des réactions positives ou négatives au sein ou à l'extérieur de la collectivité. Les réactions issues de la collectivité témoignent du rapport de force qui existe entre les acteurs ainsi que les ressources susceptibles d'être mobilisées. Si les réactions proviennent de l'extérieur, elles témoignent de la concurrence entre les acteurs provenant de territoires différents voulant s'appropriier les ressources. Les discussions entourant la pertinence du projet amènent ces leaders à faire des compromis, ce qui transforme le projet en un projet d'intérêts collectifs et suscite l'adhésion d'autres acteurs. Individuel au départ, le projet devient dès lors une action collective et mobilise des ressources endogènes et exogènes, lesquelles sont indispensables à sa réussite. Ces mobilisations en faveur du projet densifient à la fois les relations et la solidarité entre les acteurs et le tissu social, tout en leur permettant de développer un plus fort sentiment d'appartenance au territoire local. La troisième étape correspond à la transformation du sentiment d'appartenance en conscience territoriale. Celle-ci amène les acteurs à créer des structures de régulation des conflits, à faire des compromis et à agir en partenariat et de façon collective pour le bien de la collectivité. De plus, ces «partenariats [...] pourront, s'ils se pérennisent et se multiplient, conduire à des formes organisationnelles spécifiques à la collectivité territoriale en cristallisant les apprentissages et les expérimentations» (Tardif, 2007, p. 72). L'échec de certaines initiatives locales ou leur incapacité à sortir la collectivité de la pauvreté et de l'exclusion, pourrait être expliqué par le fait qu'elles n'atteignent pas toutes ces étapes vitales.

Figure 2.1 Cycle et effet structurant de l'initiative locale



Source: Klein (2011)

L'apport de la théorie de la mobilisation des ressources et du modèle de l'effet structurant de l'initiative locale à l'analyse, s'explique par le fait que la première nous permet de comprendre pourquoi et comment les personnes se mobilisent pour sortir d'une situation de marginalisation, et le second nous permet de restituer à l'identité et l'appartenance territoriales leur importance dans un projet de transformation sociale.

2.2 Cadre conceptuel

Bien que les concepts de développement et territoire soient pertinents dans le cadre de cette étude, parce qu'une lutte efficace contre la pauvreté s'inscrit dans un processus de développement socioterritorial, parce que aussi le territoire constitue une ressource mobilisable pour les initiatives locales, nous avons limité notre recherche à quatre concepts-clés. Ces concepts sont l'estime de soi, le lien social, l'action collective et la capacité.

2.2.1 Estime de soi

Il n'existe pas de consensus sur la définition de l'estime de soi. Les chercheurs ne s'entendent pas non plus sur les éléments qui la constituent. Selon Saint-Paul (1999), concernant l'estime de soi, la littérature fait état de deux grands courants. «Le premier, dont le chef de file est Virginia Satir, insiste sur l'importance et la valeur intrinsèques de l'être humain» (Saint-Paul, 1999, p. 9). En effet, selon ce courant, la valeur d'un individu s'exprime par le fait que cet individu est un être humain. Une autre approche affirme que les êtres humains possèdent un «soi essentiel», comparable «à un diamant, qui peu à peu se recouvre des voiles de la personnalité» au fur et à mesure que l'individu s'adapte à son milieu et trouve des moyens pour y survivre tant bien que mal» (Idem, p.10). Selon Saint-Paul, cette conception de l'estime de soi s'avère rassurante et déculpabilisante, notamment pour les personnes ayant une estime de soi défaillante. Les critiques de ce courant lui reprochent de vouloir toujours déculpabiliser les individus quel que soit leur action, ce qui en fin de compte, n'aide pas vraiment ces personnes.

Le second courant insiste, quant à lui, sur le *bien vivre* au lieu de sur le *se sentir bien* (Saint-Paul, 1999). Il s'agit d'une différence importante entre les deux

courants dans la mesure où le second courant met l'accent «sur le fait que, pour avoir une bonne estime de soi, il faut pouvoir compter sur soi-même et en particulier sur sa capacité de penser clairement et d'agir en accord avec son propre jugement» (Saint-Paul, 1999, p. 11). En se basant sur les différentes composantes du concept qu'elle a recensées, Saint-Paul définit l'estime de soi comme:

L'évaluation positive de soi-même, fondée sur la conscience de sa propre valeur et de son importance inaliénable en tant qu'être humain. Une personne qui s'estime se traite avec bienveillance et se sent digne d'être aimée et d'être heureuse. L'estime de soi est également fondée sur le sentiment de sécurité que donne la certitude de pouvoir utiliser son libre arbitre, ses capacités et ses facultés d'apprentissage pour faire face de façon responsable et efficace aux événements et aux défis de la vie (Saint-Paul, 1999, p. 20).

Cette définition laisse entendre qu'un individu qui développe une bonne estime de soi serait plus enclin à participer aux actions susceptibles d'améliorer ses conditions de vie et à connaître du succès dans ces actions. Or, d'après Martinot (2001; 2008), le rapport entre l'estime de soi et la réussite n'est pas bien établi et la science ne permet pas d'affirmer que l'estime de soi favorise la réussite. Au lieu d'accroître l'estime de soi, il serait mieux de valoriser les efforts qui mènent aux réussites. Par ailleurs, une estime de soi élevée fournirait la confiance indispensable pour s'attaquer à des problèmes difficiles et permettrait aux personnes de tirer de la satisfaction de leurs réussites (Martinot, 2001).

Ce qu'il faut comprendre est que la stigmatisation concerne des personnes, des groupes, voire une collectivité entière (Tremblay et Klein, 1997). Une action collective territorialisée qui vise à accroître l'estime de soi meurtrie constituerait un élément important dans la lutte contre l'éradication de la pauvreté, l'exclusion sociospatiale et la discrimination. Comme l'a rapporté Martinot: «La reconnaissance de l'existence d'une discrimination dirigée contre soi a des conséquences négatives

directes pour l'estime de soi, elle est aussi la condition nécessaire pour améliorer l'identification au groupe [...]» (Martinot, 2008, p. 110). Selon cette auteure, le fait de s'identifier au groupe favorise les actions collectives, lesquelles sont essentielles pour amorcer une transformation sociale.

2.2.2 Lien social

Comme nous l'avons vu, les représentations et les expériences vécues de la pauvreté sont liées aux conditions de développement économique et à l'intensité des liens sociaux (Paugam, 2005). Farrugia (1997), considère le lien social comme ce qui favorise la solidarité entre les individus d'une même collectivité, il rend possible la vie en commun, et œuvre contre les forces centrifuges qui menacent la cohésion sociale. Farrugia définit le lien social ainsi:

Le lien social est constitué d'une agrégation de valeurs distinctes, intégrées ou dissociées, centripètes et centrifuges. Ces valeurs associées ou dissociées qui composent le lien social sont de cinq sortes : affectives, éthiques, religieuses, politiques et économiques (Farrugia, 1997, p. 30).

Le lien social devient ce qui permet le vivre-ensemble en entretenant les forces centripètes et en neutralisant les forces centrifuges auxquelles sont soumises une communauté ou une société. Toute «[l]a pensée sociologique de Comte à Durkheim, en passant par Tönnies, est entièrement préoccupée de comprendre le lien social» (Farrugia, 1993, p. 209). Tönnies qui s'intéresse à la vie en communauté, définit les liens sociaux en fonction des indicateurs tels l'âge, le sexe, les clans ou les lignages (Bélanger, 2008). Sa conception du lien social diffère de la conception contractuelle qui fait du lien social un contrat social et à laquelle adhèrent plusieurs

auteurs: «Il n'est pas nécessaire, pour parler de contrat social, qu'il y ait eu un acte contractuel historique réel qui aurait donné naissance à la société. Le contrat étant ce qui fonde à la fois en légitimant mais aussi, simplement, pragmatiquement, en rendant possible le lien social» (Mbonda, 2003, p. 18). Il y a une différence marquée entre les défenseurs de la thèse du contrat social et ceux qui soutiennent l'idée d'une communauté naturelle fondée sur des valeurs partagées, alors que l'enjeu du contrat social concerne l'équité et le partage des ressources.

Mais comment soutenir une communauté fondée sur des valeurs communes, sachant que les sociétés postindustrielles constituent des sociétés pluralistes et multiculturelles? Durkheim (1893) distinguait la solidarité organique dans les sociétés industrielles et la solidarité mécanique dans les sociétés dites primitives (Rhein, 2002). La solidarité mécanique est fondée sur des ressemblances, la proximité et des valeurs partagées. Il s'agit d'une société dont la production est faiblement différenciée. La société organique, elle, se caractérise par l'interdépendance et la complémentarité entre les individus. Il revenait à l'État de garantir l'intégration sociale entre les individus. Durkheim constatait que la Révolution industrielle et l'affirmation de l'individualisme avait pour effet d'affaiblir le lien social. Cette idée est reprise par plusieurs auteurs actuels, dont Helly pour qui «les individus ne peuvent reconnaître la réalité de leur enracinement social et de leur communalité vu la prégnance de l'organisation de la société sur la base des préceptes libéraux et des forces du marché qui les portent à se percevoir comme des atomes et des adversaires en compétition» (Helly, 1999, p. 23).

La transformation de l'État-providence en État gestionnaire incapable de lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion socio-spatiale, fait en sorte qu'il ne représente plus le seul garant du lien social (St-Germain, Ulysse et Lesemann, 2007). Les mouvements sociaux, par leurs actions collectives, renouvellent la pertinence du

lien social et participent à la création de diverses pratiques de solidarité (Hamel, 1997). En effet, les collectivités développent des associations qui s'appuient sur le territoire local, qui permettent la création de liens sociaux, notamment en faisant «du quartier un lieu de liens apparemment ouverts et non-discriminants» (Vermeersch, 2006, p. 53). Pour Morin et Rochefort (1998), le quartier créateur de lien social, n'est pas réduit à ses fonctions administratives, il a une histoire, des souvenirs et des expériences individuelles et collectives. C'est à travers cet espace vécu qu'il deviendrait possible de développer des projets collectifs de transformation sociale.

2.2.3 Capacité

Morgan distingue cinq types de capacité: “The capability to act, the capability to generate development results, the capability to relate, the capability to adapt and finally, the capability to integrate” (Morgan, 2006, p. 8). Toutes ces capacités sont séparées mais interdépendantes, et aucune ne représente de manière complète le concept de capacité. Il la définit ainsi: “Capacity is that emergent combination of attributes that enables a human system to create developmental value” (*ibidem.*). En d'autres termes, “Capacity has to do with people acting together to take control over their own lives in some fashion” (Morgan, 2006, p. 7).

En fait, la «notion de capacités naît dans le cadre du travail de méthode de la science économique. En l'introduisant, Sen entend proposer un amendement radical à la version de la théorie utilitariste qui y domine à la fin des années 1960» (Munck et Zimmermann, 2008, p. 82). Pour cet économiste, «ce n'est ni dans l'égalité des revenus, ni dans l'égalité des droits que réside fondamentalement la justice sociale, mais bien dans l'égalité aptitude des individus à convertir des moyens en résultats conformes à leur conception de la vie» (Maric, 2001, p. 4). Sous cet angle, une lutte

efficace contre la pauvreté implique d'augmenter les capacités des individus. Corteel et Zimmermann (2007), eux, affirment que la notion de capacité se rapporte à la capacité qu'ont les individus de transformer en réalisations les opportunités dont ils disposent. Elle implique aussi un pouvoir d'agir qui s'appuie sur des supports collectifs, et la possibilité pour l'individu de formuler ses préférences et de les mettre en avant. D'après ces auteurs, la «capacité d'une personne correspond à l'ensemble formé par les différentes réalisations (*functionings*) qu'elle est en mesure d'atteindre, ensemble dans lequel une personne est à même de choisir sa vie» (Munck et Zimmermann, 2008, p. 118). Avoir la capacité de choisir sa vie, constitue l'élément qui différencie un pauvre d'un non-pauvre dans la conception de Sen.

La notion de capacité ne concerne pas uniquement les individus, elle concerne aussi le pouvoir d'une organisation ou d'une société de respecter ses objectifs. Dans ce contexte, certains auteurs perçoivent aussi les capacités, comme l'habileté à effectuer des «tâches, à résoudre des problèmes, à fixer et à atteindre ses propres objectifs» (Plante, Chouinard et Bernatchez, 2007, p. 25). Ceci signifie que la collectivité doit se mobiliser pour acquérir des ressources nécessaires à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En se mobilisant, ces collectivités créent ou consolident leur sentiment d'appartenance communautaire et mettent en évidence par le fait même leur capital socioterritorial (Tremblay, Klein et Fontan, 2009). Le fait de renforcer le capital social des individus leur permet «de se construire en acteurs et de participer pleinement à la vie de la société» (Ulysse et Lesemann, 2004, p. 280), et de cette façon, permet de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En effet,

la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale passe désormais par a) le renforcement des systèmes de médiations, b) l'augmentation de la cohésion sociale au moyen d'interactions sociales régulières, mutuelles, accessibles et inclusives, c) le renforcement de la capacité des familles et de la communauté à développer des systèmes formels et informels d'entraide (St-Germain, Ulysse et Lesemann, 2007, p. 12).

En fait, le renforcement de la capacité d'agir dépasse le cadre de la lutte contre la pauvreté. «La capacité de chacun de faire des choix, celle d'être reconnu dans son identité et enfin, celle d'appartenir à un espace social donné» (Hamel et Silvestro, 2005, p. 95), font partie de la modernité avancée. L'action collective des mouvements sociaux s'inscrirait dans cette perspective de renforcer l'autonomie, la capacité d'agir et l'inclusion des personnes et des territoires à la société entière. Mais sans un leadership fort au sein de la collectivité, l'action collective ne pourrait inverser les tendances structurelles qui prédisposent à la pauvreté et à l'exclusion (Klein et Champagne, 2011).

2.2.4 Action collective

Selon plusieurs auteurs, «l'action collective implique la mise en commun des ressources, de même qu'un certain consensus par rapport aux buts et aux objectifs que poursuit l'action» (Hamel, Maheu et Vaillancourt (1999, p. 418). Melucci (1978), lui, y voit la lutte entre plusieurs acteurs pour le contrôle des ressources. C'est pourquoi l'auteur définit :

L'action collective comme l'ensemble des conduites conflictuelles dans un système social. Une action collective implique la lutte de deux acteurs, dont chacun se caractérise par une solidarité spécifique et s'oppose à l'autre pour l'appropriation et la destination de valeurs et ressources sociales (Melucci, 1978, p. 37-38).

Melucci distingue l'action collective conflictuelle des mouvements sociaux. Ceux-ci concernent non seulement les conduites conflictuelles, mais dépassent la sphère institutionnelle et s'«attaquent à la structure des rapports de classe d'une

société» (Idem, p. 38). Si le concept de classe a perdu sa pertinence, le potentiel de changement qu'incarnent les mouvements sociaux n'est pas à négliger, malgré le fait qu'un mouvement social n'entraîne pas nécessairement une transformation sociale (Fontan, Klein et Tremblay, 2002). Ces auteurs définissent un

mouvement social à finalité socioéconomique comme un ensemble d'actions collectives de revendication par lesquelles des acteurs locaux mobilisent, sur une base collective, des ressources afin d'exercer des pressions sur différents lieux de pouvoir. L'objectif visé par ces actions est de gagner une lutte socioéconomique dont l'enjeu consiste à assurer la viabilité d'une communauté locale (Fontan, Klein et Tremblay, 2002, p. 106).

L'action collective est utilisée depuis quelques années, pour contrer la marginalisation socioéconomique d'une partie de la population (Fontan *et al.*, 2007; Melucci, 1978). Cela se traduit en termes géographiques par le redéploiement des actions collectives à l'échelle locale. L'appartenance au territoire devient une caractéristique de ces mouvements que Touraine (1993) appelle, dès le milieu des années 1960, nouveaux mouvements sociaux. Ils désignent la mutation des mouvements sociaux dont les actions collectives diffèrent de celles du mouvement ouvrier traditionnel (Dubet, 1993). En effet, les mouvements de mobilisation concernaient davantage les droits civiques, pacifistes, féministes, écologistes ou encore régionalistes, tandis que le mouvement ouvrier qui se rapportait spécifiquement à la production et l'économie, œuvrait à l'échelle nationale.

Délaissant la confrontation avec la sphère institutionnelle, depuis les années 1980, pour adopter une approche consensuelle et participative, les nouveaux mouvements sociaux sont déterminés à la fois par les catégories sociales - comme c'était le cas dans le mouvement ouvrier - et par l'appartenance au territoire. Il s'agit pour ces mouvements sociaux de s'adapter aux conditions sociopolitiques du

capitalisme contemporain (Dionne, Klein et Tremblay, 1997), où l'État-providence perd ses capacités d'intégration sociale. Les quartiers urbains, plus spécifiquement avec les organismes communautaires, deviennent des espaces d'actions collectives où la société civile tente de contrer les processus qui entraînent la pauvreté et l'exclusion, en s'intéressant à la refondation des liens sociaux. Les organismes communautaires deviennent dès lors des lieux d'innovation sociale (Ulysse et Lesemann, 2004).

2.2.5 Le développement

Dans le monde actuel marqué par la mondialisation économique, la question relative au développement et celle liée à la qualité de vie et du cadre bâti deviennent de plus en plus interconnectés (Hamel et Silvestro, 2005). C'est que cette globalisation «des échanges, la restructuration des économies urbaines et la reconfiguration de l'État-providence ont conduit à deux types de stratégies de développement au sein des métropoles nord-américaines» (Fontan *et al.*, 2003, p. 11). Le premier type de stratégies concerne les initiatives communautaires de développement local qui visent à lutter contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion socioterritoriale. Le second type de stratégies se rapporte aux formes de gouvernance métropolitaine, donc des collaborations entre les milieux d'affaires et les pouvoirs publics visant à positionner les métropoles sur l'échelle internationale. Dans une perspective de croissance économique, les métropoles se concurrencent afin d'attirer des investisseurs étrangers dans des secteurs performants. Or l'enjeu n'est pas tant de positionner la ville en concurrence avec d'autres villes à l'échelle mondiale; l'enjeu est qu'en raison de la détérioration du tissu de protection sociale qui participe au renforcement des inégalités et de l'exclusion sociospatiales, «le cercle vertueux de la compétitivité, de

la qualité du cadre de vie et de la cohésion sociale serait sur le point d'être rompu d'une manière irrémédiable dans les grandes agglomérations urbaines» (Hamel et Silvestro, 2005, p. 93). Notre mémoire s'inscrit dans une perspective de lutte contre la pauvreté rendue possible par les initiatives locales de développement de nature communautaire ou progressiste.

2.2.5.1 Les initiatives locales de lutte contre la pauvreté: une perspective développementale

Le développement local de nature progressiste diffère du développement local libéral (traditionnel, ou par le haut) qui est préoccupé essentiellement par la dimension économique, la dimension sociale, la répartition des richesses étant négligée (Tremblay, Klein et Fontan, 2009, p. 36). Parce qu'il privilégie le contrôle collectif sur le développement, promeut la solidarité sociale, la prise en charge et l'autonomie, défend l'identité et l'appartenance contre la mainmise d'un petit groupe d'individus sur une grande partie des ressources, ce développement est de nature progressiste ou communautaire. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons aux initiatives locales ancrées dans l'économie sociale qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion socio-spatiale (Klein et Champagne, 2011). Dans cette perspective, les organisations sociales dépassent l'aide alimentaire d'urgence, par exemple, et repensent «le développement à partir d'initiatives généralement locales» (Lévesque, 2002, p. 15). Dans ce même ordre d'idées, Bourque soutient que:

Le développement des communautés est en fait un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans physique, social et économique (Bourque, 2006, p. 106).

Bourque soutient qu'une communauté correspond d'une part, à un regroupement de personnes résidant dans le quartier et d'autre part, qui ont des intérêts collectifs à l'échelle de ce quartier. Le partage des intérêts communs constitue l'un des éléments sur lesquels les acteurs s'appuient pour mobiliser les ressources leur permettant de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

2.2.5.2 La lutte contre la pauvreté au cœur du développement socioterritorial

La lutte contre la pauvreté ne repose pas sur une recherche de solutions individuelles; une lutte efficace implique des «communautés définies territorialement» (Tremblay et Klein, 1997, p. 115). Ce qui l'inscrit directement dans le processus de développement socioterritorial. En effet, «les solutions individuelles ne sont que des réactions et se manifestent comme des demandes de services; elles n'impliquent pas une sortie, mais une adaptation aux conditions de pauvreté et sont donc évaluées de façon plutôt négative» (Tremblay, 2007, p. 48). Elles assurent, au contraire, la reproduction des inégalités sociospatiales renforcées par le capitalisme avancé. Les solutions collectives, les pratiques alternatives, quant à elles, proposent des solutions durables, comme l'autonomie alimentaire, l'insertion sociale, et s'appuient sur une organisation. Les solutions durables s'attaquent aux causes qui entraînent l'appauvrissement au lieu de lutter contre les symptômes, et s'inscrivent dans le long terme.

C'est un développement fondé sur une identité territoriale partagée que Caillouette «définit comme le passage d'une logique d'actions éclatées sur un territoire à un processus de territorialisation de l'action à partir de ce territoire» (Caillouette, 2009, p. 9). Ce qui implique aussi de considérer les forces vives de la communauté, sans lesquelles il est impossible de mettre en œuvre des projets

structurants de développement. Ce type de développement vise à inclure les citoyens ainsi que la collectivité dans l'ensemble de la société (Morin et Rochefort, 1998). En ce sens, à l'instar de l'État, les organisations sociales défendent l'intérêt public et acquièrent la légitimité dans la lutte contre la pauvreté (Ulysse et Lesemann, 2004).

Le développement socioterritorial permet de dépasser «des stratégies individualistes d'enrichissement personnel qui ne peuvent garantir l'équité associée à un projet de développement» (Tremblay et Klein, 1997, p. 117). En effet, l'enrichissement personnel s'effectue souvent au détriment d'autres individus et s'inscrit parfois dans une perspective néolibérale. Et comme nous l'avons mentionné, le développement auquel nous nous référons diffère du développement local inspiré du libéralisme économique. Le développement socioterritorial s'effectue à partir des territoires à l'échelle humaine auxquels les résidents se reconnaissent (Caillouette, 2009). Il permet, grâce à la mobilisation des ressources internes et externes, de développer et de renforcer le pouvoir communautaire de ces populations en tant que collectivité et par le fait même leur permet d'être plus apte à combattre la pauvreté.

2.2.5.3 Place des initiatives locales dans la lutte contre la pauvreté

Toutes les initiatives locales ne contribuent pas à lutter efficacement contre les processus qui mènent à l'appauvrissement (Klein et Champagne, 2011). En effet, la majorité des initiatives visant à contrer la pauvreté cherchent à insérer les personnes au marché de l'emploi sans toutefois prendre en compte l'ensemble des facteurs qui composent leur situation. Or, comme nous l'avons souligné, la pauvreté est multidimensionnelle et lutter contre elle implique de considérer toutes les facettes de la situation des individus et des territoires qui y sont concernés. Aujourd'hui, «ce ne sont plus seulement les politiques publiques – fédérales, provinciales ou municipales

- qui permettent de lutter efficacement contre la pauvreté, mais bien une mobilisation territoriale concertée qui fait appel aux ressources locales et aux initiatives de la société civile» (St-Germain, Ulysse et Lesemann, 2007, p. 11). Ces initiatives de la société civile sont le résultat d'une réflexion coordonnée fondée sur la mobilisation des acteurs locaux, sur la concertation des ressources nationales, ainsi que sur la reconstitution des valeurs partagées (Ulysse et Lesemann, 2004). Elles s'inscrivent ainsi dans la mouvance des mouvements sociaux qui visent, au moyen des actions collectives, à assurer un changement social. Ce changement social concerne la reconstitution des liens sociaux, la recherche de l'autonomie, le renforcement des capacités et la solidarité sociale.

Les initiatives locales s'appuyant uniquement sur les ressources endogènes se révèlent incapables de développer localement leur collectivité, et d'inverser les processus qui mènent à la pauvreté (Klein et Champagne, 2011). Fontan *et al.* (2003) craignent même qu'elles n'induisent une situation où il y aurait un développement à deux vitesses, c'est-à-dire une situation qui reproduit les exclus et une autre qui favorise des bénéficiaires de la croissance. Ils prônent un emboîtement entre les organismes de développement économique communautaire et les organismes de promotion du développement économique. Le rôle de l'État s'avère alors pertinent pour soutenir ou initier des actions de développement (Klein et Champagne, 2011). Ce soutien devient d'autant plus important pour la performance et la créativité des organisations locales, s'il s'appuie sur la complicité et la confiance entre les responsables d'initiatives locales et les fonctionnaires et les élus. Toutefois, l'idée selon laquelle les initiatives peuvent s'appuyer sur l'économie sociale pour contrer la pauvreté ne fait pas consensus. En effet, pour le néolibéralisme qui réduit les aspirations à l'enrichissement individuel, seules les entreprises capitalistes contribuent à réduire le taux de pauvreté (Lévesque, 2002). Pourtant, le «modèle québécois», résultat d'un partenariat entre l'État et la société civile pendant les années

de la Révolution tranquille, fournit à l'économie sociale une force d'innovation et de transformation à l'échelle de la société, contribuant ainsi à faire de ces initiatives des forces importantes dans la lutte contre la pauvreté (Klein *et al.*, 2010). De plus, en améliorant l'estime de soi des personnes pauvres et en restituant à la population locale la fierté d'appartenir à son territoire, ces initiatives ont la capacité de revitaliser leur collectivité (Klein et Champagne, 2011).

2.2.6 Territoire comme ressource dans la lutte contre la pauvreté

Les auteurs qui s'intéressent au territoire local divergent en ce qui concerne la place que le quartier peut occuper dans l'émergence d'actions collectives de consolidation des liens sociaux. «D'un côté, le quartier apparaît comme un phénomène sociologiquement obsolète et, de l'autre, comme un espace social encore pertinent tant sur le plan des liens individuels que celui des liens collectifs» (Morin et Rochefort, 1998, p. 103). Selon ces auteurs, deux types de pratiques peuvent faire du quartier un lieu de construction du lien social. Les pratiques quotidiennes des individus et l'action communautaire. Concernant les pratiques quotidiennes, la proximité géographique est susceptible de favoriser des relations entre les individus. Concernant l'action communautaire, fondée sur le quartier, elle favoriserait la création des «liens collectifs». Ces liens renforcent le sentiment d'appartenance au milieu. En effet, la mobilisation des citoyens permet une prise de conscience collective de l'ampleur de la pauvreté, par exemple, et de ses conséquences pour l'ensemble de la collectivité locale. Elle favorise la consolidation des liens sociaux et permet la formation des partenariats susceptibles de contribuer à neutraliser les forces déstructurantes à l'œuvre dans le territoire. Le territoire local apparaît dès lors comme

un médiateur des liens sociaux et comme une ressource à mobiliser contre la pauvreté et l'exclusion sociale de la population et de la collectivité (Klein, 2008).

2.2.6.1 Le territoire local, médiateur des liens sociaux entre les acteurs

Le territoire local auquel nous nous référons est «celui que les gens ont spontanément le sentiment d'habiter, conçu non seulement comme espace physique, mais aussi comme organisation sociale d'un milieu d'appartenance où des réseaux se sont constitués» (Lachapelle, 2006, p. 167). Délimité, façonné et occupé par une collectivité, le territoire constitue le ciment des liens sociaux que nouent les individus et les acteurs. En effet, c'est le territoire qui permettrait l'intégration sociale des individus, en raison des réseaux de solidarité qui le caractérisent. «Il est à l'échelle des relations entre les individus dans le cadre des organisations de proximité, qu'il s'agisse des familles élargies, des réseaux de quartier ou des organismes communautaires» (*ibidem*). Le territoire crée des liens sociaux (Klein, 2008, p. 42). En établissant les liens entre les différents acteurs locaux qui collaborent à différents projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociospatiale, l'identification territoriale favorise la collaboration et la mise en place de la gouvernance locale (Klein, 2008). L'objectif de cette gouvernance à l'échelle locale consiste à constituer une communauté *empowered*. Celle-ci se définit comme une communauté où les individus mettent en synergie leurs capacités et leurs ressources, ce qui favorise la compétence collective (Ninacs, 1997).

Or, sans l'identité territoriale, les acteurs ne pourraient mettre en place des projets structurants permettant à la collectivité d'atteindre l'*empowerment* communautaire. Cette identification à leur quartier conduit les acteurs «à mener des actions collectives avec des objectifs économiques inspirées par l'appartenance à un

territoire local, réconciliant ainsi l'économie et la société» (Klein, 2008, p. 53). De plus, le fait de s'identifier à son quartier constituerait une forme d'intégration à la société, notamment pour l'individu marginalisé, qui n'a plus de reconnaissance professionnelle et qui souffre de l'isolement social (Morin et Rochefort, 1998, p. 107).

2.2.6.2 Le territoire, facteur de mobilisation

La mobilisation des citoyens signifie «un processus global par lequel les forces vives d'une communauté locale se regroupent pour agir ensemble en vue de la réalisation d'un objectif commun» (Ninacs, 2007 cité par Bertrand et Marier, 2008, p. 17). Cette mobilisation par les acteurs et les citoyens prend forme sur un territoire local et consolide les liens sociaux en s'appuyant sur l'identité territoriale. La proximité géographique constitue dès lors «un facteur déterminant pour l'établissement de rapports d'entraide dans lesquels les gens se reconnaissent et développent la capacité de se prendre en charge et de prendre en charge leur milieu» (Lachapelle, 2006, p. 167). Il permet la transformation de la proximité géographique en proximité sociale, condition nécessaire à la mobilisation des acteurs et des citoyens, ce qui engendre un sentiment d'identité positif qui favorise l'estime de soi et l'engagement dans des projets économiques et sociaux qui ont des effets sur le niveau et la qualité de vie de la collectivité (Klein, 2008, p. 5). Mais comment augmenter les ressources endogènes et exogènes d'un groupe de personnes en situation de pauvreté par la mobilisation sociale, sachant que «le manque de ressources est justement la définition même de la pauvreté» (Tremblay et Klein, 1997, p. 112)?

Sous-estimant la capacité de changement global qu'incarnent les acteurs locaux, Harvey (1992) soutient que la mobilisation des marginalisés, de plus en plus

locale, serait incapable de s'attaquer aux rapports sociaux producteurs des inégalités sociospatiales. Toutefois, Castells (1983) ne partage pas cette idée lorsqu'il affirme que «seuls les mouvements sociaux urbains provoquent un haut niveau de changement social, car ils sont des agents de transformations urbaines et spatiales» (Trudelle, 2003, p. 225). En effet, comme nous l'avons vu, contrairement au mouvement ouvrier qui œuvrait à l'échelle nationale, les nouveaux mouvements sociaux réorganisent leurs actions collectives qu'ils exercent davantage à l'échelle locale. Il faut comprendre également que, par la mobilisation, l'action communautaire, en favorisant l'*empowerment*, se transforme en action politique. Ceci sous-entend que l'action politique ne devrait plus uniquement être considérée comme des manifestations directes réclamant des mesures sociales de la part des instances politiques. Ceci signifie aussi la prise en compte des actions collectives des mouvements sociaux qui luttent sur le territoire local ou dans le quartier afin d'améliorer la qualité de vie de la société. Le «capital socio-territorial qui rend compte du cadre social dans lequel la mobilisation des ressources est opérée par des acteurs» (Fontan et Klein, 2004b, p. 140), s'avère nécessaire. En effet, selon certains auteurs, elle englobe toutes les ressources endogènes et exogènes susceptibles d'être mobilisées par un organisme dans un projet de transformation sociale.

Après avoir défini nos concepts-clés, le territoire ainsi que le développement, nous allons tenter maintenant de dégager les variables et les indicateurs qui nous permettront d'obtenir des données provenant de l'organisation sociale à l'étude, à savoir Les Fourchettes de l'espoir.

2.2.7 Les variables et les indicateurs

Dans une étude fondée sur la recherche empirique, le cadre opératoire constitue l'intermédiaire entre l'hypothèse et le travail empirique (Bédard, 2011, p. 57). Le cadre opératoire spécifie ce que nous allons analyser précisément pour vérifier nos hypothèses. Il assure cette logique et cette précision de la démonstration en fournissant les référents empiriques les plus concrets et les plus fidèles possible, au moyen de la construction des variables et des indicateurs, pour orienter l'ensemble de la vérification des hypothèses. Le cadre opératoire représente l'outil permettant au chercheur d'interpréter ses données.

Comme nous l'avons expliqué, notre recherche se structure autour de quatre concepts-clés: l'«estime de soi», le «lien social», l'«action collective» et la «capacité». De ces concepts, nous avons dégagé certaines variables. Nous avons sélectionné les variables en définissant les concepts-clés. Quant aux indicateurs, ils nous permettront de trouver les données empiriques permettant d'analyser ces variables. En effet, d'après Angers (2000), leur rôle est de traduire les dimensions du concept en comportements ou phénomènes observables.

En ce qui concerne le concept d'«estime de soi», nous avons choisi les variables de «reconnaissance» et d'«identité». Se rapportant à «l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres» (Paugam, 2005, p. 80), la reconnaissance fait partie intrinsèque de l'être humain (Honneth, 2004). Elle ne concerne pas uniquement le droit juridique, elle se rapporte aussi aux relations affectives et amoureuses ainsi qu'à la confiance en soi. Si la reconnaissance rapproche l'individu du groupe, son déni peut amener celui-là à s'éloigner de celui-ci, menaçant ainsi l'intégration de la personne à la société. Pour cette variable, nous avons choisi les indicateurs tels que la «confiance en soi», le «sentiment de

valorisation» ainsi que la «connaissance de ses aptitudes et qualités». Ils nous permettront de dégager des informations selon lesquelles l'organisme Les Fourchettes de l'espoir participerait à la revalorisation de l'estime de soi des personnes.

La seconde variable que nous avons identifiée concerne l'«identité». Melucci a constaté que dans le capitalisme avancé, «[l]e contrôle et la manipulation des centres de la domination technocratique s'exercent de plus en plus sur la dimension du quotidien, sur la possibilité de disposer du temps, de l'espace, des relations» (Melucci, 1978, p. 48). Face à ce contrôle, l'identité devient pour l'individu «la propriété» qu'il convient de défendre, parce que c'est elle qui lui permet d'être reconnu en tant qu'être humain. Taboada-Leonetti abonde dans ce sens et considère l'identité comme «l'ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une situation d'interaction et d'agir en tant qu'acteur social» (Taboada-Leonetti, 1990, p. 44).

À la variable «identité», nous avons identifié les indicateurs tels que le «sentiment d'appartenance», le «sentiment de fierté» et l'«engagement social». Liée à la réussite des projets, l'appartenance peut se définir comme «un sentiment d'intimité et de proximité entre deux ou plusieurs personnes» (Richer et Vallerand, 1998, p. 130). Toutefois, comme nous l'avons expliqué, la société tend à considérer davantage comme des pauvres que comme des êtres humains les personnes qui vivent dans la pauvreté. Or, nous savons que la stigmatisation représente un obstacle à la démocratisation, puisque ceux qui en subissent les conséquences tendent à perdre la fierté de faire partie d'une collectivité, à limiter leur participation sociale (Martinot, 2008). Les initiatives locales œuvrent à recréer cette fierté perdue et c'est là que l'individu se préoccupant de la qualité de vie de son territoire, peut devenir un acteur de changement social.

Nous avons opérationnalisé le concept de «lien social» en considérant la variable de «sociabilité». Celle-ci nous permettra d'identifier l'étendue des interactions des individus entre eux et avec la collectivité. Pour cela, nous avons choisi les indicateurs tels que la «proximité sociale», la «participation aux activités de groupe» et l'«entraide». À partir de ces indicateurs, il nous sera possible de tester notre deuxième hypothèse selon laquelle l'organisme Les Fourchettes de l'espoir participerait à la création du lien social. Car la proximité géographique ne signifie pas nécessairement la proximité sociale. Celle-ci est le résultat des interactions entre les personnes fréquentant un lieu ou résidant dans une collectivité. Autrement dit, puisque la proximité géographique n'entraîne pas automatiquement la proximité sociale, il revient aux organisations locales de créer celle-ci au moyen de la socialisation.

Le concept d'«action collective» concerne l'initiative locale en tant qu'organisation faisant de la mobilisation sociale. Afin de mieux étudier l'action de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, nous avons sélectionné les variables de «capital socioterritorial» et de «gouvernance». Elles nous permettront de comprendre l'évolution, le développement de l'organisme ainsi que son mode de fonctionnement. Comme nous l'avons vu, le capital socioterritorial peut se définir comme le «capital social ancré territorialement» (Klein et Champagne, 2011, p. 21). Côté inspiré de Putman perçoit le capital social comme «l'interconnexion des individus et le définit comme la confiance et les normes de réciprocité ainsi que les réseaux qui contribuent à les créer» (Côté, 2002, p. 357). Cette interconnexion s'exprime à travers un territoire porteur de sens. Nous voulons savoir si l'initiative sociale fonctionne en réseaux ou en concertation avec d'autres organismes présents sur son territoire, mais aussi avec d'autres acteurs de la scène politique ou du secteur privé aux échelles locale, régionale et nationale. La concertation est l'un des éléments indispensables au partage et à la mobilisation des ressources. Pour nous renseigner sur le capital

socioterritorial de l'organisation, nous avons choisi les indicateurs tels que l'«élément déclencheur», les «premiers acteurs» ainsi que leur «appartenance à des réseaux».

Concernant la variable de «gouvernance», nous cherchons à connaître la place qu'occupent les participants au sein de l'organisme. Son mode de gestion est-il démocratique? Nous avons considéré les indicateurs suivants: la «structure du conseil d'administration», la «prise de décision» et la «participation citoyenne». La participation citoyenne nous renseignera sur le fait que les citoyens sont présents ou non, à différents niveaux de gestion de l'organisme, tandis que la «prise de décision» renseignera sur le fait que les citoyens peuvent ou non influencer l'évolution et le développement de l'organisation. Il ne s'agit pas uniquement d'une participation formelle aux réunions ou aux assemblées; il s'agit de participer au processus décisionnel concernant le déroulement des activités, le futur de l'organisme. En accordant un espace aux citoyens, les initiatives locales créent un espace de liberté de parole et participent à la démocratisation de la société.

Le dernier concept que nous utiliserons est la «capacité». De ce concept, nous avons retenu deux variables: la «mobilisation des ressources» et le «capital humain». Elles nous permettront d'identifier les moyens utilisés par l'initiative locale pour aider les individus et la collectivité à sortir de la pauvreté. Comme nous le verrons, la capacité de mobiliser une diversité de ressources est intimement liée à la réussite des initiatives. Pour la «mobilisation des ressources», nous avons retenu les indicateurs tels que le «leadership», le «financement» et l'«amélioration des conditions de vie». Ces indicateurs permettront concrètement de dégager des informations sur les ressources endogènes et exogènes de l'organisme et les impacts qu'il a eu sur la lutte contre la pauvreté. Nous considérons également la variable «capital humain» qui comprend les indicateurs tels que les «expériences» et les «savoirs» pour examiner les apprentissages qu'effectuent les personnes qui participent aux activités des

Fourchettes de l'espoir, sachant que ces indicateurs sont liés à la capacité des individus de devenir autonomes ou acteurs de leur propre vie.

2.3 Démarche méthodologique

Le cadre méthodologique de notre recherche exploratoire vise à expliciter les étapes que nous avons suivies pour recueillir les informations empiriques auprès des acteurs que nous avons interviewés. Ces informations nous permettront de valider nos hypothèses et de répondre à nos questions de recherche.

2.3.1 Cadre spatio-temporel de notre démarche

Dans le cadre de notre recherche, bien que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir ait été créé en 2001, nous avons choisi de ne pas limiter notre étude à une période déterminée, puisque la pauvreté, comme nous l'avons vu, persiste dans le temps. Toutefois, nous accordons une attention particulière à la nouvelle pauvreté qui, depuis les années 1980, se rapporte autant à la vulnérabilité économique qu'à la vulnérabilité sociale (Castel, 1994). Cette nouvelle pauvreté est caractérisée par le fait qu'elle concerne autant les personnes marginalisées que les travailleurs à plein temps qui, souvent en raison d'un manque de ressources, souffrent de l'insécurité alimentaire. Nous allons nous concentrer sur cette nouvelle pauvreté à Montréal-Nord.

Notre cadre spatial est le territoire de Montréal-Nord, plus précisément le nord-est de l'arrondissement où sont localisées Les Fourchettes de l'espoir. Le secteur nord-est a été un point focal des émeutes de 2008 qui avaient suivi le décès de

Freddy Villanueva³. Comme nous le verrons, il présente les caractéristiques d'un îlot de pauvreté avec une forte concentration d'indicateurs de défavorisation économique et sociale tels qu'un taux élevé de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, de personnes ayant un faible niveau de scolarité et de familles monoparentales.

2.3.2 Le choix de l'organisation

Dans notre volonté de connaître les moyens par lesquels il serait possible de lutter plus efficacement contre la pauvreté, nous avons choisi d'étudier les Fourchettes de l'espoir (Figure 3.1) pour deux raisons principalement. D'abord, l'organisation, située à une distance évaluée à une vingtaine de minutes de notre lieu de résidence, est facile d'accès en transport en commun, et de plus, elle est localisée dans le nord-est de Montréal-Nord, l'un des territoires les plus pauvres de Montréal, voire du Canada.

³ Le 09 août 2008, Freddy Villanueva, âgé de dix-huit ans a été tué par balles par un policier en patrouille. Cet événement a suscité l'indignation de la population qui s'est mobilisée pour dénoncer la violence policière. Suite au décès de Villanueva, des incidents tels que du vandalisme, du pillage et des émeutes ont éclaté à Montréal-Nord.

Figure 3.1 L'immeuble abritant Les Fourchettes de l'espoir sur le boulevard Rolland



Source: Rosmy Antéonor, 2013

Nous savons que la sécurité alimentaire représente un moyen efficace de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Hamelin et Bolduc, 2003). Or, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir constitue l'une des seules organisations dans le secteur nord-est à œuvrer en alimentation et santé. Nous pensons qu'il serait pertinent d'étudier l'action que mène cette initiative citoyenne de lutte contre la pauvreté, d'autant plus que par sa présence dans les médias et par le leadership qu'elle exerce à Montréal-Nord, il semble qu'elle participe au processus de changement qui a cours dans le quartier en matière de revitalisation urbaine. De plus, en tant qu'initiative

citoyenne, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir s'insère bien dans l'action collective des organismes communautaires et des nouveaux mouvements sociaux qui se sont adaptés en vue d'améliorer les conditions de vie des collectivités.

Par ailleurs, même si au Québec, l'action des organisations locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en lien avec la sécurité alimentaire, est bien documentée, il semble que l'aspect territorial de cette action s'avère peu étudié comme si le territoire était une ressource acquise. Or, l'organisme s'intègre dans le Nord-Est et la population locale s'identifie à lui. À nos yeux, il serait pertinent de nous intéresser aussi à la mobilisation territoriale des ressources de cette initiative.

2.3.3 Cueillette des données

Pour recueillir les informations qui nous ont permis de rédiger notre étude, nous avons utilisé trois techniques de collectes de données. En effet, dans un premier temps, nous avons effectué une recherche documentaire. Dans un deuxième temps, nous avons, au moyen d'un contrat de travail, entré en contact avec certaines personnes que nous avons interviewées par la suite. En troisième lieu, nous avons effectué des entrevues semi-dirigées avec les acteurs.

Concernant la recension des écrits, nous avons consulté des articles scientifiques, des documents provenant d'organisations internationales telles que le PNUD, l'ONU, l'OMS et l'OCDE, des documents officiels gouvernementaux, de la ville de Montréal, d'organisations communautaires, dont ceux des Fourchettes de l'espoir, se rapportant à la sécurité alimentaire, la pauvreté et l'exclusion sociospatiale. Nous avons accordé une attention particulière aux documents qui s'intéressent à l'aspect territorial de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces

documents nous ont permis d'actualiser la présence et la persistance de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté au Canada, au Québec, à Montréal et à Montréal-Nord. Les informations statistiques provenant de Statistique Canada et de l'Institut de la Statistique du Québec nous ont permis de connaître l'ampleur de la défavorisation qui sévit à Montréal-Nord, plus précisément dans le nord-est de Montréal-Nord.

Nous avons aussi, à l'été 2012, obtenu un contrat de travail d'une durée de deux mois avec la table de concertation Montréal-Nord en santé pour effectuer une enquête sur la fréquentation d'une artère commerciale. Notre objectif consistait à interviewer des clients fréquentant les places Del Sol et Le Pascal. Ceci nous a permis de rencontrer les résidents et les individus fréquentant le quartier. Puisque notre employeur n'avait pas suffisamment d'espace pour nous accueillir, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a proposé de nous accueillir dans ses locaux. C'est ainsi que nous avons pu côtoyer les personnes avec qui nous avons réalisé des entrevues. Ce contrat de travail nous a permis de connaître davantage notre territoire d'étude dans sa composition sociogéographique, culturelle et économique; il nous a permis aussi de mieux connaître notre organisme à l'étude et d'établir des contacts avec certains de nos informateurs. En effet, bien que nos échanges aient été informels, une intervenante nous a renseignés, à plusieurs reprises, sur les conditions de vie précaire des personnes vivant dans le nord-est de Montréal-Nord. Elle nous a aussi expliqué comment l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, au moyen de l'alimentation et l'insertion sociale, tente d'intervenir auprès des individus vivant sous le seuil de faible revenu.

Semi-directives et individuelles, les entrevues qui duraient entre treize (13) minutes et une heure 20 minutes (1h20), ont été réalisées, du 12 octobre 2012 au 6 juin 2013, en divers lieux sur le territoire de Montréal-Nord avec différents acteurs: employés, usagers, intervenantes, organismes partenaires et milieu institutionnel

(Tableau 2.1). L'organisme Les Fourchettes de l'espoir nous a aidé à sélectionner quelques-uns de nos informateurs; en nous basant sur notre connaissance du territoire et en faisant une recherche documentaire, nous avons choisi les autres informateurs en fonction des liens qu'ils établissent avec l'organisme. Dans tous les cas, ils ont été choisis en fonction de leur connaissance de Montréal-Nord et de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir.

Tableau 2.1 Entrevues réalisées en 2012 et 2013

FONCTION	LIEU	DATE	DURÉE
Responsable administrative	Montréal-Nord	12/11/2012	68 min
Intervenante	Montréal-Nord	13 /11/2012	26 min
Employée	Montréal-Nord	16 /11/2012	21 min
Organisation du milieu institutionnel	Montréal-Nord	17 /11/2012	79 min
Employé	Montréal-Nord	19 /11/2012	15 min
Organisme partenaire	Montréal-Nord	23 /11/2012	20 min
Chargée de projet	Montréal-Nord	28 /11/2012	17 min
Employé	Montréal-Nord	30 /11/2012	8 min
Usagère	Montréal-Nord	8 /12/2012	12 min
Responsable d'organisme	Montréal-Nord	10 /12/2012	Non disponible
Usagère	Montréal-Nord	19/01/2013	14 min
Organisation du milieu institutionnel	Montréal-Nord	7/03/2013	47 min
Fonctionnaire public	Montréal-Nord	23/05/2013	15 min
Usagère	Montréal-Nord	6/06/2013	27 min
Organisme partenaire	Montréal-Nord	11/06/2013	22 min

Nous avons interviewé uniquement les personnes qui fréquentent l'organisation, leur connaissance de l'organisme ayant constitué la condition la plus importante pour cette recherche. Pour les leaders et les intervenants, ils devaient participer aux activités de l'organisme depuis les six derniers mois. Pour les organismes partenaires, ils devaient avoir été présents dans le milieu depuis les 12 derniers mois. Quant aux participants, ils sont divisés en deux groupes: les

employés et usagères. Pour les employés, ils devaient être embauchés depuis au moins les trois derniers mois; pour les participants, ils devaient participer régulièrement aux activités de l'organisme depuis au moins les trois derniers mois. Ces anciennetés nous ont permis d'obtenir des informations de qualité et d'évaluer les effets du projet sur les participants.

2.3.4 Traitement, analyse et interprétation des données

Notre échantillon est composé de 15 acteurs de Montréal-Nord (Tableau 2.1). Toutes les entrevues ont été enregistrées, retranscrites en verbatim et analysées. Pour les réaliser, nous nous sommes inspirés des thèmes (Tableau 2.2) d'un ouvrage de Klein et Champagne (2011). Par ailleurs, bien que notre questionnaire comprenant entre 16 et 32 questions fût déjà préparé, nos informateurs n'ont pas eu vraisemblablement de contraintes à répondre aux questions. Ainsi, les entrevues pourraient davantage être comparées à des entretiens entre l'intervieweur et l'interviewé qu'à des sondages proprement dits (Annexe A et B).

Tableau 2.2 Thèmes de la recherche

Rôle et l'implication de l'interviewé
Conditions d'émergence et d'évolution du projet
Mobilisation des ressources
Leadership local
Gouvernance interne
Impacts de l'organisation
Évaluation du projet

Source: Klein et Champagne, 2011

La triangulation de ces trois techniques de collectes de données nous permet d'affirmer que les données que nous avons recueillies sont valides. Par ailleurs, conscient que la pauvreté et l'exclusion sociale étaient susceptibles de soulever des passions ou de faire revivre certaines situations désagréables, nous avons obligé tous les répondants à signer le formulaire de consentement garantissant leur anonymat (Annexe C).

Pour analyser les données, nous avons opté pour l'analyse qualitative. Mais en ne se basant pas sur la quantification, l'analyse qualitative doit être utilisée avec davantage de prudence. C'est pour cette raison que nous avons présenté et analysé les entrevues en fonction du regroupement des thèmes.

Nous avons opté pour une approche non probabiliste et la technique utilisée est en boule de neige, puisque que les données que nous avons recueillies lors des entrevues, nous ont été communiquées graduellement. Cette approche implique que les acteurs aient été sélectionnés sur une base volontaire et non aléatoire, et ce, sans compensation financière. Les organismes partenaires et des acteurs issus de milieu institutionnel nous ont été référés par Les Fourchettes de l'espoir.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté les théories, les concepts ainsi que la méthodologie sur lesquels s'appuie notre recherche. La définition de ces concepts permet de comprendre qu'une lutte efficace contre la pauvreté s'appuie sur un territoire d'identification.

CHAPITRE III

MONTRÉAL-NORD, L'ÉVOLUTION HISTORIQUE D'UN TERRITOIRE EN MUTATION ET L'ÉMERGENCE DES FOURCHETTES DE L'ESPOIR

Ce chapitre vise à décrire l'évolution sociohistorique de notre terrain d'étude, à savoir Montréal-Nord; nous présenterons aussi notre étude de cas, c'est-à-dire l'initiative locale Les Fourchettes de l'espoir. Premièrement, nous localiserons et délimiterons le territoire de Montréal-Nord. En deuxième lieu, nous examinerons son évolution socioéconomique, à travers un bref historique. Nous verrons également comment les conjonctures économiques et démographiques ont modifié le visage de la précarité dans cet arrondissement, plus spécifiquement dans le nord-est de Montréal-Nord. Dans la seconde partie, nous parlerons de l'émergence, de la mission de l'organisme que nous étudions, ainsi que de ses principales activités.

3.1 Positionnement géographique et bref historique de Montréal-Nord

En 2006, la population de Montréal-Nord est estimée à 83 911 habitants, ce qui en fait le neuvième plus peuplé des 19 arrondissements que comprend présentement la ville de Montréal (Ville de Montréal, 2009). Depuis 2002, l'arrondissement de Montréal-Nord fait partie de la Ville de Montréal (Figure 3.2) comme conséquence des fusions municipales provoquées par la Loi sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines (Projet de loi No 170) adoptée par le gouvernement (Gouvernement du Québec, 2002). Depuis sa création en 1915 et jusqu'à la fusion, ce territoire avait été une ville autonome (Gravel, 2000).

3.1.1 Localisation et délimitation du territoire

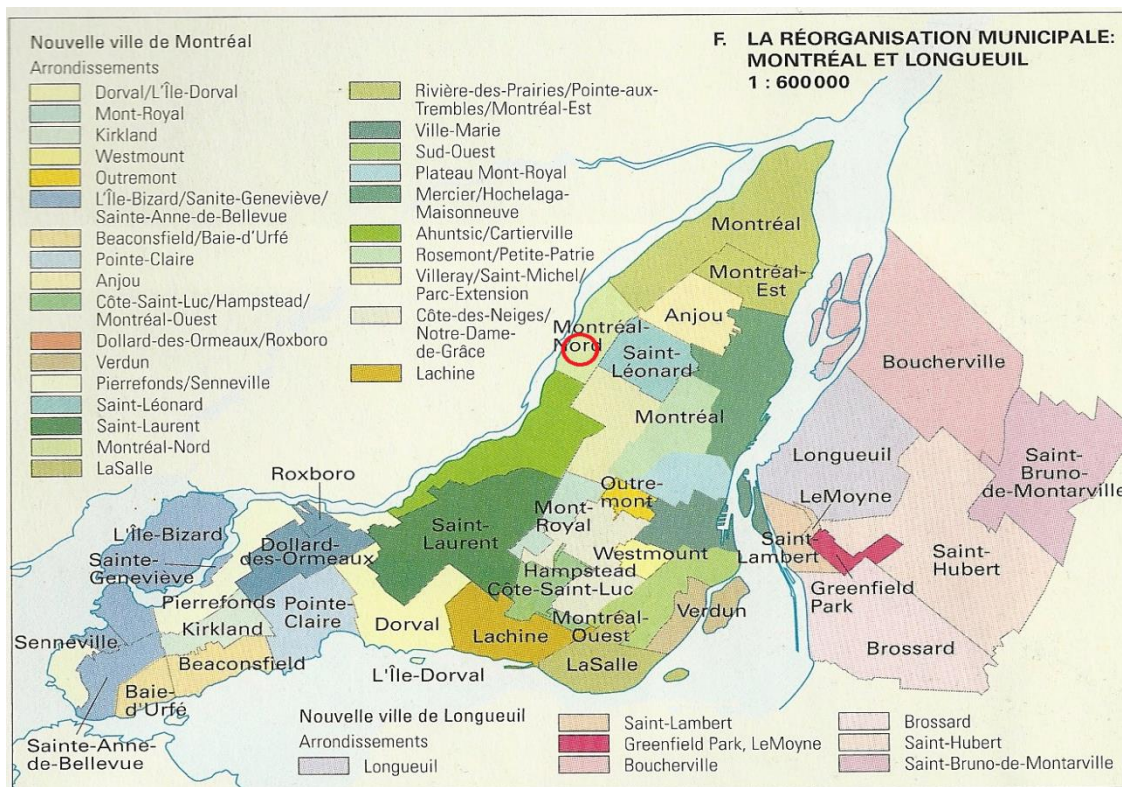
Le territoire de Montréal-Nord est délimité:

- à l'ouest par l'arrondissement Ahuntsic - Cartierville;
- à l'est par l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles;
- au nord par la rivière des Prairies;
- au sud par les arrondissements Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, Saint-Léonard et Anjou (Arrondissement de Montréal-Nord, 2004).

Situé sur les rives de la rivière des Prairies, l'arrondissement de Montréal-Nord a une superficie de 11,1 km², ce qui représente 2,21 % du territoire de l'agglomération de Montréal (CLD⁴ Montréal-Nord, 2012). Selon Lefebvre (2000), la rivière des Prairies a joué un rôle important dans le développement du territoire de Montréal-Nord. En effet, elle constituait la voie de communication privilégiée des premiers habitants, ce qui a permis aussi la circulation des matières premières telles que les fourrures et le bois. Mais, la construction du chemin de fer et le développement de l'automobile affaibliront l'influence de la voie navigable. Les bateaux qui assuraient la traversée ainsi que les bacs feront dès lors place à des ponts modernes. En 1942, «Montréal-Nord est relié au centre-ville grâce à une voie ferrée qui traverse la municipalité» (Ville de Montréal, 2005, p. 15). Par la suite, le tramway facilitera grandement l'accès à l'espace territorial du nord de Montréal qui était jusque-là difficile.

⁴ CLD est le sigle fréquemment utilisé pour désigner le centre local de développement.

Figure 3.2 Montréal-Nord dans la Ville de Montréal



Source : De Koninck *et al.*, 2002

3.1.2 Bref historique de Montréal-Nord

Si la date de la fondation de la ville de Montréal-Nord remonte officiellement à 1915, selon les découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent, les terres qui en constituent aujourd'hui le territoire «ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant l'ère chrétienne» (Ville de Montréal, 2005, p. 15). Toutefois, les traces les plus anciennes laissées par les êtres humains sur l'île de Montréal remontent à la période comprise entre 5 000 et 4 000 ans avant l'ère chrétienne. Comme l'ensemble canadien, ce territoire était alors occupé par des

peuples autochtones. C'est à partir des années 1703-1704 que les premiers colons se sont établis définitivement sur ce territoire, à la suite du traité de paix signé le 4 août 1701, entre les Français, leurs alliés amérindiens et les Iroquois (Lefebvre, 2000, p. 7). Les colons s'installèrent alors sur tout le chemin qui deviendra le Boulevard Gouin (Ville de Montréal, 2005).

Pendant deux siècles, le territoire est resté agricole. Il se constitue «en municipalité au milieu du XIXe siècle et prend alors le nom de la paroisse du Sault-au-Récollet» (Ville de Montréal, 2005, p. 21). En 1903, le gouvernement de la province de Québec promulgue la Loi des cités et villes, l'objectif de cette loi consistant «à freiner l'endettement des administrations municipales en posant des restrictions à leurs pouvoirs financiers. Son adoption fait de la municipalité du Sault-au-Récollet une ville moderne (Lefebvre, 2000, p. 7). Mais l'économie qui se développe dans le territoire est dépendante des ressources naturelles.

Pendant la période de l'entre-deux-guerres, le Canada à l'instar des pays occidentaux, est atteint par la crise des années 1930 qui remet en question les acquis des décennies précédentes (Linteau, 2000, p. 320). Cette crise a des répercussions sur les individus: «Des milliers de travailleurs perdent leur emploi et rejoignent des milliers de gens aptes au travail plongés dans la misère la plus complète» (Gravel, 2000, p. 37). Les conditions pénibles auxquelles fait face la population amènent les organismes de charité à s'organiser en vue de répondre aux besoins les plus pressants du chômeur et de sa famille.

La crise économique terminée, une nouvelle ère s'annonce dans l'histoire de Montréal-Nord. En effet, progressivement des usines et des centres commerciaux font leur apparition à Montréal-Nord (Gravel, 2000). En fait, les signes de l'industrialisation et de l'urbanisation étaient déjà repérables au début du XXe siècle, quant les Montréalais voulant s'éloigner de la ville, ainsi que les promoteurs

immobiliers s'intéressèrent au nord de l'île (Lefebvre, 2000, p. 23). Le développement de l'automobile ainsi que l'augmentation de la population influenceront le secteur résidentiel, donneront à Montréal-Nord le caractère d'«une localité typique de la banlieue, avec l'implantation de nouvelles industries, le nombre sans cesse croissant de petits commerces et l'apparition de centres commerciaux» (Gravel, 2000, p. 48).

Les années 1950 et 1960 marquent un point culminant dans le développement de Montréal-Nord (Gravel, 2000). Des promoteurs transforment les terres jadis agricoles en unités résidentielles. La rapide augmentation démographique de la ville fait partie du déplacement généralisé de la population montréalaise vers la banlieue de Montréal (Gravel, 2000; Linteau, 2000). En effet, dans les années 1960 et 1970, plus précisément, Montréal réaménage le nouveau centre-ville, construit des autoroutes, le métro et de grands édifices, accueille l'Exposition universelle de 1967, construit l'Université du Québec à Montréal et organise les Jeux olympiques d'été de 1976 (Linteau, 2000). La construction de grands projets amène la ville à réaménager son territoire et à délocaliser une partie de la population pauvre des quartiers ouvriers en déclin. Profitant de ce déplacement, la ville de Montréal-Nord au cours de la période allant de 1950 à 1975 s'impose comme celle qui a connu la plus forte croissance démographique de tout Montréal, où sa population qui avait atteint 14 081 h. en 1951, s'établit à 97 250 h. en 1976 (Gravel, 2000).

En 1963, Yves Ryan devient maire de Montréal-Nord, un poste qu'il conservera jusqu'en 2001. Malgré l'urbanisation rapide, Montréal-Nord demeure rurale au point qu'en 1964, elle est considérée comme la ville de plus de 35 000 habitants la moins industrialisée du Québec. «Saint-Michel, située au nord de Montréal, possède 500 industries évaluées à 47 300 000 \$» (Gravel, 2000, p. 54), comparativement à Montréal-Nord qui en compte seulement 187 d'une valeur totale

de 940 000 \$. Le nouveau maire Ryan, voulant développer la ville, met en œuvre des mesures dans le but de favoriser l'installation d'entreprises à Montréal-Nord. C'est ainsi qu'elle a accueilli, entre autres, A. Pigeon et Fils et surtout Northern Electric. L'implantation de ces entreprises «apporte des retombées économiques qui stimulent l'activité industrielle et l'activité commerciale» (*ibidem*) et qui font augmenter le revenu de la ville.

Au cours des années 1980 et 1990 Montréal-Nord fait face aux conséquences d'une crise industrielle qui affecte l'ensemble de l'industrie manufacturière (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Plusieurs entreprises telles Northern Telecom et Aliments Flamingo y ferment leurs portes, mettant ainsi au chômage des centaines de travailleurs (Gravel, 2000). Les conjonctures économiques et sociodémographiques qui caractérisent l'arrondissement entraînent une diminution de sa population. Les jeunes familles quittent le territoire, alors que les personnes les plus âgées y restent. Selon Gravel, en 1996, la municipalité comptait 81 581 habitants, soit une diminution de 15 669 personnes en 20 ans. Durant les années 2000, le secteur industriel éprouve encore des difficultés. Les emplois «ont chuté de plus du quart dans la première moitié des années 2000, un recul causé par la crise de l'industrie du vêtement» (CLD Montréal-Nord, 2012, p. 15). L'augmentation de la population immigrante en provenance de pays économiquement pauvres, les tensions interethniques ainsi que les fermetures des usines peuvent en partie expliquer les raisons qui poussent les jeunes familles à quitter Montréal-Nord.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale l'immigration italienne s'était concentrée à Montréal-Nord, qui accueillait également une population en provenance d'Asie (Gravel, 2000). Au cours des années 1960 et 1970, profitant de la réforme de la loi sur l'immigration jadis réservée essentiellement aux populations d'origine européenne, les Haïtiens fuyant la dictature de François Duvalier ont commencé à

s'établir aussi dans le territoire montréalais. Mais c'est en 1981 que la présence haïtienne est réellement recensée à Montréal-Nord. De 5,3 % des résidents en 1981, elle doublera pendant les 15 années suivantes. La relocalisation d'une partie de la population pauvre du centre-ville, la fermeture des entreprises et des usines, qui font augmenter le taux de chômage, le départ des jeunes vers d'autres espaces ainsi que la concentration des populations originaires des pays économiquement défavorisés, préfigurent dès lors les réalités socioéconomiques qui caractériseront Montréal-Nord durant les décennies 2000 et 2010.

3.2 Montréal-Nord, un territoire de concentration de pauvreté

Plusieurs études portant sur la pauvreté à Montréal reconnaissent Montréal-Nord comme un des quartiers les plus défavorisés de Montréal (Nombré et Herscovitch, 2004). En effet, en se basant sur le seuil de faible revenu, Apparicio, Séguin et Leloup (2007) montrent que Montréal-Nord fait partie des territoires les plus pauvres de Montréal (Figure 1.1). Selon les données émises par Statistique Canada, en 2006, le pourcentage de personnes à faible revenu y est estimé à 38 %, comparativement à 31,2 % pour la ville de Montréal et 17,2 % pour l'ensemble du Québec, tandis que le revenu moyen des ménages est nettement inférieur à la moyenne de l'île de Montréal (40 261 \$ contre 57 738 \$) (INRS, 2009). De même, des 21 995 familles recensées dans l'arrondissement, 28 % sont monoparentales et de ces familles monoparentales, 85 % sont dirigées par des femmes. C'est le deuxième taux de monoparentalité le plus élevé dans la ville de Montréal. D'autres indicateurs mettent en lumière les conditions socioéconomiques défavorables du territoire de Montréal-Nord, comparativement à Montréal. Le pourcentage de personnes prestataires de l'aide sociale est également plus élevé dans cet arrondissement. D'après l'INRS (2009), dans le territoire de

l'arrondissement de Montréal-Nord, en six ans, soit entre mars 2001 et mars 2007, le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale et de la solidarité sociale est resté presque invariable. Toutefois, il «a connu une baisse importante pour l'ensemble de l'île de Montréal (-0,3% contre -9,8%)» (INRS, 2009, p. 21). Les jeunes sont généralement moins scolarisés à Montréal-Nord. Selon Statistique Canada, en 2006, 41,7 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans n'ont aucun certificat, diplôme ou grade. Ce pourcentage est estimé à 30 % pour la ville de Montréal. Sur le plan du chômage, la population de l'arrondissement est également plus défavorisée. Ainsi, le taux de chômage à Montréal-Nord s'est établi à 12,5 % par rapport à 9,2 % à Montréal. Ces données témoignent de l'ampleur des conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent de nombreuses personnes à Montréal-Nord, surtout dans certaines zones où se concentre la population qui vit les problèmes de pauvreté (Figures 3.3 et 3.5). Nous verrons que ces conditions défavorables qui règnent dans la zone nord de l'arrondissement serviront de motivation à la mise en œuvre du cas que nous étudierons, à savoir Les Fourchettes de l'espoir.

Dans le même ordre d'idées, une étude effectuée par Convercité pour le compte de Montréal-Nord en santé révèle que l'arrondissement est aussi défavorisé en matière d'emploi: «Bien que le commerce de détail et le secteur industriel soient présents sur le territoire, la plupart des entreprises qui s'y retrouvent offrent des emplois précaires assortis d'une faible rémunération. Le parc industriel au sud du territoire est globalement vétuste et peu dynamique» (Convercité, 2009, p. 10). Cependant, les arrondissements limitrophes tels ceux d'Anjou, de Saint-Léonard ou de Rivière-des-Prairies, offrent de meilleurs emplois.

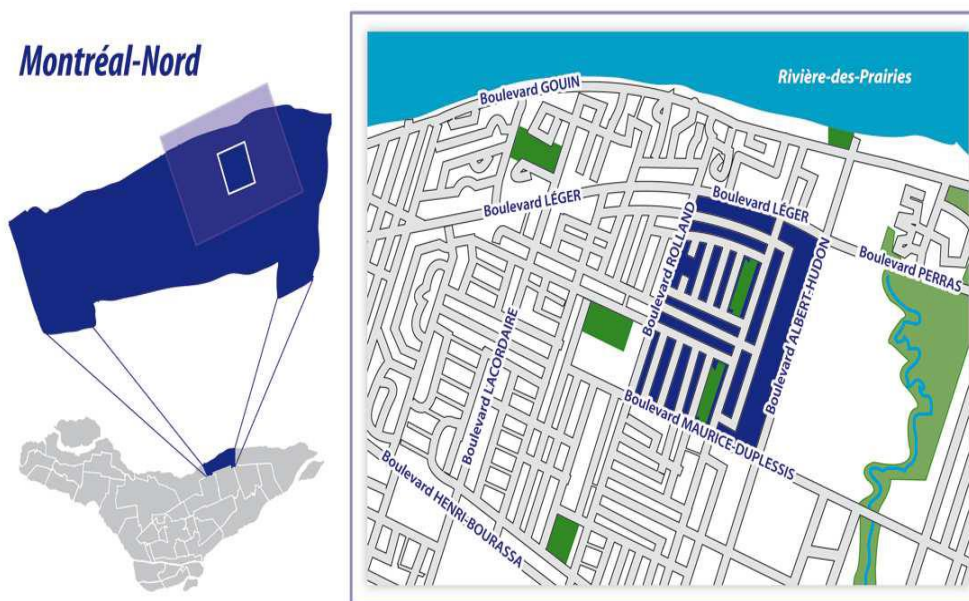
D'après les données issues du recensement de 2006, les minorités visibles représentent 32 % de la population totale de Montréal-Nord, comparativement à 25 % de la population de l'île de Montréal (INRS, 2009). Les conditions de précarité

socioéconomique, dans un contexte de concentration des minorités visibles, ont des conséquences sur le sentiment d'appartenance des résidents. Celui-ci varie selon leur niveau d'ancienneté. En effet, une étude de Convergence (2009) montre que si les citoyens fondateurs de la municipalité y développent un fort sentiment d'appartenance, celui-ci pour les résidents récents s'exprime surtout à travers leur attachement à des organismes d'aide présents dans le territoire de l'arrondissement. Or comme nous l'avons vu, le sentiment d'appartenance est un élément essentiel à la mise en place d'une action collective, voire d'une action concertée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Klein et Champagne, 2011). À une échelle plus fine, les conditions socioéconomiques de certains secteurs de Montréal-Nord peuvent s'avérer encore plus précaires.

3.2.1 Le nord-est de Montréal-Nord, un îlot de pauvreté

Certains auteurs mettent en évidence la nécessité d'utiliser des découpages spatiaux les plus fins possibles pour identifier les espaces de pauvreté (Apparicio *et al.*, 2008, p. 5). En travaillant à l'échelle de quartier, les recherches risquent d'homogénéiser des réalités qui sont différentes tant sur le plan socioéconomique que démographique. Souvent, c'est à l'aide des échelles plus fines que les îlots de pauvreté se révèlent. C'est le cas, par exemple, de la portion nord-est de Montréal-Nord (Figure 3.3).

Figure 3.3 Carte du nord-est de Montréal-Nord



Source : Montréal-Nord en santé, 2012

Le quartier nord-est de Montréal-Nord comprend trois secteurs de recensements et regroupe une population de 13 645 personnes (Statistique Canada, 2006 dans Convergence, 2008b). Dans ce quartier, le pourcentage de familles monoparentales y est estimé à 40 %, tandis que 93 % des résidents sont locataires (Statistique Canada, 2006 dans Convergence, 2008b). Ce pourcentage élevé de locataires indique que les immeubles sont essentiellement des immeubles à logements (Figure 3.4), tandis que 52 % des ménages vivent sous le seuil de faible revenu. Il faut aussi mentionner que dans ce territoire 35 % des logements nécessitent des réparations, dont 25 % des réparations majeures.

Figure 3.4 Immeubles à logements sur la rue Pascal dans la zone nord-est



Photo prise par Rosmy Antéonor, 2013

Dans ce quartier où une bonne partie de la population fait partie des minorités visibles, soit 40 % des personnes, le taux de pauvreté, très élevé, est estimé à 16,1 % (Statistique Canada, 2006 dans Convergence, 2008b). De plus, 46 % de la population ne détient aucun diplôme et seulement 9 % détient un certificat, diplôme ou grade universitaire (Tableau 3.1). D'autres secteurs de Montréal-Nord comme l'îlot Pelletier délimité par les rues Rolland et Arthur-Chevrier et le boulevard Maurice-Duplessis, présentent des caractéristiques de précarité socioéconomiques similaires. La concentration de la pauvreté à Montréal-Nord compromettrait donc la sécurité alimentaire qui concerne aussi bien l'accès physique aux aliments et le revenu de l'individu ou du ménage. Tous les indicateurs montrent une condition plus

défavorable dans le nord-est de Montréal-Nord qu'à Montréal-Nord et qu'à Montréal (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 Comparaison de données socioéconomiques entre Montréal, Montréal-Nord et le quartier nord-est

Indicateurs	Montréal	Montréal-Nord	Nord-Est
Population à faible revenu	29	38	52
Familles monoparentales	21	29	40
Locataires	62	73	93
Aucun diplôme (pop. 15 ans et +)	21	35	46

Source : Recensement 2006, dans Convergence (2008b), synthétisés par l'auteur

3.3 Contexte alimentaire: faible accessibilité aux fruits et légumes

La pauvreté peut se traduire en insécurité alimentaire. Ne disposant pas suffisamment de revenu pour s'approvisionner, les personnes et les familles compressent leur budget dans certains domaines, notamment celui de la nourriture. C'est ce qu'observent Côté et Racine Rouffignat (1995) qui affirment que la nourriture devient souvent le seul aspect budgétaire compressible dans un budget très réduit quand vient le temps, par exemple, de faire face aux imprévus. Les conditions socioéconomiques, ainsi que la non-accessibilité aux aliments sains constituent des facteurs qui peuvent nuire à la sécurité alimentaire des personnes et des ménages.

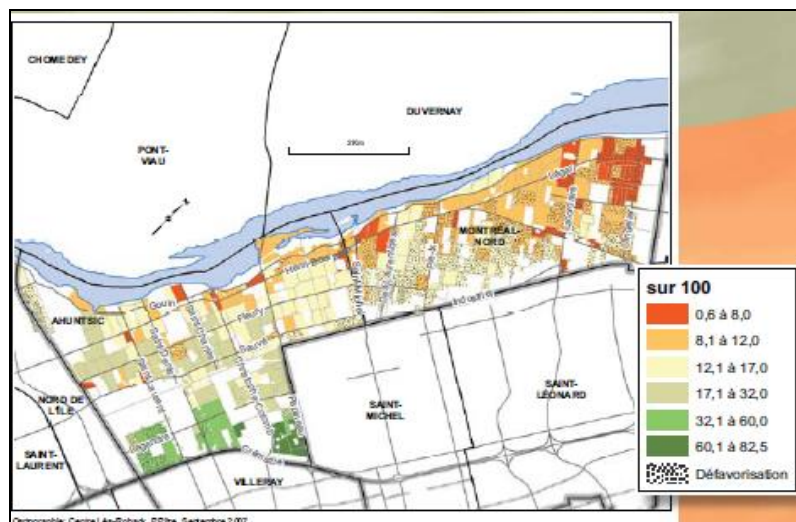
Selon Bertrand (2006), l'accessibilité aux fruits et légumes dans le territoire de Montréal-Nord est inférieure à celle de l'ensemble du territoire de Montréal (Figure 3.5). Cependant, d'après Apparicio, Cloutier et Shearmur (2007), il n'existe

pas à proprement parler de déserts alimentaires sur le territoire de Montréal-Nord. Ces auteurs qui évoquent Montréal-Nord comme d'autres quartiers, précisent qu'en moyenne, *“the population located in these CTs is 816 metres away from the nearest supermarket, that is, about a 10-minute walk, and the average distance to the three closest different chain-name supermarkets is 1340 metres”* (Apparicio, Cloutier et Shearmur, 2007, p. 8).

Tout en reconnaissant qu'il peut être difficile pour une personne âgée ou pour une personne qui porte plusieurs sacs d'épicerie de parcourir à pied ces distances, Apparicio, Cloutier et Shearmur (2007) précisent qu'elles sont raisonnables pour un adulte normal. Une étude de Convergence pour le compte de CASA⁵ arrive à une conclusion divergente et soutient que sur le territoire de Montréal-Nord, «près de la moitié de la population [...] a accès à une offre faible ou nulle en fruits et légumes. (Inférieure ou égale à 640 pieds carrés de surface de vente)» (Convergence, 2008a). Si l'accessibilité aux aliments santé est faible à Montréal-Nord, elle se conjuguerait avec la précarité socioéconomique des personnes et des ménages pour accentuer l'insécurité alimentaire, notamment dans la partie nord-est de l'arrondissement: «[...] même si vous ne le croyez pas à Montréal-Nord-Est, il y a beaucoup de résidents qui ne sont même pas capables de manger» (Entrevue 6, avec une chargée de projet).

⁵ Le Comité d'Action en sécurité alimentaire de Montréal-Nord est un regroupement d'organismes et de citoyens. Son objectif est d'apporter des actions visant la sécurité alimentaire à Montréal-Nord.

Figure 3.5 Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord



Source: Bertrand, 2007

3.4 Les Fourchettes de l'espoir: une initiative locale en alimentation

Les Fourchettes de l'espoir est un organisme à but non lucratif qui intervient à Montréal-Nord depuis sa fondation en 2001. Situé dans la partie nord-est de Montréal-Nord, de 2001 à 2009, il a été hébergé dans un petit local sur la rue Pascal. Depuis 2010, l'organisme est logé dans un complexe d'immeubles situé sur le boulevard Rolland. Ce complexe d'immeubles abrite aussi un bureau du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de Montréal-Nord et Ahuntsic, un Centre de la petite enfance (CPE) ainsi que l'organisme appelé «Un Rayon de Soleil» destiné aux jeunes mères cheffes de familles monoparentales.

3.4.1 Le contexte d'émergence

L'organisme Les Fourchettes de l'espoir a été mis en place par Brunilda Reyes, sa cofondatrice. Lorsque celle-ci est arrivée au Canada en 1995, elle était très impliquée dans le milieu scolaire que fréquentaient ses enfants, ce qui lui a permis de développer des contacts avec les autres personnes qui fréquentaient ce milieu scolaire. Elle a constaté qu'il y avait des enfants qui allaient à l'école sans manger, sans prendre le petit déjeuner le matin. Elle ne pouvait pas comprendre comment un pays si développé comme le Canada pouvait avoir sur son territoire des enfants souffrant de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Pour Mme Reyes, si les enfants se rendaient à l'école sans manger à leur faim, c'est parce que leurs parents n'ont pas les moyens de pourvoir à leurs besoins. De plus, dit-elle:

Ici à Montréal-Nord, on n'avait pas un organisme qui s'occupe de la sécurité alimentaire. Il était né pour un besoin de maman de boîtes à lunch, de connaître une bonne alimentation pas juste manger n'importe quoi (Entrevue 6, avec une chargée de projet).

C'est en prenant conscience de ce manque de ressources alimentaires mais aussi en vue de remédier à la condition de vie précaire qui sévit dans le quartier que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a été créé.

3.4.2 La nature de l'intervention

L'organisme intervient sur le plan de l'alimentation dans le but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Visant des valeurs telles le respect, l'intégrité, la solidarité, la transparence et l'entraide (Entrevue 8, avec un employé), l'organisme a pour mission d'«Assurer le soutien et l'accompagnement des plus démunis de la communauté de Montréal-Nord en favorisant leur intégration au marché du travail, et

ce, en leur procurant l'accès à une alimentation variée et de qualité» (Les Fourchettes de l'espoir, 2012). C'est pourquoi l'organisme a pour objectifs de:

1. Favoriser l'accès à des aliments nutritifs à coût raisonnable et culturellement acceptables pour une clientèle multiethnique et à faible revenu;
2. Développer des activités visant la sécurité alimentaire et la promotion des bienfaits de l'activité physique;
3. Soutenir les citoyens dans leurs besoins tout en leur permettant de développer les compétences nécessaires à leur réinsertion sociale (Les Fourchettes de l'espoir, 2012).

Ces trois objectifs représentent les trois axes sur lesquels intervient l'organisme et chaque axe englobe plusieurs activités reliées à l'alimentation. Le premier axe comprend des services comme la cafétéria qui offre des déjeuners, des dîners et des soupers. Un service de livraison des repas est destiné aux personnes âgées; la livraison est gratuite pour Montréal-Nord. L'organisme offre aussi un service de repas congelés aux citoyens. Un service de boîtes à lunch est réservé aux événements spéciaux tels que des congrès et des colloques. Il est aussi destiné aux écoles et au centre de la petite enfance à qui l'organisme offre des repas à prix spéciaux. L'entreprise fait du dépannage alimentaire, en distribuant chaque vendredi des boîtes de nourriture gratuites. Les services de restauration inclus dans ce volet, pierre angulaire des activités de l'organisme, «permettent de financer une partie des activités» (Entrevue 1, avec une responsable administrative), faisant ainsi de l'organisation une entreprise d'économie sociale.

Le deuxième axe comprend «Les Petits Chefs», une école culinaire destinée aux jeunes âgés de 4 ans à 12 ans. Ce volet développe aussi une autre activité destinée aux adolescents âgés de 13 ans à 17 ans. En effet, «Ados aux fourneaux» constitue des ateliers de cuisine animés par des personnalités publiques ou des professionnels reconnus. Il s'agit surtout de mettre les jeunes en contact avec des personnalités qui

ont vécu des conditions de vie difficile et qui constituent des exemples positifs pour la société. L'activité «Bonnes habitudes de jour» concernent des camps de jour. Il s'agit d'une activité d'une durée de neuf semaines pour les enfants âgés 3 ans à 6 ans pendant l'été. Cette activité, destinée aussi à des jeunes âgés de 7 à 12 ans, dure neuf semaines. Pendant le camp de jour, Les Fourchettes de l'espoir mettent en œuvre des ateliers de cuisine, des ateliers de pâtisserie, des cliniques sportives, des activités de jardinage, etc. Les activités «Mère nature» et «Le grand chef de Fourchettes» offrent des ateliers de nutrition disponibles pour les écoles et les Centres de la petite enfance. Le «Défi Santé», lui, propose des activités physiques pour les 50 ans et plus avec des collations santé. Des cuisines collectives et des cours de cuisine sont en fait des cuisines en groupe qui permettent aux citoyens d'améliorer leurs habiletés à préparer des repas équilibrés à moindre coût et de rencontrer leurs voisins. Par ailleurs, l'organisme considère le mois de mars comme le «Mois de la nutrition».

Le troisième et dernier axe développe un programme d'insertion sociale en collaboration avec Emploi Québec. L'objectif est d'insérer les jeunes adultes de 14 à 17 ans sur le marché du travail, au moyen de stages. Ce qui permet à l'organisation d'aider «des jeunes qui sont trop âgés pour être au camp de jour durant l'été mais, trop jeunes pour avoir des emplois d'été par le programme d'emploi d'été» (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). L'entreprise sociale collabore avec les organismes qui gèrent les travaux compensatoires, et accueille des personnes qui purgent leurs peines dans la communauté, en leur offrant la chance de se réintégrer à la société. Les Fourchettes de l'espoir accueillent aussi des citoyens désireux de faire du bénévolat dans ses diverses activités.

L'organisme Les Fourchettes de l'espoir œuvre en partenariat avec plusieurs autres organismes. Par exemple, il travaille avec Nourrir Montréal, une concertation régionale en sécurité alimentaire qui a mis en place des marchés publics dans

six arrondissements de Montréal. Dans ce projet, ses partenaires sont l'arrondissement de Montréal-Nord et Un itinéraire pour tous. Un autre projet qui a été implanté dans le secteur est Un Rayon de Soleil. Ce projet piloté par Les Fourchettes, vise à soutenir les jeunes mères cheffes de familles monoparentales qui décident de retourner aux études, en leur offrant des loyers à coût modique.

CHAPITRE IV

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR: UNE ORGANISATION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ À MONTRÉAL-NORD

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit le territoire de Montréal-Nord et nous avons vu qu'il s'agit de l'un des arrondissements les plus défavorisés de Montréal sur le plan socioéconomique, notamment dans sa partie nord-est. Nous avons vu aussi que c'est dans ce contexte marqué par l'insécurité alimentaire que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a été créé en 2001. En se basant sur les propos des acteurs, le présent chapitre s'attardera sur la place qu'occupe l'organisation au sein du territoire de Montréal-Nord en matière de lutte contre la pauvreté. Pour cela, nous avons divisé ce chapitre en quatre parties. En premier lieu, nous parlerons de l'ancrage territorial des Fourchettes de l'espoir. Dans la deuxième et la troisième partie, nous aborderons respectivement sa gouvernance interne ainsi que son leadership. La quatrième partie nous renseignera sur les effets de l'entreprise sur les individus et la collectivité.

4.1 L'encastrement territorial

L'organisme Les Fourchettes de l'espoir œuvre essentiellement à Montréal-Nord, notamment dans le secteur nord-est de l'arrondissement tant dans le milieu scolaire que dans le milieu communautaire. Ce sont les réseaux de cet arrondissement que les organisateurs ont d'abord sollicités pour mettre en place l'organisme. Ses services, surtout ses produits alimentaires, sont destinés d'abord aux résidents de Montréal-Nord. Ce territoire constitue donc l'espace sur lequel s'appuie essentiellement l'organisme, lequel prévoit desservir aussi d'autres arrondissements comme celui de

Rivière-des-Prairies où il y a pénurie de services de proximité, surtout pour les personnes âgées.

4.1.1 Le rôle des instances publiques

La municipalité a soutenu le projet dès les premières démarches menant à la création de l'organisme. Compte tenu de l'ampleur des problématiques sociales que concentre le nord-est de l'arrondissement (Entrevue 15, avec un organisme partenaire), son personnel était déjà convaincu de la nécessité de développer des projets structurants pouvant apporter des solutions à la précarité socioéconomique qui y sévit (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Ce rôle a pris notamment la forme de subventions qu'elle a accordées aux Fourchettes de l'espoir, alors que l'organisation était encore au stade embryonnaire.

[...] En fait, c'est quand on commence à chercher de l'argent là, on commence par la municipalité. On n'y va pas très loin. On commence par les gens qui sont plus proches à nous, donc qui nous connaissent le mieux euh...puis qui auront un effet directement sur eux-mêmes quand on commence à avoir le projet (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

Quant au gouvernement, son appui à la conception et la réalisation du projet s'exprime, d'une part, à travers les ressources financières puisées à même le fonds de lutte contre la pauvreté, et, d'autre part, à travers les subventions salariales d'Emploi-Québec (Les Fourchettes de l'espoir, 2012).

Lors de sa mise en œuvre, l'organisme a aussi bénéficié de l'appui particulier de personnalités politiques qui ont présenté le projet à l'Assemblée nationale du Québec alors dirigée par le Parti québécois. Parmi les personnes impliquées dans la

promotion du projet, figuraient Line Beauchamp ancienne députée du Parti libéral du Québec, et Louise Harel alors ministre des Affaires municipales du gouvernement. «Ces deux personnes-là [...] effectivement, ont travaillé très fort au niveau politique pour soutenir ce projet-là» (Entrevue 7, avec un organisme partenaire).

4.1.2 Les réseaux impliqués

L'entreprise est impliquée dans de nombreux réseaux tant sur le plan local que régional. En effet, sur le plan local, elle est membre du conseil d'administration de Montréal-Nord en santé qui est une table de concertation. C'est à travers ces réseaux que l'organisation participe au partage des connaissances. Elle est aussi membre du conseil d'administration de l'organisme communautaire Un itinéraire pour tous qui s'intéresse à la prise en charge individuelle et collective, à la revitalisation du territoire, à la mobilisation sociale ainsi qu'au développement d'un sentiment de fierté et de sécurité. Pour le projet de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) en cours à Montréal-Nord, l'organisme fait partie du Comité d'orientation. En fait, l'organisme ne s'implique pas uniquement dans le secteur nord-est de l'arrondissement puisqu'il couvre l'ensemble de Montréal-Nord en faisant justement des affaires et des échanges de services avec les autres organismes communautaires (Entrevue 15, avec un organisme partenaire).

L'organisme Les Fourchettes de l'espoir est aussi membre de la Chambre de commerce de Montréal-Nord et du conseil d'administration du Centre local de développement/Corporation de développement économique communautaire (CLD-CDEC) de Montréal-Nord. En effet, dit une interviewée, «quand on en a besoin, quand on a un projet dans la tête, puis on est pas sûr si ça marcherait ou pas, c'est le monde qu'on va voir la première fois» et on dit «ben regarde là, on va s'asseoir, on

regarde qu'est-ce qui se passe, on a un tas de projets dans la tête, c'est-tu réalisable ?, c'est-tu faisable ?» (Entrevue 1, avec une responsable administrative). L'organisme est également l'un des membres de la Table économie et emploi de Montréal-Nord, une table de concertation qui a pour objectif d'apporter des réponses aux problèmes relatifs à l'emploi et à l'intégration au marché du travail (CLD, 2012). L'organisme est lié également au milieu éducatif et collégial, en faisant partie du comité exécutif du Cégep⁶ Marie-Victorin. Son implication dans le réseau scolaire s'effectue aussi par des échanges de services avec certaines écoles du quartier, comme l'école secondaire Henri-Bourassa.

Au niveau régional, l'organisme participe au comité d'économie sociale de la Conférence régionale des élus (CRE). De même, il travaille en réseau avec le Chantier de l'économie sociale et avec Nourrir Montréal dans une table régionale en sécurité alimentaire. C'est aussi avec des organismes œuvrant à cette échelle que l'entreprise réalise de petits projets dans lesquels elle transfère des connaissances et partage des ressources (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme). L'organisme est donc membre de nombreux réseaux ce qui est une façon de recueillir des appuis.

4.1.3 Le financement

L'organisme étudié bénéficie d'un financement hybride dans la mesure où il reçoit des fonds privés, publics et d'organismes communautaires, et qu'il parvient à s'autofinancer partiellement. Selon une interviewée, les sources de financement

⁶ Le Cégep est un sigle fréquemment utilisé au Québec pour désigner le Collège d'enseignement général et professionnel.

proviennent du programme de lutte à la pauvreté du gouvernement provincial. En ce qui concerne le projet «Ma seconde chance», la subvention provient du gouvernement fédéral» (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme). Les activités de réinsertion sociale sont financées par le gouvernement fédéral à même le programme Connexion compétences (Entrevue 1, avec une responsable administrative). Pour le projet «Ma première expérience de travail», ce sont l'arrondissement de Montréal-Nord, le Centre local de développement (CLD) ainsi que la table de concertation Montréal-Nord en santé qui l'ont subventionné. Ces subventions sont destinées à des projets et non à la mission de l'organisation.

Le milieu communautaire intervient aussi dans le financement de l'organisme. C'est Centraide du Grand Montréal qui constitue le plus important bailleur de fonds des Fourchettes de l'espoir avec une contribution évaluée à 35 % du financement total de l'organisation. Contrairement à des commanditaires qui ne subventionnent que des projets, Centraide soutient la mission de l'organisme (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

En tant qu'organisme de bienfaisance depuis 2003, l'organisation Les Fourchettes peut recevoir des dons. Les dons reçus prennent diverses formes. La Fondation Dufresne & Gauthier située à Québec soutient économiquement l'organisme. Celui-ci reçoit des dons en provenance d'une compagnie située à Toronto qui œuvre dans le domaine du vêtement. L'argent provenant de cette compagnie est destiné à financer des activités sportives dans la période estivale, dans les camps de jour que l'entreprise organise pour les enfants. Des subventions de l'Œuvre du Cardinal Léger, notamment pour le projet «Un Rayon de soleil», ont été obtenues. Parmi les autres organisations qui apportent des fonds à l'organisme, il y a le Centre local des services communautaires (CLSC) et le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de Montréal-Nord. Toutefois, comparativement aux

subventions gouvernementales, ces subventions sont moins substantielles (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

En tant qu'entreprise d'économie sociale, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir doit générer une partie de ses revenus à partir de la commercialisation de leurs services; «[...] quand on livre la popote, c'est sûr qu'on charge 5 dollars le repas, mais vous avez tout compris là. Puis la livraison, tout ça, les cours culinaires, oui, on charge de l'argent pour pouvoir payer la nourriture, mais on ne fait pas d'argent avec ça. Pas du tout» (Entrevue 2, avec une intervenante). Toutefois, d'après une responsable de l'organisme, même si les repas ne sont pas chers, ils permettent de financer une partie des activités (Entrevue 10). En effet, pour l'année 2010, le service de traiteur et le petit Café ont permis de recueillir respectivement 19 848 \$ et 10 045 \$, ce qui totalise un montant de 29 893\$ (Les Fourchettes de l'espoir, 2011). Pour souligner son dixième anniversaire, l'organisme a compilé des données montrant une partie des ressources financières qu'il a obtenues à l'aide de ses propres services (Tableau 4.1). De même, les parents qui ont des enfants qui participent aux cours culinaires paient aussi, mais l'argent qu'ils déboursent ne permet pas de financer toutes les activités de l'organisation qui recourt à d'autres types de subventions en organisant, par exemple, des spectacles bénéfice.

Tableau 4.1 Activités d'autofinancement des Fourchettes de l'espoir en 10 ans

Année	Services Cafétéria Congelés Sympathisants Boîtes à lunch	École culinaire	Atelier de nutrition	Service de traiteur	Fourchettes et Cultures du Monde
2001-2002	6 762 repas	25 enfants	250 enfants	6650 \$	-
2002-2003	15 597 repas	80 enfants	300 enfants	14 457 \$	100 participants
2003-2004	18 111 repas	40 enfants	750 enfants	16 000	150 à 200 participants
2004-2005	18 536 repas	40 enfants	750 enfants	19 738 \$	500 participants
2005-2006	15 404 repas	40 enfants	600 enfants	23 409 \$	380 participants
2006-2007	15 932 repas	40 enfants	1 500 enfants	5 9629 \$	250 participants
2007-2008	17 411 repas	40 enfants	1 400 enfants	66 698 \$	500 participants
2008-2009	18 751 repas	38 enfants	1 230 enfants	72 309 \$	400 participants
2009-2010	15 149 repas	38 enfants	780 enfants	71 663 \$	450 participants

Source: Les Fourchettes de l'espoir, 2011, modifié par Rosmy Anténor

Le financement de l'organisation constitue son plus grand problème (Entrevues 1, avec une responsable administrative, et 10, avec une responsable d'organisme), parce qu'il est insuffisant compte tenu de l'ampleur de la pauvreté et des besoins qui existent dans le territoire de Montréal-Nord. C'est le cas, par exemple du financement du projet Ma seconde chance:

Les jeunes, ils veulent rentrer dans le programme, mais le problème est que dans le projet ou dans le programme on a juste huit places. Pour chaque projet, on a juste huit places et on a une liste d'attente de 15-20 personnes, alors ces personnes elles vont rester sans place. Et l'autre problème, c'est qu'ils ont précisément, ça veut dire six mois, après six mois, on attend encore toute la partie administrative pour qu'ils commencent l'autre projet. Alors pour commencer l'autre projet, ils s'arrêtent plusieurs mois. Et les gens sont tout le temps en attente (Entrevue 6, avec une chargée de projet).

Aussi, il devient difficile de trouver du financement pour la mission de l'organisme, dû au fait que les bailleurs de fonds privilégient de plus en plus le financement par projet (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Ceci signifie qu'une fois le projet terminé, il ne reste aucun fonds pour la mission de l'organisation (Entrevue 1, avec une responsable administrative). Car le projet a une durée déterminée, tandis que la mission qui est à long terme, a une certaine pérennité dans le quartier. Ce manque de ressources amène l'organisation à consacrer beaucoup d'énergie à la recherche du financement. Or, «[...] quand vous êtes euh... en recherche de financement, vous n'êtes pas en intervention, vous n'êtes pas en service, vous n'êtes pas à faire la prestation auprès des gens qui euh... donc vous êtes coincé à quelque part» (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Ces problèmes liés au financement concernent non seulement Les Fourchettes de l'espoir, mais aussi de nombreuses autres organisations qui œuvrent dans le secteur communautaire. Les différents paliers gouvernementaux devraient être davantage sensibilisés à fournir plus de ressources à l'organisme qui participe au rayonnement de la collectivité, nous dit une interviewée (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

4.2 La gouvernance au sein de l'organisation

Comme toutes les entreprises, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a une structure administrative qui soutient son développement et assure le respect de sa mission. Cette structure de gouvernance est au centre des décisions prises au sein de l'organisation. Sa gouverne s'appuie autant sur ses principaux dirigeants que sur les usagers.

4.2.1 La structure

La gouvernance de l'organisation Les Fourchettes de l'espoir est à la fois hiérarchique et concertée. Le conseil d'administration est composé de sept membres. Les rôles et les fonctions sont clairement définis avec au conseil d'administration un président, deux administrateurs, une secrétaire trésorière-citoyenne, la directrice générale, un représentant des employés et une administratrice-citoyenne, l'organisme fonctionne de manière hiérarchique.

La structure administrative de l'organisme est composée de personnes ayant des origines socioprofessionnelles diversifiées: «[...] on a des personnes qui vient de milieu communautaire, qui vient de milieu éducatif, qui vient du milieu privé...» (Entrevue 1, avec une responsable administrative). La présidente, Caroline Boucher, est issue du milieu éducatif. Le vice-président et administrateur, Roger Renaud provient du milieu privé; Emilio Panetta, le second administrateur, provient du milieu sociocommunautaire. Le poste de secrétaire trésorière- citoyenne est occupé par une citoyenne du quartier. La directrice générale, Brunilda Reyes, occupant cette fonction depuis la création de l'organisme, est celle qui joue le rôle le plus important au sein de l'organisation (Entrevue 12, avec un responsable du milieu institutionnel). Les employés ont aussi leur représentant au conseil. Ils sont représentés par Jean-Pierre Richard. Celui-ci s'occupe des tâches administratives. Chantal Chelner, une citoyenne, occupe la fonction d'administratrice au sein du conseil d'administration.

Outre la directrice, les activités quotidiennes de l'organisation sont assurées par la coordonnatrice: «Et puis on a une coordonnatrice pour la coordination de toutes les activités, [elle] est quand même très, très ancienne ici. Ça fait 7-8 ans qu'elle est là», nous dit une interviewée (entrevue 1, avec une responsable administrative). Outre la coordination des activités, elle est également responsable de la réinsertion sociale

des détenus et des jeunes contrevenants à qui l'organisme Les Fourchettes de l'espoir offre l'opportunité d'effectuer des travaux compensatoires au sein de l'organisation.

4.2.2 La prise de décisions

En matière de prise de décisions, c'est le conseil d'administration qui joue le rôle le plus important au sein de l'organisation. La directrice ou la présidente ne sont pas les seules à décider des actions et des stratégies à adopter dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Aucune décision concernant les suivis de la gestion financière et administrative de l'entreprise n'est prise sans la consultation au préalable du conseil d'administration (Les Fourchettes de l'espoir, 2011). En fait, il ne s'agit pas uniquement d'une consultation, affirme notre interviewée, puisque «on s'assoit, on discute, on dit la situation est telle, la chose est telle, on veut faire ça, qu'est-ce que vous pensez ? C'est plus un genre d'échange qui se fait. Et puis, mais on peut te dire on fait rien rien sans demander à notre C.A.» (Entrevue 1, avec une responsable administrative). Il faut donc lui rendre compte des activités qui sont effectuées dans l'organisation parce qu'il s'agit d'une instance de gouvernance qui a les compétences requises pour diriger Les Fourchettes. En ce sens, la directrice: «[...] est allée chercher des personnes qui pouvaient faire avancer la mission de l'organisation [...]» (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Même si les postes et les fonctions sont bien définis, des décisions peuvent être prises par d'autres membres différents de la présidente ou la directrice.

Les décisions concernant Les Fourchettes de l'espoir sont aussi prises en assemblée générale (Entrevue 1, avec une responsable administrative). Elle se tient une fois par année au mois de juin. L'assemblée générale est l'occasion pour l'organisme d'établir le bilan des activités de l'année écoulée, mais aussi de celui de

son état financier. Les individus sont invités à y participer et à émettre leurs opinions sur leurs besoins et ceux de la collectivité ainsi que sur le développement de l'organisation. Ceci amène à dire qu'en matière de prise de décision, l'organisation a un mode de fonctionnement hybride, c'est-à-dire à la fois hiérarchique et décentralisé.

4.2.3 La participation des populations locales

Nous avons vu qu'au sein des Fourchettes de l'espoir, la participation de la population locale est formalisée, puisque un poste de citoyen, celui de trésorier, lui est réservé. À travers ce poste, mis à la disponibilité des citoyens, ce que recherche l'organisme est un moyen qui lui permette de recueillir les réactions des citoyens de l'arrondissement. À ce titre, les résidents seraient actifs tant au sein du conseil d'administration que pendant les assemblées générales (Entrevue 1, avec une responsable administrative). Cependant, selon une répondante, ce poste n'est pas suffisant pour permettre une véritable participation citoyenne (Entrevue 14, avec une usagère). Selon elle, les opinions des résidents ne sont pas considérées à leur juste valeur, ce qui expliquerait leur faible participation.

Il semblerait aussi que la cause de la faible participation des citoyens de Montréal-Nord serait due à leur peur de la stigmatisation: «Quand qu'on fait l'assemblée générale, bon on fait des annonces dans les journaux, ces choses-là mais le monde, je pense qu'ils ont peur de se faire étiqueter qu'ils sont pauvres» (Entrevue 2, avec une intervenante). C'est pourquoi l'organisme adopte des stratégies comme des déjeuners-causeries afin d'inciter les personnes à participer et à partager leurs opinions avec l'organisation. Ces stratégies ne donnent pas les résultats escomptés puisque, souvent, dans une rencontre citoyenne, seules deux personnes se présentent, ce qui entraîne l'annulation de la réunion. Pourtant, en tant qu'individus, ils ont un

réel pouvoir de décisions sur les sujets et les projets qui les concernent et c'est en participant à la gestion de l'organisation qu'ils peuvent mieux l'exercer (Entrevue 15, avec un organisme partenaire). Cependant, les citoyens trouvent d'autres moyens de faire connaître leurs besoins à l'organisme. L'un de ces moyens est le bouche-à-oreille:

Ben par exemple, il y a une personne qui vient me dire "Tu sais là, j'ai eu un tas de difficultés aujourd'hui. Puis, vous aviez pas ça, fait que si la semaine prochaine, vous avez ça, si c'est possible, ça serait super cool. Fait que moi, j'ai eu les commentaires, je passe ça à mon supérieur: "Regarde il y a une personne qui m'a dit ça aujourd'hui, je ne sais pas si on serait capables, je ne sais pas si on a les ressources ou bien je ne sais pas si c'est faisable, mais j'ai un commentaire comme ça qu'est-ce que t'en dit ?" (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

Donc, si les citoyens sont représentés de manière formelle au conseil d'administration, ils participent peu aux assemblées générales et aux soupers-causeries. Au moyen de bouche-à-oreille, cependant, ils transmettent leurs revendications et leurs besoins à l'organisation.

4.3 Le leadership

L'organisme Les Fourchettes de l'espoir joue un rôle de leader à Montréal-Nord, notamment dans le quartier nord-est, en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'insertion sociale. Ce rôle de leader au sein de la collectivité l'amène à adapter sa mission aux besoins de la population nord-montréalaise.

À l'origine, comme nous l'avons vu, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir visait à lutter contre la pauvreté au moyen de la sécurité alimentaire parce que l'alimentation constitue l'élément sur lequel l'individu réalise des économies quand

le revenu disponible s'avère insuffisant (Entrevue 1, avec une responsable administrative). Toutefois, même si la mission demeure la même, la détérioration des conditions socioéconomiques des personnes, où le fait de travailler au salaire minimum ne permet plus d'échapper à la pauvreté, a forcé l'organisme à adapter ses objectifs en fonction de l'évolution de la pauvreté afin de mieux répondre à l'augmentation des besoins de la population (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme).

C'est là que la réinsertion sociale [...] prend son importance, parce que la personne qui vient ici, on lui montre des choses qui peut l'intéresser. Ou bien on lui donne une expérience de travail, ou bien on lui montre "Regarde dans ton milieu, t'habites à Montréal-Nord, il y a tel endroit qui est à ta disposition, tu peux aller à emploi-Québec, CLÉ (Centre local d'emploi)" (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

En fait, le volet d'insertion sociale a été présent dans les objectifs de l'organisation dès sa création (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). En revanche, il a pris de l'ampleur dans le but de supporter le développement de l'organisation, mais aussi afin d'offrir à la population locale davantage d'opportunités lui permettant de mieux se réinsérer à la société. En effet, le projet Ma seconde chance a été mise en œuvre en 2009 afin de s'adapter à la réalité que vivent les jeunes de Montréal-Nord (Entrevue 6, avec une chargée de projet), soit un an environ après les émeutes de 2008 qui ont suivi le décès de Freddy Villanueva. Toutefois, cette adaptation aux réalités que vit la population ne fait pas l'unanimité car si l'idée de départ a été maintenue dans la pensée et dans la vision, il semblerait qu'il y ait des différences dans la réalisation et dans l'approche adoptée (Entrevue 7, avec un organisme partenaire). En effet, cette adaptation créerait une certaine confusion au sein de la population qui ne sait plus si l'organisme Les Fourchettes de l'espoir lutte contre la pauvreté au moyen de l'alimentation ou s'il fait de l'insertion sociale. Il s'avère toutefois, comme nous l'avons vu, que l'initiative locale utilise

l'alimentation pour insérer les individus sur le marché du travail et pour lutter contre la pauvreté. En ce sens, il ne s'agit pas d'une confusion entre la mission originale de l'organisme avec une nouvelle mission qu'elle aurait adoptée, mais de positionner l'alimentation comme une des pièces maîtresses autour desquelles gravitent l'insertion sociale et la lutte contre la pauvreté (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel).

4.3.1 Sa place dans le milieu

L'organisation Les Fourchettes de l'espoir constitue presque la seule initiative citoyenne dans le secteur nord-est qui se spécialise en sécurité alimentaire (Entrevue 12, avec un responsable du milieu institutionnel). Il y a d'autres organismes locaux, mais il est le seul à offrir des repas complets à quatre dollars, où les clients peuvent venir manger au restaurant populaire. L'organisme joue aussi un rôle de leadership en matière d'agriculture: «[...] un mandat [...] a été donné aux Fourchettes de l'espoir de développer l'agriculture urbaine sur le territoire» (Entrevue 13, avec un fonctionnaire public). En collaboration avec l'arrondissement de Montréal-Nord, l'organisme a développé des jardins collectifs. L'entreprise est donc un leader dans sa collectivité :

C'est un organisme important dans le secteur d'intervention nord-est particulièrement. Euh...c'est un organisme qui est présent là où ça compte beaucoup, qui est impliqué, [...] c'est un organisme qui compte beaucoup, qui a une grande importance, qui a une voix au chapitre qui se fait entendre, qui est respecté (Entrevue 13, avec un fonctionnaire public).

Ce rôle de leader qu'occupe l'organisation au sein du territoire nord-montréalais lui confère une certaine sympathie des individus qui «s'identifient très bien avec l'organisme» (Entrevue 6, avec une chargée de projet). De plus, ayant été le promoteur du projet Un Rayon de soleil, l'organisme prouve qu'il constitue une organisation qui prend la place qui lui revient dans le concert des organisations locales. Il semble toutefois que le leadership qu'exerce l'organisme crée des tensions avec d'autres acteurs du milieu communautaire qui ne l'appuient pas toujours. Une personne interviewée nous révèle qu'elle n'est pas convaincue que l'organisme soit toujours appuyé par les organismes communautaires locaux (Entrevue 7, avec un organisme partenaire). Une autre pense qu'il pourrait être appuyé davantage par le milieu (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Ces tensions seraient dues à des conflits de personnalité, de visions et d'intérêts car, en dépit du fait que tous les organismes luttent pour l'amélioration des conditions de vie de la collectivité, il est parfois difficile de faire converger les intérêts des dirigeants avec les intérêts de la communauté. De plus, il faut partager des ressources limitées que les bailleurs de fonds procurent aux organisations, lesquelles sont ainsi placées en concurrence.

Nous autres on est en santé sécurité alimentaire, ok, on veut faire de la cuisine collective, par contre il y a un autre organisme que je nommerai pas là, un autre organisme, eux-autres, ils ont décidé de faire des cuisines collectives. Fait que, il y a comme je t'ai dirais, je ne pas dire des gros mots, mais moi je vais respecter, je ne ferais pas ce qu'ils font. Ils vont faire ce que moi, je fais (Entrevue 2, avec une intervenante).

Dans ce contexte de concurrence, «[...] l'enjeu est d'être capable de ramener ces gens-là autour des visions collectives de la sécurité alimentaire⁷. Et là y a un exercice de concertation et un exercice de médiation très fort qui doit être fait» (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Cet exercice de concertation signifie aussi que chaque organisme communautaire doit respecter la mission de son partenaire afin de travailler en amont sur des projets communs (Entrevue 15, avec un organisme partenaire).

4.4 Les impacts de l'organisation

Selon les représentants de l'organisme rencontrés, à travers les multiples activités réalisées, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir aide les personnes à sortir de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, en mettant l'accent, entre autres, sur l'accessibilité des aliments sains et l'insertion sociale. Ceci se traduit aussi par l'embellissement du quartier et par l'amélioration des conditions socioéconomiques des individus. Au moyen des cours culinaires et des programmes en insertion sociale, l'organisme Les Fourchettes créerait les conditions qui participent au renforcement de l'estime de soi; elles travaillent à améliorer la communication des jeunes et leur permettent d'apprendre à cuisiner. Par ses projets en insertion, l'organisation permet à des personnes d'apprendre à travailler et à s'imprégner des valeurs sociétales comme le respect, l'entraide et la transparence (Les Fourchettes de l'espoir, 2012). Toutefois, toutes les personnes rencontrées ne partagent pas la même opinion quant aux impacts réels de l'organisation sur la collectivité. En effet, si certains pensent que l'organisation a eu des impacts majeurs, une répondante pense que ses impacts sont

⁷ Dans cette phrase, la personne interviewée a pesé ses mots pour montrer l'importance de la concertation.

limités, tandis qu'un autre affirme qu'il ne possède suffisamment d'informations qui lui auraient permis d'affirmer que Les Fourchettes ont effectivement des impacts sur la collectivité.

4.4.1 L'accessibilité alimentaire

L'organisation Les Fourchettes de l'espoir, en proposant des repas complets à quatre dollars, assure à toute la population, sans distinction de statut social et sans discrimination, l'accès à des produits alimentaires appropriés.

En plus, c'est très important de souligner qu'ici, c'est pas un restaurant pour les pauvres. C'est un restaurant qui est accessible à tout le monde. Toi, tu peux faire 100 mille dollars par année, mais tu peux venir manger ici Toi, tu peux être sous le bien-être social, t'as pas de revenu, ben voilà, ça coûte pas très cher, tu peux venir manger un repas complet, ça coûte 4 dollars. Euh...cette accessibilité qu'on donne à tout le monde, je crois que c'est quelque chose d'important (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

Si en matière de sécurité alimentaire, le jardin public ainsi que le marché communautaire implantés par les Fourchettes de l'espoir s'inscrivent dans cette même perspective de rendre accessible les aliments sains aux personnes dépourvues de ressources, ce sont les services offerts par le restaurant qui constituent le principal moyen d'atteindre cet objectif. Voici comment l'organisme décrit les services qui y sont offerts:

- Dans notre restaurant : **9600 repas servis sur place**⁸ (7406 l'année dernière)
- Dans notre service de congelés : **7150 repas** (6665 l'année dernière)
- Dans notre service pour l'âge d'or : **5400 repas livrés à domicile** (4443 l'année dernière)

⁸ Les caractères en gras et les soulignements sont l'œuvre de l'auteur.

- Dans notre service des boîtes à lunch : **6137 boîtes à lunch** dans des écoles, C.P.E. et Camps de jour. (3736 l'année dernière) (Les Fourchettes de l'espoir, 2012).

Les principaux bénéficiaires de ces services sont les personnes âgées, celles à mobilité réduite, les jeunes familles et les travailleurs à faible revenu qui résident ou qui travaillent dans le quartier (Idem, 2012). Dans le cas des personnes âgées et à mobilité réduite, dans 60 % des cas elles ont été référées par le Centre de santé et des services sociaux (C.S.S.S.) de Montréal-Nord. Toutefois, pour certains, ces services peuvent être considérés comme des effets palliatifs. «C'est un service très bien qui peut mettre un pansement sur la blessure» (Entrevue 7, avec un organisme partenaire), mais l'effet, selon cette interviewée, ne serait pas durable parce qu'il n'y a pas de suivi. Les usagers agiraient comme des clients et non pas comme des vrais participants.

Dans le volet d'éducation population, toutefois, il existe des cours destinés à sensibiliser, du moins les jeunes, à une saine alimentation, à leur apprendre à cuisiner: «Dans tout notre volet d'éducation populaire avec les cuisines collectives, avec l'école culinaire pour les enfants, il y a plus de 400 enfants qui sont passés déjà chez nous, qu'on a sensibilisés, on leur a donné des outils pour bien manger» (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme). De même l'organisation a atteint un grand public en ce qui concerne les ateliers de nutrition dans les camps de jour, où pour l'été 2011, plus de 500 jeunes ont été rejoints aux parcs de Montréal-Nord (Fourchettes de l'espoir, 2012). Ces activités contribuent de façon plus durables à la lutte contre l'insécurité alimentaire parce qu'à travers elles, «il y a le développement d'habiletés de comment faire un budget et de savoir comment cuisiner. Je pense que là dès le plus jeune âge... ils développent là... dépensent et agissent en amont de l'insécurité alimentaire» (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel).

Pour cette personne interviewée, si ces activités d'éducation populaire ne permettent pas de régler totalement le problème de l'insécurité alimentaire, elles donnent au moins des outils aux jeunes pour s'en sortir.

4.4.2 L'insertion sociale

L'organisme lutte contre la pauvreté en faisant en sorte que toutes les personnes puissent manger sainement, mais l'insertion sociale exige une résolution durable des problèmes qu'affrontent les individus parce qu'elle favorise leur autonomie et leur donne l'opportunité de développer un projet de vie (Entrevue 1, avec une responsable administrative et Entrevue 14, avec une usagère). Certains jeunes qui participent à des projets comme Ma seconde chance ou Ma première expérience de travail, éprouvaient simultanément plusieurs problèmes sociaux de marginalité, de pauvreté, de violence et de décrochage scolaire parce que bien souvent ils n'ont pas toujours eu la chance d'avoir des parents engagés, impliqués et qui connaissent bien la situation du tissu social et qui, de plus, éprouvent eux-mêmes des problèmes socioéconomiques. Le projet Ma seconde chance qui a un taux de réussite supérieur à 90 % concrétisé par le retour à l'école et/ou le changement d'attitude de la part des participants (Entrevue 6, avec une chargée de projet), semble faire une différence dans la vie du quartier parce que:

Il a donné beaucoup de solutions surtout aux jeunes, au décrochage scolaire. On a des jeunes qui ont déjà fini leur DEP⁹. Et avant c'étaient des jeunes marginalisés euh...il a apporté aussi des solutions au niveau de l'attitude, il baisse le niveau de violence, il monte l'estime de soi et c'est ça. C'est sûr que dans six mois, on peut pas changer toute la vie des gens, mais on essaie au moins et tout le temps, il y a, les jeunes. Ils reviennent tout le temps soit pour

⁹ Sigle désignant le diplôme d'études professionnelles.

changer leur CV, pour les aider à trouver un travail, pour faire leurs travaux compensatoires (Entrevue 6, avec une chargée de projet).

De plus, les jeunes qui effectuent des travaux compensatoires bénéficient gratuitement des repas, car bien souvent ils n'ont même pas d'argent pour pouvoir acheter la carte d'autobus. En adaptant leurs actions aux besoins de la population, c'est une opportunité que l'organisation Les Fourchettes de l'espoir offre à Montréal-Nord et qui, de plus, a des impacts directs sur la population et sur la qualité de vie du quartier.

Il semble aussi que le projet Ma première expérience de travail ait des impacts sur les individus. Une répondante nous dit: «Je suis impressionnée lorsqu'on fait le bilan du projet. [...] On a une quinzaine de jeunes qui ne sont pas à flâner dans les rues, à ne pas savoir quoi faire durant toute la période d'été» (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Ceci est important parce que, par ailleurs, on reconnaît que le fait de flâner ainsi que de s'attouper dans les espaces publics, crée et renforce le sentiment d'insécurité auprès de la population (Montréal-Nord en santé, 2012). Le fait aussi que plusieurs jeunes qui avaient l'habitude de flâner dans le quartier aient un revenu fait que la population se sent plus en paix et en sécurité. Par ces projets, l'organisation transmet certaines valeurs aux jeunes pour qu'ils soient sensibilisés à l'importance de l'éducation et de la formation.

Et les gens qui connaissent Brunilda savent que comme personne, elle a des règles et ses règles-là sont transmises aux jeunes; des valeurs de respect, des valeurs de franchise, des valeurs d'honnêteté, d'implication. Dans la communauté, ses valeurs là se transmettent. Alors là lorsqu'on parle d'impact, de valeur de projet euh... [...] Mais là en ratio de personne rejointes, valeur sociale et valeur économique, je pense que ces types d'implication-là et ce type de retombées-là doivent être pris en compte (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel.).

Conscients des impacts qu'ont les projets sur leurs jeunes, certains parents participent à l'évaluation des effets des projets sur les enfants. De fait, parallèlement aux valeurs qu'elles transmettent aux jeunes, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir participe également à la rééducation des parents (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel).

Concernant le projet Ma seconde chance, même s'il est impossible de prévoir tous les impacts positifs qu'il peut avoir sur les jeunes et la collectivité, plusieurs répondants affirment qu'il apporte des résultats concrets dans la vie des jeunes (Entrevues 1, 2, 3, 4, 6 et 14). En effet, on nous a rapporté l'exemple d'un participant qui avait abandonné ses études secondaires, et qui, en participant à ce programme

a découvert que peut-être il a un talent pour la coiffure. Il vient d'avoir son diplôme l'été passé, du Centre de formation Faubourg et puis là aujourd'hui, il travaille au Centre-ville dans un salon de coiffure, il fait un bon salaire, il a son propre appartement (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

Selon cette répondante, profitant d'une de ses visites aux Fourchettes de l'espoir, le jeune témoigne:

Mon Dieu, moi-là, il y a deux ans là, moi j'aurais aucune idée que de quoi j'avais l'air, puis j'avais aucune idée qu'est-ce que je pourrais devenir, puis aujourd'hui sincèrement je n'ai aucune idée comment je suis devenu; si vous n'étiez pas là, moi, je serais pas là (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

Il arrive donc que l'organisme parvienne à sortir des individus de la grande pauvreté économique. C'est le cas d'une autre jeune qui était enceinte, qui avait des problèmes psychosociaux et qui vivait de l'aide sociale. Sa participation aux Fourchettes de l'espoir lui a permis d'améliorer ses conditions de vie.

Ben, sur le plan économique, encore une fois, sur le plan des ressources alimentaires, des fois ils nous donnent... de la bouffe, ça me sauve dans mon épicerie. Pis aussi, moi, j'habite dans un logement subventionné [Un] Rayon de soleil, pis ça me coûte 200 dollars par mois au lieu de 600, ça me permet d'aller à l'école, ça me permet d'avoir de la nourriture dans mon frigo, donc oui, ça m'a vraiment aidé au niveau économique (Entrevue 14, avec une usagère).

Se sentant plus indépendante financièrement, elle cherche à aider d'autres personnes qui luttent contre l'exclusion sociale et les problèmes psychosociaux. C'est la raison pour laquelle, au Cégep, elle a choisi d'étudier en éducation spécialisée. Pour elle, non seulement l'organisme Les Fourchettes lui a permis d'améliorer ses conditions socioéconomiques, mais aussi il lui a permis de se constituer un réseau où elle est contact avec plusieurs organisations communautaires du milieu local, dont le CLSC.

L'organisme effectue aussi de l'insertion sociale en embauchant des personnes, des cuisinières et un aide-cuisinier. Pour ces personnes, il ne fait aucun doute que le fait d'occuper un emploi a un impact direct sur leur vie. Une employée affirme: «Pour moi, personnellement, ça m'a permis de retrouver un travail. Pis de pouvoir laisser l'aide sociale parce que c'est pas beaucoup, c'est pas intéressant d'être sur l'aide sociale, ben de pouvoir travailler, ben c'est plus gratifiant pour moi» (Entrevue 3, avec une employée).

4.4.3 La proximité communautaire

Les effets de l'organisation ne se limitent pas aux impacts sur l'accessibilité alimentaire, sur l'insertion au marché du travail et sur les apprentissages. En effet, l'entreprise fonctionne comme un même groupe (Entrevue 5, avec un employé), comme une communauté (Entrevue 8, avec un employé) et comme une famille

chaleureuse (Entrevue 3, avec une employée), où les membres du personnel se lient des liens collectifs: «... c'est comme une famille ... puis, on a des liens serrés» (Entrevue 3). Et certains employés puisqu'ils sont résidents du quartier, connaissent presque tous les clients et les participants aux activités de l'organisme. Le fait qu'il y ait des liens serrés entre les employés et qu'ils participent aux activités de groupe crée et renforce un sentiment de confiance mutuellement partagé au sein de l'organisme, où tout le monde est considéré de la même façon. Les mères développent aussi des liens communautaires avec certains membres du personnel des Fourchettes de l'espoir, notamment avec les employés et les bénévoles.

Ce lien social existerait aussi entre les résidentes d'Un Rayon de soleil qui transforment la proximité géographique en proximité sociale: «Oh ben moi j'ai un bon lien avec les gens qui demeurent ici, les mères on s'entraide entre nous, on se rend des services» (Entrevue 14, avec une usagère). De plus, elles peuvent compter sur les éducatrices qui travaillent à la garderie pour garder leurs enfants, mais aussi pour tout simplement discuter. Ainsi, malgré les problèmes psychosociaux que rencontrent les jeunes mères célibataires, elles agiraient comme un groupe d'appartenance, d'autant plus que l'ambiance qui règne à Un Rayon de soleil est conviviale.

4.4.4 L'embellissement de l'environnement

Un autre impact souligné par nos répondants est l'embellissement du quartier (Entrevue 14, avec une usagère). Il y a quelques années, le site sur lequel est localisée l'organisation était constitué d'une buanderie, d'une pizzeria, d'une crémère. Plus tard, ces petits commerces ont été détruits et remplacés par une friche qui contenait du gravier et de gros cubes de béton (Entrevue 14). Ceci avait pour conséquence

d'enlaidir le quartier. En construisant l'immeuble abritant Les Fourchettes de l'espoir et le projet Un rayon de soleil, l'organisme a amélioré l'image du quartier et ses activités participent du rayonnement du milieu.

[...] on dirait avec la construction de la maison communautaire, ça a embelli le quartier ... aussi on a fait du ciment en avant; ils ont mis des bancs, fait que ça plus accueillant je trouve à Montréal-Nord. C'est une place quand même jolie, je trouve que ça a embelli le quartier, ouais (Entrevue 14, avec une usagère).

Dans le même ordre d'idées, une recherche effectuée par Montréal-Nord en santé (2012) révèle que la population appuie dans une proportion de plus de 80 % les nouvelles constructions dont font partie Les Fourchettes de l'espoir, parce que celles-ci changent l'image du quartier. Car comme nous l'avons vu, Montréal-Nord n'a pas une image positive dans les médias et conséquemment auprès des résidents d'autres quartiers de Montréal, ce qui n'a pas empêché des individus d'y développer un sentiment d'appartenance, parce qu'il y a une forte vie communautaire manifeste dans ce quartier (Entrevue 14, avec une usagère). Malgré le fait que le quartier nord-est semble avoir un meilleur rayonnement, il serait difficile d'affirmer que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir apporte à lui seul une solution aux problèmes de Montréal-Nord. Non seulement les problèmes liés à la pauvreté persistent (Entrevue 1, avec une responsable administrative), mais ils se complexifient avec la présence accrue des personnes issues de l'immigration (Entrevue 15, avec un organisme partenaire). Mais, l'organisme étudié, comme toutes les autres entreprises ou organisations rattachées à l'économie sociale, apporte de nouveaux outils, lesquels augmentent la capacité des acteurs et des citoyens pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

4.4.5 Le développement d'autres organisations

Les Fourchettes de l'espoir ont permis le développement d'autres projets au sein de la collectivité, réalisables grâce au partenariat avec d'autres organisations. Soulignons un marché public en partenariat avec Nourrir Montréal qui a permis de rejoindre une clientèle de 300 personnes (Les Fourchettes de l'espoir, 2011). Outre Nourrir Montréal, ont été impliqués dans la mise en œuvre de ce marché l'arrondissement de Montréal-Nord et le Centre de la Petite Enfance (CPE) l'OASIS des enfants. Toutefois, c'est surtout dans le domaine de l'habitation que l'organisme a permis le développement d'une autre organisation: «Nous avons piloté le projet [Un] Rayon de soleil qui offre (...) des logements à prix abordables à des jeunes mères cheffes de familles monoparentales qui veulent retourner aux études» (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme). Les jeunes mères monoparentales peuvent ainsi réaliser leurs activités quotidiennes sans se soucier de la sécurité de leurs enfants puisqu'il existe une garderie localisée dans les locaux de l'immeuble. Les mères n'ont pas à se déplacer à l'extérieur pour retrouver leurs enfants. En ce sens, ce projet innovateur permettrait d'améliorer les conditions de vie des participantes.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié l'organisme Les Fourchettes de l'espoir comme un organisme de lutte contre la pauvreté. Ce qui nous a amené à nous attarder sur son ancrage territorial, son financement, sa gouvernance, son leadership au sein de la collectivité ainsi que son réseau d'acteurs. Nous avons constaté que les services dispensés par cet organisme ont un effet considérable dans un milieu comme Montréal-Nord où dominant la précarité et l'insécurité alimentaire. Ces effets vont

au-delà de l'alimentation. Ils se manifestent aussi à travers l'insertion sociale, la transmission des valeurs, les changements identitaires et la revitalisation du quartier.

CHAPITRE V

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR: DE L'ACTION COLLECTIVE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les résultats du chapitre précédent nous ont montré que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir participe à l'amélioration des conditions socioéconomiques de la population locale, en facilitant l'accessibilité à des aliments sains à des groupes vulnérables et en insérant des individus au marché du travail. Mais ce que nous ne savons pas encore est par quel moyen il a réussi à enclencher ce processus de lutte contre la pauvreté. Dans ce chapitre, il s'agit d'expliquer, d'une part, de quelle manière s'est réalisée la lutte contre la pauvreté et d'autre part, de démontrer que la stratégie utilisée par Les Fourchettes de l'espoir est l'action collective. Pour cela, en premier lieu, nous vérifierons l'hypothèse selon laquelle Les Fourchettes de l'espoir aurait une incidence sur l'estime de soi des personnes. Dans un deuxième temps, nous examinerons l'hypothèse de la création du lien social. En troisième lieu, afin de documenter l'hypothèse du renforcement de la capacité d'agir des personnes et de la collectivité, nous nous intéresserons, d'une part, aux ressources mobilisées et, d'autre part, au renforcement du capital humain local. En quatrième lieu, à travers l'effet structurant de l'initiative locale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Klein, Fontan et Tremblay, 2011), nous montrerons de quelle manière l'organisme Les Fourchettes de l'espoir mobilise l'action collective pour lutter contre la pauvreté.

5.1 L'amélioration de l'estime de soi

Concernant notre première question de recherche, nous avons voulu savoir quelle incidence les initiatives en sécurité alimentaire exercent-elles sur l'estime de soi des personnes. Les résultats de nos entrevues montrent que différents projets menés par

Les Fourchettes de l'espoir ont une incidence positive sur l'estime de soi des personnes.

La pauvreté et l'exclusion sociale, nous l'avons vu au premier chapitre, en dépit des politiques gouvernementales, atteignent toutes les grandes villes canadiennes, où Montréal figure en première position quant au pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible de revenu. En considérant la concentration spatiale de la pauvreté dans la région métropolitaine de Montréal, nous avons constaté que celle-ci se concentre dans certains quartiers de la ville de Montréal, dont Montréal-Nord (Nombré et Herscovitch, 2004). Or, plusieurs études ont remarqué que les pauvres sont ceux qui sont les plus susceptibles de souffrir de l'insécurité alimentaire présente dans les pays occidentaux, surtout en termes d'accessibilité à des aliments nutritifs, c'est-à-dire de la capacité des plus démunis de pouvoir acheter leur nourriture (Rouffignat, 1998). Certains auteurs parlent même de déserts alimentaires pour qualifier les quartiers où il y a absence de magasins appropriés pour garantir l'accessibilité aux produits alimentaires (Apparicio, Cloutier et Shearmur, 2007; Bertrand, 2006). La zone nord-est de l'arrondissement de Montréal-Nord, là même où est localisé l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, fait partie de ces déserts alimentaires (Convercity, 2008a). Le quartier manque de magasins d'alimentation et les dépanneurs ethniques qui s'y localisent, n'offrent pas une diversité de produits nutritifs qui permettraient à la population locale d'avoir accès à des aliments variés de qualité et accessibles.

La pauvreté a, comme nous l'avons vu, des conséquences sur les populations. Ses répercussions font perdre aux individus leur autonomie, leur confiance en eux-mêmes ainsi que leur estime de soi, parce qu'ils sont stigmatisés (Entrevue 2, avec une intervenante). Certains individus ont même honte de fréquenter une organisation d'aide alimentaire (Tremblay, 2010). C'est comme si le fait de fréquenter un

organisme de ce type représentait un échec et révélait leur incapacité à sortir de la pauvreté par eux-mêmes, d'autant plus que l'État tend à imputer les causes de la pauvreté aux individus (Groulx, 2003). Dans un tel contexte d'exclusion sociale, les personnes limitent leur participation à la société (Ulysse, 2009), freinant ainsi leur mobilité sociale.

Nous avons vu aussi au deuxième chapitre que selon Martinot (2008), l'estime de soi est cruciale dans la lutte contre la pauvreté, parce qu'elle procure aux individus la confiance nécessaire pour mieux apprécier leurs réussites et pour améliorer leur autonomie (Entrevue 14, avec une usagère). De plus, puisque souvent c'est toute une collectivité territoriale qui est l'objet de stigmatisation, une action collective qui améliore l'estime de soi constitue un moyen de lutter contre la pauvreté (Klein et Champagne, 2011). Fondée sur des actions collectives, l'estime de soi s'avère donc cruciale pour engendrer un changement social, car les solutions proposées par des initiatives collectives s'attaquent aux causes qui créent l'exclusion socioterritoriale, positionnant ainsi la lutte contre la pauvreté dans une perspective de développement socioterritorial (Tremblay, Klein et Fontan, 2009; Klein et Champagne, 2011).

Les études de cas publiés dans Klein et Champagne (2011) soutiennent que les initiatives locales participent au développement socioterritorial de leur quartier lorsque, transformant les stigmates en symboles, elles restituent aux populations locales la fierté d'appartenir à leur collectivité, et lorsqu'elles améliorent l'estime de soi des personnes vivant en situation de pauvreté.

Les interventions sur la qualité de vie, et qui visent à favoriser la participation citoyenne sont positives pour les collectivités. Une étude révèle que 87 % de la population de Montréal-Nord a apprécié les projets mis en œuvre dans le quartier (Montréal-Nord en santé, 2012). Il s'agit des projets d'infrastructures publiques et communautaires comme le projet Un Rayon de soleil, la relocalisation des

Fourchettes de l'espoir, la construction de la Maison culturelle et communautaire ainsi que le réaménagement du parc Henri-Bourassa. Ces développements ainsi que la revitalisation urbaine renforceraient le sentiment d'appartenance des résidents à leur collectivité.

Le sentiment de fierté à l'égard de leur collectivité favorise l'engagement des individus à l'égard de la pauvreté et l'exclusion sociale. En effet, une répondante de l'organisme nous dit que, en s'établissant au Québec, elle vivait en situation de pauvreté. S'identifiant à son quartier, moins de sept ans plus tard, aidée par d'autres personnes, elle a fondé un organisme qui soutient les personnes à faible revenu. Dans ce même ordre d'idée, une répondante qui affirme avoir développé un fort sentiment d'appartenance à son quartier, voulant aider les autres femmes du quartier nord-est de Montréal-Nord ayant des problèmes psychosociaux, a commencé des études en éducation spécialisée (Entrevue 14, avec une usagère). Ces cas illustrent des situations où des femmes impliquées dans l'organisme Les Fourchettes de l'espoir retirent une sensation de mieux maîtriser leur futur et celui de leur enfant et, du coup, luttent contre l'appauvrissement de leur collectivité. L'organisme agit donc dans le sens de l'amélioration de l'estime de soi des personnes en augmentant leur confiance en elles-mêmes et envers les autres. Tous les participants aux activités de l'organisme connaissent soit une forme de pauvreté ou d'exclusion sociale. Dans le cas du projet Un Rayon de soleil, certaines locataires éprouvent des problèmes psychosociaux qui limitent leur autonomie (Entrevue 14, avec une usagère). En travaillant avec elles, Les Fourchettes de l'espoir les aide à se prendre en main (Entrevue 6, avec une chargée de projet). L'organisation réactive la confiance qu'elles ont en leur capacité et envers les autres au moyen du support, de l'encouragement et de la reconnaissance (Entrevue 3, avec une employée).

En résumé, nous pouvons dire que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir tend à renforcer l'identité et la reconnaissance, ce qui participe à l'amélioration de l'estime des personnes. Disposant d'une meilleure estime de soi, elles participent à des projets de changement social.

5.2 La création du lien social

Notre deuxième question de recherche est la suivante: comment les initiatives locales en sécurité alimentaires peuvent-elles sortir les personnes de leur isolement? Cette question se rapporte à la création du lien social.

La lutte contre la pauvreté n'implique pas uniquement de renforcer l'estime de soi, elle implique aussi des actions qui sortent les plus démunis de leur isolement. Dans les quartiers des grandes villes canadiennes, comme à Montréal-Nord, nous avons vu que nombreuses sont les personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale, de pauvreté et d'exclusion sociale (Entrevue 14, avec une usagère). C'est que le lien social leur permettant d'exercer leurs droits de citoyens tend à s'effriter en raison de la restructuration du marché du travail (Groulx, 2011). En effet, Durkheim (1893) affirmait que dans les sociétés à solidarité organique, les pays industrialisés, par opposition aux sociétés à solidarité mécanique, c'est la division du travail qui constituait le principal facteur de solidarité (Rhein, 2002), mais les délocalisations des entreprises favorisées par la globalisation au cours des années 1980 et les transformations apportées aux modes de régulation économique et sociale, ont modifié le rapport au travail de diverses couches de la société. Les emplois précaires deviennent la norme pour les plus démunis. Les situations de non travail se multiplient. Le développement des emplois atypiques et précaires où le fait de

travailler même à temps plein ne permet plus d'échapper à la pauvreté fait en sorte que l'intégration sociale par le travail devient de plus en plus compromise.

Parallèlement à ces restructurations, les institutions comme la famille et l'Église qui assuraient autrefois le lien social perdent de leur emprise, laissant ainsi les individus sans liens sociaux et sans soutiens affectifs. Comme nous l'avons vu, la pauvreté économique liée au chômage, se combine ainsi avec la pauvreté sociale pour former une nouvelle pauvreté (Favreau et Fréchette, 1995) que Castel (1994) associe à la désaffiliation. L'affaiblissement du lien social apparaît comme le résultat conjugué du chômage, du développement des emplois précaires et de la transformation des institutions qui n'assurent plus la solidarité sociale entre les individus, et entre les individus et la collectivité.

Les conséquences de cette nouvelle pauvreté se répercutent sur la dissolution des réseaux locaux, des identités, des institutions locales (Tremblay et Klein, 1997). Vu sous l'angle de la désolidarisation, la lutte contre la pauvreté implique de recréer les liens sociaux dissous dans le système capitalisme moderne. Or, depuis son retrait progressif de la sphère économique, l'État, tout en demeurant un acteur central dans le développement et dans la lutte contre l'exclusion sociale, est moins efficace pour promouvoir le lien social (St-Germain, Ulysse et Lesemann, 2007).

L'incapacité de l'État à créer le lien social et la cohésion sociale motive l'action des organismes communautaires, qui, mobilisant leur capital socioterritorial, c'est-à-dire leur capital social ancré dans le quartier (Klein et Champagne, 2011), tentent de lutter contre la pauvreté en favorisant la création des liens sociaux. Le quartier auquel les organisations de la société civile se réfèrent, est un territoire auquel les citoyens s'identifient (Morin et Rochefort, 1998). Selon les auteurs, les pratiques quotidiennes et l'action communautaire sont celles qui sont les plus susceptibles de faire du quartier un lieu où les individus se lient par la solidarité

sociale, parce qu'elles peuvent transformer la proximité géographique en proximité sociale et, parce que l'action communautaire peut participer à la création d'une solidarité collective.

Concernant les pratiques quotidiennes, le projet Un Rayon de soleil projet piloté par Les Fourchettes de l'espoir participe à la création d'une proximité sociale. En effet, les locataires développent des liens de proximité ainsi que des relations fondées sur l'entraide (Entrevue 14). De plus, elles peuvent compter sur les éducatrices qui travaillent à la garderie pour garder leurs enfants et pour les guider. Ainsi, malgré les problèmes psychosociaux, les jeunes mères célibataires semblent devenir un groupe d'appartenance. Le personnel participe à des activités de groupe tels que des diners et des soupers, et célèbrent leurs anniversaires, ce qui a pour effet de consolider la solidarité du groupe (Entrevue 5).

En raison de leur action communautaire, comme nous l'avons vu précédemment, Les Fourchettes de l'espoir permettent à des individus de s'identifier au quartier, mais elles permettent aussi de s'identifier à l'organisation (Entrevue 6, avec un organisme partenaire). Celle-ci ne serait pas uniquement un organisme communautaire, elle fonctionnerait comme une maison qui réserve un accueil chaleureux aux individus et aux participants (Entrevue 3, avec une employée). Il s'agit pour Les Fourchettes de se servir de la proximité géographique pour renforcer la proximité sociale, mais aussi pour renforcer le sentiment d'appartenance des participants et des citoyens à l'organisation.

5.3 Le renforcement de la capacité d'agir

Comment les initiatives locales en sécurité alimentaire contribuent-elles au renforcement des capacités d'agir? Voilà notre troisième question de recherche. Elle se rapporte à leur capacité de mobilisation des ressources, et à l'amélioration du capital humain.

La notion de capacité de Sen nous a offert une autre perspective dans la compréhension de la lutte contre la pauvreté. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, avec cette notion, nous savons que ce n'est pas tant le revenu ou les droits juridiques qui déterminent le fait qu'une personne vit ou non dans la pauvreté; c'est dans la capacité d'agir sur sa propre vie, de se réaliser, de se fixer des objectifs et de les atteindre, et de réaliser des projets qui la détachent du cercle vicieux de la pauvreté (Corteel et Zimmermann, 2007). Or, comme nous l'avons mentionné, la pauvreté de même que l'insécurité alimentaire limitent la capacité des personnes à agir dans la société comme des citoyens à part entière.

Dans cette perspective, le fait de lutter contre la pauvreté revient à renforcer la capacité d'agir des personnes et de la collectivité affectées par la pauvreté (St-Germain, Ulysse et Lesemann, 2007; Moulaert, Delvainquière et Delladetsima, 1997). Ce renforcement de la capacité d'agir s'inscrit dans un cadre plus large de développement alternatif, le développement socioterritorial (Tremblay, Klein et Fontan, 2009). Or, comme nous l'avons vu, l'un des traits caractéristiques de la défavorisation est l'absence de ressources ou l'incapacité de transformer en avantages les ressources disponibles. C'est comme si la pauvreté agissait comme un agent qui érode la capacité des personnes et de la collectivité à avoir une emprise sur leur propre destin (Goyette, Grenier et Coupet, 2010). C'est pourquoi se démarquant de l'approche traditionnelle, de nombreuses entreprises d'économie sociale œuvrant en sécurité alimentaire, cherchent à renforcer la capacité d'agir des personnes

(Tremblay, 2010). Le renforcement de la capacité d’agir suppose la mobilisation de ressources, ce qui est essentiel pour la réussite d’une initiative locale (Klein et Champagne, 2011) et l’amélioration du capital humain d’une collectivité.

5.3.1 La mobilisation des ressources

Il faut comprendre la mobilisation des organisations sociales dans le cadre de la mondialisation économique qui déstructure le milieu local (Klein, 1997). S’appuyant sur le sentiment d’appartenance et sur l’identité qui leur donnent la légitimité, ces organisations communautaires, proposant des mesures de lutte contre la pauvreté, se mobilisent pour obtenir des ressources. Étudiant plusieurs cas montréalais d’initiative locale, il a été remarqué que les organisations qui essaient de lutter contre la pauvreté ont su obtenir des appuis, des informations et des ressources de leur collectivité, des gouvernements et des principaux réseaux sectoriels (Klein et Champagne, 2011). D’après l’analyse de ces cas, c’est là qu’un leadership fort, individuel, organisationnel et territorial, reconnu par les acteurs locaux, régionaux et nationaux, se révèle pertinent. Un tel type de leadership permet de mobiliser des ressources endogènes et exogènes, sans lesquelles il deviendrait quasiment impossible aux organisations de contrer les processus menant à la pauvreté et à l’exclusion. L’organisme Les Fourchettes de l’espoir joue un rôle de leader au sein de Montréal-Nord, notamment dans la zone nord-est (Entrevue 13, avec un fonctionnaire public). En effet, cet organisme est impliqué dans diverses tables de concertation, son rôle est reconnu par les autres organismes de Montréal-Nord. L’organisation participe aussi à des réseaux plus étendus comme Nourrir Montréal qui, comme nous l’avons vu, est une instance de concertation régionale mise en œuvre par le Conseil régional des élus

(CRÉ) de Montréal avec ses partenaires, et qui a pour fonction de promouvoir la sécurité alimentaire à Montréal.

En mobilisant les fonds provenant des activités de l'organisation pour financer une partie de leurs activités, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir s'impose comme une entreprise d'économie sociale (Entrevue 12, avec une organisation du milieu institutionnel). Concernant les ressources endogènes, en effet, nous l'avons vu, le restaurant populaire, élément essentiel de l'organisme, constitue sa principale source d'autofinancement (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme). En 2010, l'organisation a gagné, à l'aide du service de traiteur et du petit Café, un montant de 29 893\$ (Les Fourchettes de l'espoir, 2011). Ce montant a permis de financer une partie des activités de l'organisme. De même, il puise aussi une partie de son fonds des activités non marchandes comme les camps d'été destinés aux jeunes, les Petits Cordons bleus, Ti Christo, etc. Une contribution financière de 50\$ est exigée des parents des enfants qui participent aux activités estivales ou culinaires.

L'organisation bénéficie également des apports considérables du bénévolat qui apporte une main-d'œuvre gratuite. En effet, en ce qui concerne la cuisine, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir embauche uniquement deux employés.

Tout le reste, c'est des personnes qui viennent ici, il y a des détenus qui viennent ici faire des travaux, des bénévoles, il y a des mondes de travaux compensatoires, par exemple, qui viennent ici faire de bénévolat, il y a des stagiaires qui viennent ici pour faire leur stage, pour voir juste qu'est-ce qui se passe ici (Entrevue 1, avec une responsable administrative).

La relation entre Les Fourchettes de l'espoir et les bénévoles est une «relation gagnant-gagnant» (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel), puisque l'entreprise leur offre l'opportunité de se réinsérer dans la société, et en

même temps, leur travail profite aussi à l'organisation qui a une masse salariale de moins à assumer.

Pour soutenir les multiples services offerts par l'organisation, il s'avère nécessaire de mobiliser aussi des ressources exogènes. Dès le début du projet qui devait amener à la création de l'organisation, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a reçu l'appui financier de la municipalité, parce qu'il s'avère important de mobiliser d'abord le territoire sur lequel l'initiative locale aura des impacts directs (Entrevue 1, avec une responsable administrative). D'ailleurs, les conditions socioéconomiques du secteur nord-est de Montréal-Nord étaient si précaires que la municipalité était déjà convaincue de la nécessité de développer un tel organisme sur le territoire (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). L'arrondissement de Montréal-Nord continue à appuyer Les Fourchettes de l'espoir en subventionnant, par exemple, les activités de camps d'été (Entrevue 1, avec une responsable administrative). Outre la municipalité, les gouvernements québécois et canadien appuient financièrement aussi Les Fourchettes de l'espoir, ce dont témoigne le projet Ma seconde chance (Entrevue 6, avec un organisme partenaire). L'organisation bénéficie également de l'apport financier et de l'expertise du Centre local de développement (CLD) ainsi que de la table de concertation Montréal-Nord en santé.

Sur les plans communautaire et privé, Centraide constitue le plus important bailleur de fonds des Fourchettes de l'espoir (Entrevue 1, avec une responsable administrative). De même, l'organisme a bénéficié de l'appui de plusieurs fondations privées, dont l'Œuvre Léger et la fondation Dufresne et Gauthier. Outre les ressources matérielles, l'organisme mobilise aussi des ressources exogènes de nature logistique. De plus, au moyen de la concertation, Les Fourchettes de l'espoir mettent en commun leurs ressources avec d'autres organismes communautaires, dont Un itinéraire pour tous, ainsi qu'avec certaines écoles, dont l'école secondaire Henri-

Bourassa. En résumé, l'organisation mobilise une diversité de ressources, afin d'aider la collectivité à sortir de la pauvreté.

Évidemment, comme de nombreux autres organismes communautaires, l'organisation Les Fourchettes de l'espoir connaît des difficultés sur le plan du financement (Entrevue 1, 4, 10 et 12). D'une part, compte tenu de l'ampleur de la précarité socioéconomique qui prévaut dans le quartier nord-est de Montréal-Nord, le financement proposé par les bailleurs de fonds est insuffisant (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). D'autre part, l'organisation doit se conformer aux attentes des bailleurs de fonds qui ont leurs propres objectifs (Entrevue 4). Dans ce contexte où les ressources sont limitées, des tensions et des conflits existent entre les organismes pour l'accès aux subventions; néanmoins, cela ne les a pas empêché de travailler en concertation pour contrer les effets qui déstructurent la collectivité (Entrevue 15, avec un organisme partenaire). Ainsi, même si elles sont insuffisantes, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir mobilise à la fois les ressources que procurent le gouvernement, le marché et le secteur communautaire. Mais c'est le capital humain et social de l'organisme et des leaders qui rend possible cette mobilisation des ressources.

5.3.2 L'amélioration du capital humain

Si l'amélioration du capital humain facilite la mobilisation des ressources, elle facilite aussi la lutte contre la pauvreté. Comprenant les savoirs, les savoir-faire et les compétences, le capital humain facilite l'accès au marché du travail (Kamanzi *et al.*, 2010; OCDE, 2001), considérée comme l'une des conditions à l'amélioration des conditions socioéconomiques. Or, nous avons vu que les secteurs pauvres étaient caractérisés, entre autres, par un taux élevé de personnes ayant de faibles niveaux de

scolarité et de formation. Le fait de lutter contre la pauvreté revient à offrir une meilleure formation aux individus défavorisés. Outre le fait qu'une meilleure formation offre de meilleures perspectives d'emploi, elle permet aussi de lutter contre l'insécurité alimentaire. En effet, il n'y a jamais eu autant d'émissions de télévision sur la façon de cuisiner, et pourtant, nombreux sont ceux qui ne savent pas préparer adéquatement leurs repas (Entrevue 4, avec une organisation du milieu institutionnel). C'est pourquoi il est important d'apprendre aux personnes à cuisiner, et ce, dès leur plus jeune âge. L'organisme propose aux jeunes des ateliers de cuisine où ils participent à toutes les étapes menant à la confection d'un repas nutritif (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme et 4, avec une organisation du milieu institutionnel). Outre l'apprentissage de la cuisine, les jeunes améliorent leurs réseaux de contacts (Entrevue 9, avec une usagère). Il semble que pour certains parents, l'amélioration des réseaux de contacts de leurs enfants soit encore plus importante qu'apprendre à cuisiner un repas, parce qu'ils veulent que leurs enfants deviennent des citoyens plus sensibles à la diversité culturelle de leur collectivité (Entrevue 9, avec une usagère).

Il existe divers lieux où se forme le capital humain. Parmi ces lieux, figurent la famille, le foyer, l'environnement immédiat, le milieu du travail, etc. (OCDE, 2001). Plusieurs entreprises d'économie sociale et d'organismes communautaires proposent des formations aux participants. Ces formations visent à faire des individus des acteurs de leur propre vie, ce qui est conforme à l'*empowerment* et l'autonomie (Moulaert, Delvainquière et Delladetsima, 1997). Selon certains auteurs, le rôle actif des individus implique leur réintégration à la sphère de production et le développement de leurs capacités. Évidemment, il ne s'agit pas ici de considérer l'individu comme un consommateur passif, mais de reconnaître qu'il a le potentiel pour résoudre ses propres problèmes. Cette reconnaissance implique, entre autres, dans le cas de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, de lui offrir des outils

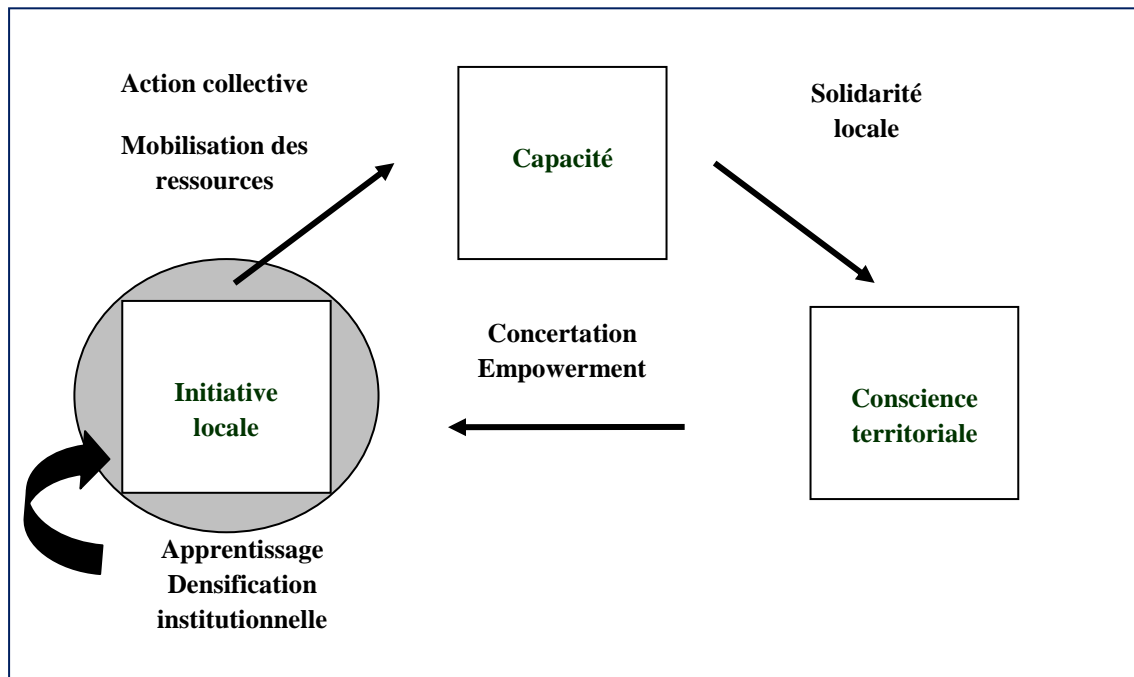
(Entrevue 10, avec une responsable d'organisme) lui permettant de développer son autonomie: «Oui, [l'organisation] m'a permis d'améliorer et d'apprendre, parce que j'étais une personne sur l'aide sociale avant [...]» (Entrevue 3, avec une employée). De plus, dans son schéma de pré-employabilité visant l'insertion sociale, l'organisation offre la possibilité aux personnes de pouvoir travailler dans plusieurs domaines liés à l'alimentation (Entrevue 10, avec une responsable d'organisme). Il y a pour ainsi dire un processus d'apprentissage enclenché par Les Fourchettes de l'espoir, dans la mesure où la personne insérée devient productive et active. Ainsi, l'organisme permet à des individus défavorisés, au moyen de la formation et de l'insertion sociale de devenir des acteurs de transformation de leur condition de vie (Entrevue 3, avec une employée).

Il arrive que l'amélioration du capital humain aboutisse à des solutions durables. Évidemment, comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas uniquement de permettre aux participants de trouver un emploi, mais de leur redonner les compétences, les savoirs et les savoir-faire dont ils ont besoin pour développer leur autonomie. Nous avons rencontré plusieurs répondants qui nous ont dit qu'ils ont effectivement repris en main leur vie, en participant aux Fourchettes de l'espoir (Entrevue 3, 8 et 14). De même, plusieurs autres personnes nous ont dit aussi que les participants ont su redonner à leur vie une nouvelle dimension en participant aux Fourchettes de l'espoir (Entrevue 1, 6, 4 et 10). C'est le cas d'un participant au projet «Ma seconde chance». Au début, il ne voulait pas effectuer les tâches pour lesquelles il a sollicité l'aide de l'organisme (Entrevue 1, avec une responsable administrative). En fait, il y participait parce qu'il était payé. Après six mois de formation, le jeune a changé d'attitude, a repris ses études collégiales en éducation spécialisée, et cherchait un emploi. Un autre jeune, à qui l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a permis de développer ses compétences, travaille au sein de l'entreprise depuis cinq ans (Entrevue 8, avec un employé).

5.4 La lutte contre la pauvreté par l'initiative locale

Nous avons vu au deuxième chapitre que, en réaction à la mondialisation économique, les nouveaux mouvements sociaux réorganisent leurs actions à l'échelle locale. Évidemment toutes les initiatives locales n'entraînent pas des effets durables sur la pauvreté et l'exclusion socioterritoriale, mais comme nous l'avons retenu de travaux antérieurs (Klein et Champagne, 2011; Klein, Fontan et Tremblay, 2009), les initiatives locales qui réussissent à enclencher un processus de développement socioterritorial sont celles qui s'appuient sur la solidarité et le sentiment d'appartenance territoriale, et qui mobilisent des ressources endogènes et exogènes.

Figure 5.1 L'effet structurant de l'initiative locale appliquée aux Fourchettes de l'espoir



Source : Klein, Fontan et Tremblay (2011), modifié par Rosmy Anténor

En reprenant le schéma concernant l'effet structurant de l'initiative locale (Figure 2.1), voyons comment, adapté à notre étude de cas, il permet de comprendre les moyens par lesquels Les Fourchettes de l'espoir ont réussi à avoir un impact sensible sur la lutte contre la pauvreté. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, ce modèle explique les étapes que suivent les initiatives locales dont l'objectif est de contrer les effets déstructurant à l'œuvre dans les territoires.

Selon la théorie de la mobilisation des ressources, les personnes se mobilisent dans le but de contrer les forces qui les marginalisent. C'est en réaction contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir est né

en 2001 à Montréal-Nord. Les Fourchettes de l'espoir était alors un projet individuel, mais en raison de leur pertinence, elles ont suscité des réactions positives au sein de la collectivité, notamment auprès de la municipalité de Montréal-Nord qui y a vu un moyen d'assurer la sécurité alimentaire dans le quartier. Deux des trois personnes qui participaient à la création du projet ont dû quitter l'organisme, mais celui-ci a accueilli d'autres leaders et a reçu des appuis politiques. Individuel au départ, le projet Fourchettes de l'espoir est devenu un projet collectif. En obtenant l'adhésion d'autres leaders, le projet est devenu une action collective qui a su mobiliser les ressources lui permettant de renforcer la capacité d'agir des participants pour sortir de la pauvreté et l'exclusion sociale.

Parce que la mobilisation sociale implique la mise en commun de plusieurs acteurs, le projet collectif renforce la solidarité sociale entre ceux-ci et est à la base de leur sentiment d'appartenance au quartier nord-est de Montréal-Nord (Entrevue 14, avec une usagère). Ce sentiment d'appartenance s'accroît du fait de la lutte des acteurs locaux contre les forces qui déstructurent le tissu social local (Entrevue 15, avec un organisme partenaire). Leur concertation et partenariat ont renforcé la capacité d'agir de la collectivité par la mise en œuvre des projets collectifs comme des magasins-partage, des jardins communautaires, et surtout le projet Un Rayon de soleil. Très innovateur dans le quartier nord-est, inspiré d'une expérimentation qui a eu lieu au quartier Centre-Sud à Montréal¹⁰, ce projet offre aux jeunes mères monoparentales l'opportunité de déboursier uniquement 200 \$ par mois pour le paiement de leur loyer; de plus, il y a une garderie localisée dans l'immeuble abritant le projet Un Rayon de soleil et Les Fourchettes de l'espoir. Toutefois, pour pouvoir bénéficier de ce projet, les locataires sont obligées de retourner à l'école. Par cette simple obligation imposée aux jeunes mères, nous pourrions affirmer que Les

¹⁰ Il s'agit du projet Mères avec pouvoir (MAP) lequel développe une approche holistique de la lutte contre l'exclusion des femmes monoparentales. Voir le chapitre 7 de Klein et Champagne (2011).

Fourchettes de l'espoir œuvrent au renforcement de la capacité d'agir individuelle et collective, ou pour le dire autrement à l'*empowerment* individuel et collectif.

En vue de contrer les processus qui conduisent à la pauvreté, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, s'appuyant sur l'identité et le sentiment d'appartenance au quartier de Montréal-Nord, développe des actions collectives de mobilisation des ressources. À l'instar d'autres initiatives en économie sociale, elles augmentent l'estime de soi des individus, et transforment leur identité négative en identité positive, changeant ainsi l'image du quartier. Par ailleurs, l'action de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, en lien avec d'autres acteurs avec lesquels il agit en réseau, augmente la capacité d'agir des personnes et de la collectivité. Les cas étudiés dans Klein et Champagne (2011) montrent qu'en connaissant des succès économiques, les initiatives locales changent les perceptions négatives des résidents en perceptions positives et ceci amène ceux-ci à participer à d'autres projets qui améliorent les conditions socioéconomiques de leur quartier. Ceci se confirme aussi dans le cas de Montréal-Nord et de l'organisme étudié.

CONCLUSION

L'objectif de notre mémoire de maîtrise était de comprendre l'action des initiatives locales en sécurité alimentaire œuvrant contre la pauvreté en milieu urbain. Parce que la pauvreté persiste dans le temps et dans l'espace, il était important à nos yeux de trouver des pistes de solution à ce problème social. Nous savons que l'action publique est encore pertinente, mais étant donné que l'État perd ou renonce à certains des moyens qu'il mobilisait dans le cadre de ses politiques providentielles, il nous fallait étudier d'autres options car la pauvreté, en plus de ce qu'elle signifie pour ceux qui en sont victimes, concerne des enjeux sociaux majeurs liés à la citoyenneté, à la participation sociale, à la cohésion sociale. Ses conséquences sont liées à l'exclusion et aux stigmates qui marquent les individus et les territoires. Touchées par ce fléau, certaines organisations locales s'inscrivent dans des actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Notre questionnement a donc cherché à comprendre par quels moyens elles peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des individus au sein de leur collectivité.

Nous avons choisi l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, parce que ses actions portent sur l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des personnes, au moyen de la sécurité alimentaire; l'insécurité alimentaire étant l'une des grandes manifestations de la pauvreté. En effet, comme nous l'avons vu, cet organisme a été créé en 2001 en réaction à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire qui sévissaient à Montréal-Nord où des enfants se rendaient à l'école sans manger à leur faim. De plus, ses actions portent sur le changement de l'image négative de ce quartier comme en témoignent ses projets d'embellissement et de revitalisation. Il s'agit donc d'une

double stratégie d'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la collectivité, et cela révèle une approche territoriale de lutte contre la pauvreté. L'organisme s'impose ainsi comme un leader dans sa collectivité (Entrevue 13, avec un fonctionnaire public).

Nous avons posé l'hypothèse que les initiatives locales en sécurité alimentaire entreprennent des actions collectives qui augmentent la capacité d'agir de la collectivité locale et de cette façon, elles aident celle-ci à sortir de la pauvreté. L'application du modèle de l'effet structurant des initiatives locales (Klein et Champagne, 2011, p. 21) permet de voir que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, qui a été un projet individuel au début, s'est transformé en un projet collectif qui a obtenu l'adhésion d'acteurs qui représentent plusieurs secteurs. En travaillant en concertation, cet organisme a lancé de nouveaux projets qui ont renforcé les capacités d'agir des citoyens. Par exemple, le projet Un Rayon de soleil, qui comprend des logements sociaux et qui a été piloté par Les Fourchettes de l'espoir, permet aux jeunes mères célibataires d'économiser sur le coût de leur loyer, tout en favorisant leur retour à l'école.

Nous avons démontré que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir exerce une incidence positive sur l'estime de soi des personnes, parce qu'il transforme l'identité négative en identité positive favorisant ainsi leur reconnaissance. Plusieurs personnes ont affirmé avoir perdu leur identité de «pauvre» pour devenir désormais des «employés», des «étudiants», soit des gens reconnus et qui se reconnaissent.

La pauvreté que combattent ces projets ne concerne pas uniquement l'amélioration des conditions économiques des personnes. À l'instar d'autres organisations sociales, la solidarité sociale est au centre de leurs préoccupations. Rongée par le système capitaliste qui se préoccupe avant tout du profit, la solidarité sociale tend à s'effriter, ce qui renforce l'isolement social. Ces projets participent à la

reconstruction du lien social. La solidarité sociale est au centre des actions qui s'y rattachent.

Notre analyse montre que l'organisme Les Fourchettes de l'espoir renforce la capacité d'agir des personnes et de la collectivité. Pour ce faire, l'organisme a mobilisé des ressources internes et externes, ce qui constitue l'une des conditions essentielles à la réussite des initiatives locales, comme l'ont démontré les études de cas analysées dans Klein et Champagne (2011). L'organisation s'est appuyée sur l'identité et l'appartenance au quartier nord-est considéré comme un territoire à défendre contre les forces qui déstructurent le tissu social. L'organisme a su mobiliser des ressources provenant des paliers municipal, provincial et fédéral pour son financement. De plus, le programme de réinsertion sociale permet à l'organisme d'accueillir des personnes qui ont besoin de se réinsérer socialement, telles des anciens détenus; il s'agit pour ainsi dire d'une relation où les deux parties y gagnent. Par ailleurs, l'organisme contribue à l'amélioration du capital humain des résidents en leur offrant des programmes de formation qui leur sont utiles dans leur vie et pour le marché du travail. Bref, les initiatives locales en sécurité alimentaire, à l'instar de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir, mobilisent l'action collective pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion socioterritoriale, participant ainsi effectivement à l'amélioration – certes partielle, mais significative et combien importante pour les personnes directement concernées – des conditions de vie dans la collectivité.

ANNEXE A

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR EMPLOYÉS ET USAGERS

Rôle et implication de l'interviewé dans l'organisme

1. Depuis combien de temps êtes-vous impliqué dans l'organisation? Pourquoi y êtes-vous impliqué?
2. Quelles sont vos responsabilités dans l'organisation?
3. Participez-vous à la prise de décisions dans le cadre de ce projet? Si oui, comment?
4. En participant à l'organisation, avez-vous le sentiment de faire partie d'un groupe? Si non, pourquoi? Si oui, comment se manifeste-t-il ce sentiment d'appartenance au groupe?
5. Quel est votre condition socioéconomique?
 - a. Dans quel quartier habitez-vous? Depuis quand ?
 - b. Quelle est votre situation civile? (célibataire, marié ou chef de famille monoparentale?)
 - c. Combien de personnes composent votre ménage?
 - d. Quel est le revenu annuel de votre ménage : 0-10000; 10001 -20000; 20001-30000; 30001-40000; 40001-50000; plus de 50000
 - e. Êtes-vous propriétaire ou locataire?
 - f. Quelle est votre principale source de revenu?
 - g. Quel pourcentage du revenu de votre ménage est consacré au logement?
 - a) 0-9 %; 10-19 %; 20-29 %; 30-39 %; 40 % et plus
 - h. Avez-vous eu recours à l'aide alimentaire au cours de l'année 2011?

Impacts du projet

6. Le fait d'être impliqué dans l'organisation vous a-t-il permis d'améliorer vos compétences (concernant les expériences et les savoirs acquis)? Si non, pourquoi? Si oui Comment?
7. Le fait d'être impliqué dans l'organisation vous permet-il d'améliorer votre réseau de contacts? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

8. Comment qualifiez-vous vos relations au sein de l'organisation avec les autres personnes? Pourquoi?
9. Avez-vous des problèmes pour vous procurer vos aliments? Si oui, quels sont-ils?
 - a. Problèmes de coûts
 - b. Problèmes de distance et d'accès
 - c. Problèmes de qualité
10. Comment vous êtes-vous pris pour régler ces problèmes?
11. Pour vous, le projet a-t-il apporté des solutions? Si oui, à quels problèmes et à quelles solutions?
12. Ce projet a-t-il permis d'alléger votre situation sur le plan social et économique? Si oui, comment ? Si non, pourquoi?
13. Comment le projet a-t-il permis de corriger les problèmes liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale? (développement des compétences, réseaux, etc.)
14. Pouvez-vous comparer vos sentiments à l'égard de vos conditions de vie maintenant avec ceux que vous ressentiez lorsque vous vous êtes impliqué dans le projet?
15. Qu'est-ce que c'est pour vous Les Fourchettes de l'espoir? Pourquoi?
16. Avez-vous d'autres commentaires à ajouter concernant le rôle de Fourchettes de l'espoir dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et l'insécurité alimentaire?

ANNEXE B

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LEADERS, INTERVENANTES ET PARTENAIRES

Rôle et implication de l'interviewé, financement

1. Quels sont les principaux objectifs de l'organisation Les Fourchettes de l'espoir?
 2. Quelles sont ses principales activités?
 3. Depuis combien de temps êtes-vous impliqué dans l'organisation? Quelles sont vos responsabilités?
 4. Quand l'organisation Les Fourchettes de l'espoir a-t-elle été créée?
 5. Quel est l'élément déclencheur (problèmes, besoins, conflits) à l'origine de la création de l'organisation Les Fourchettes de l'espoir?
 6. Quels sont les réseaux (sectoriels, inter/multi sectoriels, formels, informels) auxquels appartient l'organisation Les Fourchettes de l'espoir? La vôtre? Vous-même? Aborder le maillage avec différentes organisations telles que le Chantier de l'économie sociale, la Coalition nationale de lutte à la pauvreté, les réseaux de femmes, Solidarité rurale, autres coalitions et réseaux formels et informels...
 7. Quel est votre rôle dans l'organisation Les Fourchettes de l'espoir? Depuis combien de temps y êtes-vous impliqué?
 8. Quelles sont les activités de l'organisation Les Fourchettes de l'espoir?
 9. Comment sont-elles financées?
 10. Quels sont les programmes gouvernementaux auprès desquels l'organisation Les Fourchettes de l'espoir trouve des sources de financement?
 11. Y-a-t-il une part d'autofinancement?
 12. Y-a-t-il une participation financière d'organismes sociaux, syndicaux ou communautaires?
 13. Quels ont été les principaux problèmes en termes de financement?
1. Si vous n'appartenez pas à l'organisation, quel type de relation votre organisation entretient-elle avec Les Fourchettes de l'espoir?

Conditions d'émergence et évolution

14. Qui sont les principaux acteurs à l'origine de l'émergence et de la réalisation du projet? Déterminer le rôle et l'implication de chacun des intervenants.
15. Y-a-t-il fallu des compromis entre les objectifs de l'organisation et d'autres objectifs pour que le projet puisse être soutenu, financé ou, voir le jour? Comment ces difficultés ont-elles été surmontées?
16. Avez-vous reçu des appuis particuliers pour la mise en œuvre de ce projet? Déterminer la nature et la motivation des différents appuis : c'est-à-dire, quel type d'appui (politique, économique, social, etc.), quand, pourquoi, comment, résultats obtenus, etc.

Ancrage territorial

17. Quel a été le rôle des instances municipales ou gouvernementales dans la mise en œuvre et l'évolution du projet?
18. Quels sont les partenaires du projet? Déterminer les contraintes et les difficultés surmontées.
19. Quels sont les réseaux locaux (Montréal-Nord), montréalais et nationaux dans lesquels l'organisation Les Fourchettes de l'espoir est impliquée?

Gouvernance du projet

20. Comment se structure le projet au plan administratif (CA, assemblée générale, etc.)?
21. Comment les décisions sur l'évolution du projet sont prises?
22. Est-ce que les populations cibles participent aux instances de gestion ou à la prise de décisions? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

Leadership

23. Quels sont les principaux leaders du projet?
24. Est-ce que les premiers instigateurs sont restés comme leaders du projet? Le sont-ils encore? Émergence de nouveaux leaders?
25. L'idée de départ, a-t-elle été appliquée telle quelle? A-t-elle été modifiée au cours de l'évolution du projet?
26. Quelle est la place de l'organisation dans le milieu? Est-elle appuyée localement?
27. Le projet a-t-il créé de nouvelles organisations? A-t-il permis le développement d'autres projets?

Effets du projet

1. Est-ce que ce projet a apporté des solutions à des populations pauvres en termes de services, de sécurité alimentaire (ou autres)? Si oui, comment?
2. Comment vous êtes-vous pris pour aider les personnes à lutter contre l'insécurité alimentaire?
3. Travaillez-vous en collaboration et échangez-vous des informations au sein du projet avec d'autres organisations ayant des missions analogues? Y a-t-il des transferts d'expertises?
4. Vous inspirez-vous d'autres expériences ou d'autres projets, des initiatives étrangères ou autres?
5. Pour terminer, avez-vous d'autres commentaires à ajouter?

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

La lutte contre la pauvreté à Montréal: Étude de cas d'une initiative locale en sécurité alimentaire à Montréal-Nord

Responsable du projet: Rosmy Anténor

Superviseur du projet: Juan-Luis Klein

Département, centre ou institut: Département de géographie, Université du Québec à Montréal (UQAM)

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Vous êtes invité(e) à participer à ce projet qui vise à comprendre par quels moyens les initiatives locales en sécurité alimentaire contribuent à lutter contre la pauvreté à Montréal. Il vise principalement à mettre en évidence l'action collective des organisations locales dans la lutte contre l'exclusion sociale dans les quartiers défavorisés de Montréal.

PROCÉDURE

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience passée en tant que sujet, votre rôle et implication dans l'organisation Les Fourchettes de l'espoir ainsi que les effets du projet sur vos conditions de vie. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ une (1) heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue seront à déterminer avec l'interviewé. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans des quartiers de Montréal et du Québec grâce à une meilleure compréhension de l'action collective locale en contexte de mondialisation caractérisée par une restructuration économique et géographique.

Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience passée. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Le chercheur peut décider de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que votre bien-être est menacé. De plus, vous pouvez faire une pause ou mettre fin en tout temps à cette entrevue si elle vous semble nuisible.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seul le responsable du projet et son superviseur de recherche auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (cassette codée et transcription) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé au laboratoire du chercheur responsable pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET GRATUITE

Votre participation à ce projet est volontaire et sans compensation financière. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression

extérieure, et que par ailleurs vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le chercheur principal au numéro (514) 987-3000 # 8909 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche. Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le professeur Mario Bédard, responsable du comité d'éthique au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal au (514) 987-3000 #3025. Vous pouvez aussi contacter le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, monsieur Joseph Josy Lévy, au (514) 987-3000 # 4483. Il peut être également joint au secrétariat du Comité au (514) 987-3000 # 7753.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, nous vous prions d'ajouter vos coordonnées ci-dessous :

SIGNATURES:

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du sujet :

Date:

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du responsable du projet:

Date:

Nom (lettres moulées) et coordonnées:

BIBLIOGRAPHIE

Ades, Josefina, Philippe Apparicio et Anne-Marie Séguin (2012). “Are new patterns of low-income distribution emerging in Canadian metropolitan areas?”. *The Canadian Geographer*, vol. 56, no 3, p. 339-361.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2009). *Consultation sur le deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de pauvreté et d'exclusion sociale*.

http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_assmpublications/pdf/publications/isbn978-2-89510-681-4.pdf. Page consultée en février 2011.

Angers, Maurice (2000). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 3^e édition. Anjou (Montréal): Les Éditions CEC, 226 p.

Apparicio, Philippe (2006). «L'identification et la qualification des espaces de pauvreté à Montréal». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, no 141, p. 523-529.

Apparicio, Philippe, Anne-Marie Séguin, Éric Robitaille et Patrick Herjean (2008). *Le repérage des zones de concentration de la pauvreté à Montréal : l'identification des micro, meso et macro zones de pauvreté octobre*, Centre - Urbanisation Culture Société Institut national de la recherche scientifique, 35 p.

Apparicio, Philippe, Anne-Marie Seguin et Xavier Leloup (2007). «Modélisation spatiale de la pauvreté à Montréal: apport méthodologique de la régression géographiquement pondérée». *Revue Le Géographe canadien*, vol. 51, no 4, p. 412-427.

Apparicio, Philippe, Marie-Soleil Cloutier et Richard Shearmur (2007). «The case of Montréal's missing food deserts: Evaluation of accessibility to food supermarkets». *Revue International Journal of Health Geographics*, vol. 6, no 4, p. 1-13.

Arrondissement de Montréal-Nord (2004). *Portrait de l'Arrondissement Montréal-Nord relatif à la persévérance, la réussite et le soutien au raccrochage scolaire*. http://www.researeussitemontreal.ca/IMG/pdf/Portrait_perseverance_Montreal-Nord.pdf. Page consultée en février 2013.

- Banques alimentaires Canada (2012). *Bilan-Faim 2012*.
<http://www.foodbankscanada.ca/getmedia/469b34d9-76b6-4d14-b55d-ee9117837903/Bilan-Faim2012.pdf.aspx>. Page consultée en juillet 2013.
- Banques alimentaires Canada (2007). *Bilan-Faim 2007*.
<http://www.banquesalimentaires.org/flextop/upload/pdf/a60666b3b746eba4c343bd8b1acc5358.pdf>. Page consultée avril 2010.
- Bédard, Mario (2011). *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie: Notes et document du cours, 8e édition revue et augmentée, GEO 8011*. Montréal: Université du Québec à Montréal, 347 p.
- Bertrand, Lise (2007). *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal, Le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord*.
http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/1914-9174-No2-2007.pdf. Page consultée en mars 2010.
- Bertrand, Lise (2006). *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique*.
http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/2-89494-516-7.pdf. Page consultée en mars 2010.
- Bertrand, Lise (2002). *Spatialisation de l'approvisionnement alimentaire sur l'île de Montréal*. <http://www.omiss.ca/seminaire/2002/lbertrand.pdf>. Page consultée mars 2011.
- Bertrand, Lise et Caroline Marier (2012). *Plan régional de santé publique 2010-2015: Un environnement urbain favorable à la santé. Une ville et des quartiers qui favorisent l'accès aux aliments santé et leur consommation*.
http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-142-8.pdf. Page consultée en août 2012.
- Bertrand, Lise et Caroline Marier (2008). *Cadre de référence pour le soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal 2008-2012*.
http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89494-718-0.pdf. Page consultée en mars 2011.

Bilodeau, Angèle (2006). *Évaluation de la planification du Programme de subventions en sécurité alimentaire*.
http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/2-89494-493-4.pdf. Page consultée en octobre 2010.

Bourque, Denis (2006). «Développement des communautés et santé publique: Perspectives, expertises et dynamique en présence». In *Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale*, sous la dir. de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay, p. 104 -114. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.

Caillouette, Jacques (2009). *Appartenance, identité et territoire vécu: des notions centrales au développement des communautés*.
<http://www.revueds.ca/Data/Sites/1/SharedFiles/pdf/rds93.pdf>. Page consultée le 25 août 2011.

Castel, Robert (1994). «La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation». *Cahiers de recherche sociologique*, no 22, p. 11-27.

Castells, Manuel (1983). *The city and the Grassroots: A cross-Cultural Theory of Urban social Movements*. Berkley: University of Calofornia Press.

Centre local de développement de Montréal-Nord (2012). *Votre référence en entrepreneuriat*.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CLD_MONTREAL-NORD_20120412.PDF>. Page consultée le 11 juin 2013.

Che, Janet et Jiajian Chen (2001). *L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens*, Statistique Canada, Rapports sur la santé, vol. 12, no 4, p.11-24.

Comeau, Yvan (2012). «Les stratégies d'intervention sociopolitique favorables à l'action collective». *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 18, no 1, p. 61-90.

Convercité (2009). *Montréal-Nord: L'Urgence d'agir ensemble*.
http://www.convercite.org/wp-content/uploads/file/Nouvelles/Rapport_Chantiers_10_mars_09.pdf>. Page consultée en mars 2013.

Convercité (2008a). *État de situation de la sécurité alimentaire à Montréal-Nord*. http://www.csssamn.ca/fileadmin/csss_amn/Ressources_du_quartier/Aide_alimentaire/Pdf/PresentationCASA_blanc3.pdf. Page consultée en mars 2011.

Convercité (2008b). *Données sociodémographiques de Montréal-Nord*. http://www.convercite.org/wp-content/uploads/file/Montreal-nord/Donnees_sociodemographiques_en_bref.pdf. Page consultée en mars 2013.

Corteel, Delphine et Bénédicte Zimmermann (2007). «Capacités et développement professionnel». *Formation emploi*, vol. 2, no 98, p. 25-39.

Côté, Élane, Sonia Racine et Joël Rouffignat (1995). «Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires. De la compréhension à l'action». *Revue Service social*, vol. 44, no 3, p. 95-114.

Côté, Louis (2002). «Le capital social dans les régions québécoises». *Recherches sociographiques*, vol. 43, no 2, p. 353-368.

De Koninck, Rodolphe, Guy Dorval, Jacques Charlier et Danielle Charlier-Vanderschraege (2002). *Le grand Atlas du Canada et du monde*. Bruxelles : Éditions De Boeck, 186 pages.

Desrochers, Mireille et Maude Beausoleil (2009). *Cadre de référence pour soutenir l'intégration du Développement des Communautés*, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 38 p.

Dionne, Hugues, Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay (1997). «L'action collective et l'idéal communautaire: base territoriale d'un nouveau type de mouvement social?». In *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?*, sous la dir. de Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne, P. 33-46. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec.

Dispensaire diététique de Montréal (2005). *Étude sur le coût du panier à provisions nutritif dans divers quartiers de Montréal. Rapport synthèse*. http://www.ddm-mdd.org/files/pdf/fre/Rapport_synthese.pdf. Page consultée en mars 2011.

Dubet, François (1993). «Les nouveaux mouvements sociaux». In *Action collective et mouvements sociaux*, sous la dir. de François Chazel, p. 61-69. Paris: Presses Universitaires de France.

Dufour, Pascale (2004). «L'adoption du projet de loi 112 au Québec : le produit d'une mobilisation ou une simple question de conjoncture politique ?». *Politique et Sociétés*, vol. 23, no 2-3, p. 159-182.

Duquette, Marie-Paule (2005). *Pourquoi faire de la sécurité alimentaire la priorité dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Dispensaire diététique de Montréal, 16 p.

Durand, Jean-Marie (1993). «Sociologie d'une mobilisation. Les "pacifistes" et les "anti-guerre" durant la guerre du Golfe». In *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, sous la dir. de Olivier Fillieule, p. 210-232. Paris: L'Harmattan.

Durkheim, Émile (1893). *De la division du travail social. Livre I*. http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/division_du_travail/division_travail_1.pdf. Page consultée le 25 août 2011.

Emploi-Québec. Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) Action (2011). http://emploi.quebec.net/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_13_PAAS_Action/Guide_PAAS_Action.pdf. Page consultée le 22 août 2013.

Farrugia, Francis (1997). «Exclusion, mode d'emploi». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 102, p. 29-57.

Farrugia, Francis (1993). *La crise du lien social essai de sociologie critique*. Paris: L'Harmattan, 223 p.

Favreau, Louis et Lucie Fréchette (1995). «Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté». *Revue Service social*, vol. 44, no 3, p. 71-93.

Fontan, Jean-Marc et Juan-Luis Klein (2004a). «Le territoire québécois dans le contexte de la mondialisation». *Revue Cahiers du CRISES : Études théoriques*, no 0406, p. 1-16.

Fontan, Jean-Marc et Juan-Luis Klein (2004b). «La mobilisation du capital socio-territorial: le cas du technopôle Angus». *Lien social et Politiques*, no 52, p. 139-149.

Fontan, Jean-Marc et Juan-Luis Klein (2003). «Reconversion économique et initiative locale. L'effet structurant des actions collectives». In *Reconversion économique et développement territorial*, sous la dir. de Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque, p. 11-33. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec.

Fontan, Jean-Marc, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique. Le cas de Montréal*. Paris: L'Harmattan, 169 p.

Fontan, Jean-Marc, Pierre Hamel, Richard Morin et Eric Shragge (2007). *Action collective et développement local en région métropolitaine: le cas de Montréal*. <http://www.deut.uqam.ca/emd/emd22.pdf>. Page consultée le 25 août 2011.

Fontan, Jean-Marc, Richard Morin, Pierre Hamel et Éric Shragge (2003). *Initiatives communautaires de développement local et gouvernance métropolitaine: quel emboîtement ?*. <http://interventionseconomiques.revues.org/977>. Page consultée le 25 août 2011.

Goyette, Martin, Stéphane Grenier et Dashka Coupet (2010). «La pauvreté des enfants dans le “plus meilleur pays au monde”». In *L'espace canadien: Mythes et réalités. Une perspective québécoise*, sous la dir. de Robert Bernier. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Gravel, Denis (2000). «Montréal-Nord de 1915 à nos jours». In *Montréal-Nord: d'hier à aujourd'hui*, sous la dir. du Comité d'histoire de Montréal-Nord, p. 25-80. Montréal-Nord (Montréal): Comité d'histoire de Montréal-Nord.

Groulx, Lionel-Henri (2011). *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada: survol de la littérature multidisciplinaire*. http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_lionel-henri_groulx.pdf. Pages consultées le 10 juillet 2013.

Groulx, Lionel-Henri (2003). «La stratégie de lutte contre la pauvreté : comparaison France-Québec». *Revue Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p. 211-217.

Hajnal, Zoltan L. (1995). «The Nature of Concentrated Urban Poverty in Canada and the United States». *Canadian Journal of Sociology*, vol. 20, no 4, p. 497-528.

Hamel, Pierre (1997). «Démocratie pluraliste et action collective». In *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?*, sous la dir. de Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne. P. 21-32. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec.

Hamel, Pierre, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt (1999). «Présentation». *Recherches sociographiques*, vol. 40, no 3, p. 417-434.

Hamel, Pierre et Marco Silvestro (2005). «Mouvements urbains et démocratisation des politiques urbaines dans le contexte de la mondialisation». In *Mouvements urbains et changements institutionnels. L'action collective à l'ère de la mondialisation*, sous la dir. de Louis Guay, Pierre Hamel, Dominique Masson et Jean-Guy Vaillancourt, p. 91-113. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec.

Hamelin, Anne-Marie, Micheline Beaudry et Jean-Pierre Habicht (2002). «Characterization of Household Food Insecurity in Québec: Food and Feelings». *Social Science and Medicine*, vol. 54, no 1, p. 119-132.

Hamelin, Anne-Marie et Nathalie Bolduc (2003). «La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois». *Revue Service social*, vol. 50, no 1, p. 57-80.

Harvey, David. (1992). «Social justice, Postmodernism and the city». *International Journal of Urban and regional Research*, vol. 16, no 4, p. 588-601.

Hay, David I. (2009). *Politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté au Canada*, Conseil canadien de développement social, 31 p.

Helly, Denise (1999). «Une injonction: appartenir et participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen». *Lien social et Politiques*, no 41 (printemps), p. 35-46.

Honneth, Axel (2004). «La théorie de la reconnaissance: une esquisse». *Revue du MAUSS*, vol. 1, no 23, p. 133-136.

Institut national de la recherche scientifique (2009). *Portrait socioéconomique du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord du Centre local d'emploi de Montréal-Nord*.

http://emploi-quebec.net/publications/liens-indirects/06_imt_portrait_arrondissement_mtl-nord2009.pdf. Page consultée en octobre 2010.

Kamanzi, Pierre Canisius, Marc-André Deniger et Claude Trottier (2010). «L'accès à un emploi permanent après l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires au Canada: le capital social importe-t-il ?». *McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 45, no 1 (hiver), p. 93-114.

Klein, Juan-Luis (1997). «L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, no 114, p. 367-377.

Klein, Juan-Luis (2008). «Territoire et régulation: l'effet instituant de l'initiative locale». *Cahiers de recherche sociologique*, no 45, p. 41-57.

Klein, Juan-Luis (2011). «Économie sociale et territoire en contexte de mondialisation: le développement par l'initiative locale». In *Innovation sociale et territoire –Convergence théoriques et pratiques*, sous la dir. de Guy Bellemare et Juan-Luis Klein, p. 175-194. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Klein, Juan-Luis et Christine Champagne (2011) (Dir.) *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Klein, Juan-Luis, Jean-Marc Fontan et Gabrielle Tremblay (2011). «Les initiatives locales et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion». In *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, sous la dir. de Juan Luis Klein et Christine Champagne, p. 13-29. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Klein, Juan-Luis, Jean-Marc Fontan et Diane-Gabrielle Tremblay (2009). “Social Entrepreneurs, Local Initiatives and Social Economy: Foundations for a Socially Innovative Strategy to Fight against Poverty and Exclusion”. *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 32, no 1, p. 23-42.

Klein, Juan-Luis, Jean-Marc Fontan, Denis Harrisson et Benoît Lévesque (2010). «L'innovation sociale dans le contexte du modèle québécois: acteurs, composantes et principaux défis». *The Philanthropist*, vol. 23, no 3, p. 235-246.

Lachapelle, René (2006). «Retrouver notre capacité d'initiative : Le développement des communautés et l'État libéral». In *Le développement social: Un enjeu pour l'économie sociale*, sous la dir. de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay, Suzanne Tremblay, p. 162-175. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Le Blanc, Marie-France, Marie-France Raynault et Richard Lessard (2011). *Rapport du directeur de santé publique 2011: Les inégalités sociales de santé à Montréal. Le chemin parcouru.*

http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-133-6.pdf. Page consultée en août 2013.

Lefebvre, Gordon (2000). «Brève histoire du Bas-du-Sault, de 1700 à 1915». In *Montréal-Nord: d'hier à aujourd'hui*, sous la dir. du Comité d'histoire de Montréal-Nord, p. 3-23. Montréal-Nord: Comité d'histoire de Montréal-Nord.

Lesemann, Frédéric (1989). «Les nouveaux visages de la pauvreté au Québec». *Revue Santé mentale au Québec*, vol. 14, no 2, p. 114-119.

Les Fourchettes de l'espoir (2012). *Rapport d'activités annuel 2011-2012*. Montréal: l'auteur.

Les Fourchettes de l'espoir (2011). *Rapport d'activités annuel 2010-2011*. Montréal: l'auteur.

Lévesque, Benoît (2002). *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres?* <http://www.aruces.uqam.ca/Portals/0/cahiers/I-03-2002.pdf>. Page consultée le 25 août 2011.

Linteau, Paul-André (2000). *L'Histoire de Montréal depuis la confédération depuis la Confédération*. Montréal: Les Éditions du Boréal, 627 p.

Maheu, Louis (1991). *Les nouveaux mouvements sociaux entre les voies de l'identité et les enjeux du politique*. http://classiques.uqac.ca/contemporains/maheu_louis/nouveaux_mouvements_soc/nouveaux_mouvements_soc.pdf. Page consultée le 25 août 2011.

Maric, Michel (2001). *Pauvreté et exclusion sociale: une approche par la théorie des capacités*. <http://matisse.univ-paris1.fr/doc2/maric02.pdf>. Page consultée en août 2011.

Marier, Caroline et Lise Bertrand (2013). *Une ville et des quartiers qui favorisent l'accès aux aliments santé et leur consommation: Programme de soutien aux initiatives locales 2013-2018*. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2272104>. Page consultée en août 2013.

Martinot, Delphine (2008). *Le Soi, les autres et la société*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 152 p.

Martinot, Delphine (2001). «Connaissance de soi et estime de soi: ingrédients pour la réussite scolaire». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, no 3, p. 483-502.

Mbonda, Ernest-Marie (2003). Crises politiques et refondation du lien social : quelques pistes philosophiques.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/mbonda_ernest_marie/crises_pol_lien_social/crises_pol_lien_social.pdf. Pages consultée le 25 août 2011.

Melucci, Alberto (1997). «Identité et changement: le défi planétaire de l'action collective». In *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?*, sous la dir. de Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne, p. 9-20. Québec, (Qué.): Presses de l'Université du Québec.

Melucci, Alberto (1978). «Société en changement et nouveaux mouvements sociaux». *Sociologie et sociétés*, vol. 10, no 2, p. 37-54.

Moisson Montréal (2009). *Bilan-Faim 2009. Analyses*.
<http://www.moissonmontreal.org/pdf/bilanfaim2009.pdf>. Page consultée en octobre 2010.

Molina, Luisa Elena (2008). «La lutte contre l'insécurité alimentaire au Canada: Banques alimentaires et organismes bénévoles». *Agroalimentaria*, vol. 14, no 27, p. 25-42.

Montréal-Nord en santé (2012). *L'attractivité des pôles Del Sol et Le Pascal dans le secteur Nord-Est de Montréal-Nord: fréquentations et habitudes des consommateurs. Rapport d'enquête*. Montréal: L'auteur.

Morency, Sandra (2007). «Une exploration du continuum sécurité - insécurité alimentaire de ménages à faible revenu de la ville de Québec et des facteurs qui y sont associés». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 144 pages.

Morgan, Peter (2006). *The Concept of Capacity: Draft version*.
<http://preval.org/documentos/2209.pdf>. Page consultée le 25 août 2011.

Moulaert, Frank, Jean-Cédric Delvainquière et Pavlos Delladetsima (1997). «Les rapports sociaux dans le développement local: le rôle des mouvements sociaux». In *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?*, sous la dir. de Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne. p. 77-97. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec.

Munck, Jean et Bénédicte Zimmermann (2008). «Capacités et enquête sociologique». Chap. in *La liberté au prisme des capacités: Amartya Sen au-delà du libéralisme*, p. 112-137. Paris: Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Nathalie Bélanger. (2008). «Le lien social à l'épreuve de la modernité tardive : vers une approche compréhensive de l'expérience des enfants face à la diversité à l'école de langue française en Ontario». *Éducation et francophonie*, vol. 36, no 2 (automne), p. 98-117.

Ninacs, William A. (2007). *Vers l'institut de la mobilisation et du pouvoir d'agir des communautés territoriales (IMPACT): Survol des principaux éléments conceptuels*. <http://www.lacle.coop/docs/Concepts.pdf>. Page consultée juillet 2011.

Ninacs, William A. (1997). «Le service social et l'appauvrissement: vers une action axée sur le contrôle des ressources». *Cahiers de recherche sociologique*, no 29, p. 59-77.

Nombré, Martin-Pierre et Alice Herscovitch (2004). «Rapport sur la pauvreté à Montréal, Document de recherche et de réflexion». Conférence régionale des élus de Montréal, Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, 64 p.

Olson, Mancur (1971). *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge (Mas.): Harvard University Press, 186 p.

Organisation de coopération et de développement économiques (2001). *Du bien-être des nations: le rôle du capital humain et social*. <http://www.oecd.org/fr/education/etudes-pays/1870581.pdf>. Page consultée le 15 juillet 2013.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et plan d'action du Sommet*. www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm. Page consultée le 15 octobre 2013.

O'Sullivan, Anne (2007). «Le Plan d'action gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale». In *Pauvreté et exclusion sociale, Partage d'expériences entre Wallonie et Québec*, sous la dir. de Michel Laffut et Marie-Renée Roy, p. 54-71. Bruxelles: Éditions De Boeck Université.

PALÉE 2012-2015 (2012). *Plan d'action locale pour l'économie et l'emploi du CLD Montréal-Nord. Un outil collectif de développement économique*. http://www.cldmn.qc.ca/sites/default/files/palee_2012-2015_vd.pdf. Pages consultées en mars 2013.

Panet-Raymond, Jean, Joël Rouffignat et Lise Dubois (2002). «Le bénévolat comme passage vers le développement social». *Revue Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, no 2, p. 104-119.

Pasma, Chandra (2010). *Elles en payent les frais : Comment la récession 2008-2009 a appauvri les familles canadiennes*. http://www.cpj.ca/files/docs/Elles_en_payent_les_frais_0.pdf. Page consultée en octobre 2010.

Paugam, Serge (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Coll. «Lien social». Paris: Presses universitaires de France, 276 pages.

Plante, Steve, Omer Chouinard et Pascal Bernatchez (2007). *Politiques, gouvernance et renforcement des capacités communautaires d'adaptation aux changements climatiques des zones côtières, insulaires et continentales*. <https://depot.erudit.org/bitstream/003281dd/1/Rapport-Gouvernance-communautescotiere-PLANTE-et-al-A-2007.pdf>. Page consultée le 25 août 2011.

Programme des Nations unies pour le développement (2010). *La vraie richesse des nations: Les chemins du développement humain*, Rapport sur le développement humain, Édition du 20^e anniversaire du RDH. New York: Publications des Nations Unies.

Québec. Gouvernement du Québec (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html. Page consultée en octobre 2013.

Québec. Gouvernement du Québec (2009). *Les cibles d'amélioration du revenu des personnes et des familles, les meilleurs moyens de les atteindre ainsi que le soutien financier minimal. Améliorer le revenu des personnes et des familles...le choix d'un meilleur avenir.*

<http://www.cclp.gouv.qc.ca/publications/pdf/>

[cclp_avis_2009_amelioration_revenu.pdf](#). Page consultée le 2 septembre 2013.

Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2012). *Investir pour l'avenir. Plan d'action gouvernementale de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012.*

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2012/12-289-08W.pdf>.

Pages consultée le juillet 2013.

Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008. Québec.*

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf>.

Page consultée octobre 2010.

Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2007). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans.*

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2007/07-228-05.pdf>.

Pages consultée septembre 2010.

Québec, Ministère de la santé et des Services sociaux (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012.*

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2002/02-216-01.pdf>.

Page consultée en octobre 2010.

Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2008). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009: Bilan de la quatrième année.*

<http://www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete/plan.asp>. Page consultée en octobre 2013.

Québec. Ministère des Affaires municipales et régionales (2002). *Contrat de ville entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec 2003-2007.*

[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/metropole/documentation/contrat_ville_montreal](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/metropole/documentation/contrat_ville_montreal.pdf)

[.pdf](#) Page consultée le 3 septembre 2013.

Racine, Sonia (2007). «L'insécurité et la sécurité alimentaire: Une analyse critique». In *Théories et méthodologies de la recherche*. T. 3 de *Problèmes sociaux*, sous la dir. de Henri Dorvil, p. 19-48. Sainte-Foy (Qué.): Les Presses de l'Université du Québec, coll. «Problèmes sociaux et intervention sociales».

Rhein, Catherine (2002). «Intégration sociale, intégration spatiale». *L'Espace géographique*, vol. 3, no 3, p. 193-207.

Richer, Sylvie F. et Robert F. Vallerand (1998). «Construction et validation de l'Échelle du sentiment d'appartenance sociale». *Revue Européenne de psychologie appliquée*, vol. 48, no 2, p. 129-137.

Rouffignat, Joël (1998). «Sécurité alimentaire, pauvreté et développement : liens et perspectives d'action au Québec». *Canadian Journal Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, vol. 19, no 4, p. 331-337.

Rouffignat, Joël, Lise Dubois, Jean Panet-Raymond, Patricia Lamontagne, Sylvie Cameron et Manon Girard (2002). *Agir pour la sécurité alimentaire. Soutenir des pratiques d'intervention favorisant le développement social*. <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/actionConcerte/securalimentaire.pdf>. Page consultée le 8 septembre 2011.

Roy, Isabelle (2004). *Portrait du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale nationale*, Beauport, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, Direction régionale de santé publique, 93 p.

Saint-Paul, Josiane (1999). *Estime de soi, confiance en soi : les fondements de notre équilibre personnel et social*. Paris: InterEditions, 230 p.

Santé Canada (2007). *Enquête sur la santé dans les Collectivités canadiennes, Cycle 2.2, Nutrition (2004). Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens: Tableaux de données supplémentaires*. http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/surveill/income_revenu-fra.pdf. Page consultée en juin 2011.

Santé Canada (2004). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004). Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens.*

http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/surveill/income_food_sec-sec_alim-fra.pdf. Page consultée en octobre 2010.

Séguin, Anne-Marie et Gérard Divay (2002). *Pauvreté urbaine: la promotion de communautés viables.* http://www.cprn.org/documents/17364_fr.PDF. Page consultée en août 2011.

St-Germain, Lise, Joseph Ulysse et Frédéric Lesemann (2007). *Initiatives locales et pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le développement social intégré au Québec.*

<http://crds.centre-du-quebec.qc.ca/client/uploads/44/426889334103450.pdf>. Page consultée le 25 août 2011.

Taboada-Leonetti, Isabel (1990). «Stratégies identitaires et minorités: le point de vue du sociologue». In *Stratégies identitaires*, sous la dir. de Cannel Camilleri, Joseph Kastarsztein, Edmond Marc Lipiansky, Hanna Malewska-Peyre, Isabel Taboada-Leonetti et Ana Vasquez, p. 43-89. Paris: Presses Universitaires de France.

Tarasuk, Valérie (2001). *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages.* http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/food_sec_entire-sec_aliments_entier-fra.pdf. Page consultée en septembre 2010.

Tarasuk, Valérie, Andy Mitchell et Naomi Dachner (2013). *Household food insecurity in Canada 2011.* <http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca/>. Page consultée le 28 août 2013.

Tardif, Carole (2007). *Les coopérations de développement communautaire au Québec: processus d'institutionnalisation et trajectoires socioterritoriales spécifiques.* Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 451 p.

Touraine, Alain (1993). «Découvrir les mouvements sociaux». In *Action collective et mouvements sociaux*, sous la dir. de François Chazel, p. 32-36. Paris: Presses Universitaires de France.

Tremblay, Diane-Gabrielle, Juan-Luis Klein et Jean-Marc Fontan (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*. Québec (Qué.): Presses de l'Université du Québec, 353 p.

Tremblay, Pierre-André (2010). «Intervention et représentation de la pauvreté». *Revue canadienne de sociologie*, vol 47, no 3, p. 247–271.

Tremblay, Pierre-André (2007). «Le sens de la solidarité privée et publique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire». *Économie et Solidarités*, vol. 38, no 1, p. 41-57.

Tremblay, Pierre-André et Juan-Luis Klein (1997). «De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés». *Cahiers de recherche sociologique*, no 29, p. 103-118.

Trudelle, Catherine (2003). «Au-delà des mouvements sociaux : une typologie relationnelle des conflits urbains». *Cahier de géographie de Québec*, vol 47, no 131, p. 223-242.

Ulysse, Pierre-Joseph (2009). *Politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté au Québec: La lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le développement social au Québec: un portrait des vingt dernières années*, Série des rapports sur le développement social, Commandée par le Conseil canadien de développement social, 38 p.

Ulysse, Pierre-Joseph et Frédéric Lesemann (2004). *Citoyenneté et Pauvreté: politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec, 307 p.

Vermeersch, Stéphanie (2006). «Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ?». *Espaces et sociétés*, Vol. 3, no 126, p. 53-68.

Ville de Montréal (2009). *Profil sociodémographique. Montréal-Nord*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MONTR%C9AL-NORD_AVRILO9_2.PDF. Page consultée en septembre 2010.

Ville de Montréal (2005). *Évaluation du patrimoine urbain de Montréal-Nord. Arrondissement de Montréal-Nord*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/15_evaluation_patrimoine_mtln.pdf. Page consultée en mars 2013.